

50 000 lecteurs
semaine

FONDÉ EN 1853

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

Info-
Détente

Les noces d'argent
du Salon des
métiers d'art
page B-1



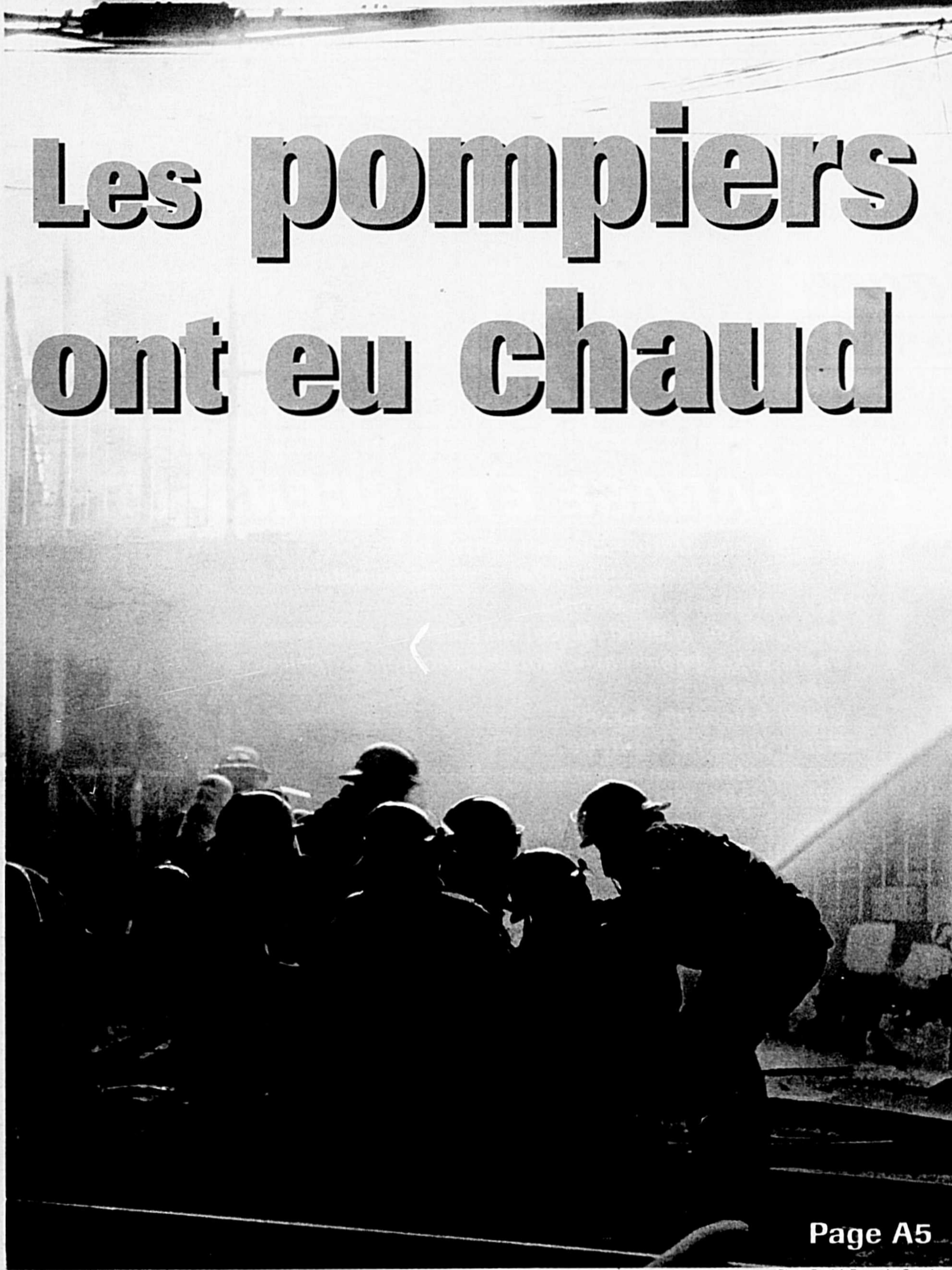
Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 3 NOVEMBRE 2004

152e année, numéro 28, 80 pages, 1,30\$+tx

Un autre incendie suspect

Les pompiers ont eu chaud



Page A5

Photo Patrick Roger, Le Courrier ©



Page A3

Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

LA GROSSE MISÈRE

À la rue avec son
bébé de trois mois

page A-9

CSSSRV

Un concours public pour
dénicher la perle rare

page A-23

GYMAX, CURVES, ETC.

De la concurrence
musclée en ville

page A-24

SAINT-HYACINTHE

Le bingo est en
perte de vitesse

pages A-6-7



40^e FINALE
Jeux du Québec
SAINT-HYACINTHE HIVER 2005
114 jours
avant les Jeux

page A-37

Économisez gros avec Saint-Hyacinthe Suzuki

SUZUKI SWIFT* 2004

À partir 11 495 \$*

- 5 portes
- Volant inclinable
- Siège du conducteur à hauteur réglable
- Radio AM FM CD
- Deux coussins gonflables
- De l'espace pour 5

SUZUKI
Saint-Hyacinthe

3400, rue Gusson,
Saint-Hyacinthe
(400) 774-1332



ASSISTANCE
ROUTIÈRE
5 ANS
KM ILLIMITÉ



**Encore quelques
logements
disponibles**
pour occupation
immédiate

admissible
aux crédits
d'impôt

À proximité des services :

- Centre d'achats
- Hôpital • Cinéma
- Restaurants • Etc.

La belle vie commence ici

**UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
OUVERT 7 JOURS**

**VENEZ RÉSERVER DÈS MAINTENANT
VOTRE LOFT 1 1/2 OU 2 1/2**
dans la future Phase 4 qui comprendra
une magnifique salle à manger.

920, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe

Habitation
pour retraités
actifs



Pour plus de renseignements



Le Groupe Robin inc.
770, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7S3
Tél. : 450-773-8358 www.leauvive.ca
Fax : 450-773-6303 info@grouperobin.com

Les 
Castels du Havre

CONDOMINIUMS DE PRESTIGE

www.lescastelsduhavre.com

PHASE I
quelques unités disponibles

à partir de
130 000 \$
T.P.S., T.V.Q. inclus

- Bois franc exotique sans frais supplémentaires :
- Teck
- Cerisier
- Anegri
- Foyer
- Bois franc
- Moulures de plafond (OGEE) salon et salle à manger
- Robinetterie de qualité supérieure
- et plus encore...

Plus * Congé de taxe foncière pendant 3 ans
* 1 000 \$ au locataires

PHASE II EN PRÉVENTE
DISPONIBLE ÉTÉ 2005
GARAGE ET ASCENSEUR



- Grande fenestration laissant entrer la lumière à profusion
- Qualité de construction et de finition exceptionnelle
- Foyer et planchers de bois
- Moulures de plafond (Ogee) au salon et salle à manger
- Vaste salle de bain avec douche séparée et robinetterie de qualité supérieure
- Grand balcon de 10'x8'
- Hall d'entrée sécuritaire avec système de caméra relié à votre téléviseur
- Plafond de 9 pieds au 3e étage
- Magnifique aménagement paysager



**L'harmonie
d'un projet
bien intégré**

Havre
des **Dominicains.com**

**VISITE
LIBRE**

samedi et
dimanche 13 h
à 16 h
1760, de Dieppe
- 1631 de
Dieppe



**149 900 \$
avec garage**



134 900 \$

Incluant :
terrain,
T.P.S.,
T.V.Q.,
infrastructure,
tourbe avant,
gouttières,
brique
aux 4 faces
et plus...



www.grouperobin.com

773-8358

**770, boul. Casavant O.,
Saint-Hyacinthe**

RBQ : 8284-2055-47

3 ans de congé de taxe foncière et 1000 \$ aux locataires

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles	A31-32
Cinéma	B2
Histoire d'ici	B8
Les mots lus	B4
Nutrition	B14

SOMMAIRE

Agriculture	A29-30
Annonces classées	B27-30
Carnet de l'âge d'or	B13
Carrières et professions	B31-35
Économie	A24-28
Habitation	B26
Horaire-télé	B25
Horoscope	B29
Loisirs	B16
Mots cachés	B29
Mots croisés	B28
Nécrologie	B38-39
Services communautaires	B15
Sports	A35-39

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Carte blanche	A4
Occupation(s) double(s)	
Éditorial	A10
Des propos incendiaires	
Forum	A11
Il faut sauver le vieux pont de Saint-Pie de la démolition	



Le 1879 à aujourd'hui,
125 ans d'existence trépidante

Cahier spécial

Pour souligner les 125 ans de la Société philharmonique de Saint-Hyacinthe, nous vous proposons à l'intérieur du cahier Info-Dé détente, un dossier de huit pages qui relate les moments forts de cette grande et belle symphonie inachevée.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Biovet, sous la protection de la loi sur la faillite depuis le 25 octobre.

Biovet à l'agonie



Jean DUMONT
jdumont@lecourrier.qc.ca

Un des fleurons de la Cité de la biotechnologie de Saint-Hyacinthe, Biovet, connaît présentement des difficultés financières. L'entreprise s'est placée sous la protection de la loi sur la faillite et l'insolvabilité, le 25 octobre dernier.

Dans les prochaines semaines, elle tentera d'en arriver à une entente avec ses créanciers au sujet de sa dette de quelque 3 M\$.

« Il est difficile à ce stade-ci de savoir s'il y a un élément particulier ces derniers mois qui a fait en sorte qu'on en arrive à cette situation. Par contre, dans le contexte actuel, j'ai bon espoir que l'entreprise survivra et que la situation se résorbera », souligne le syndic Jean Gagnon, de la firme Raymond Chabot.

M. Gagnon ajoute que le syndic fera une offre de règlement dans les prochaines semaines aux quelque 200 créanciers touchés par cette mésaventure financière.

Parmi la liste des créanciers non garantis, on retrouve notamment la société française Vétoquinol (424 400 \$) et l'INRS - Institut Armand Frappier (191 704 \$). Diverses sociétés canadiennes et américaines figurent parmi les créanciers à qui l'entreprise doit des sommes d'argent de plus de 30 000 \$ chacun. Localement, elle doit plus de 17 000 \$ à la Cité de la

biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale.

La liste comprend aussi la Banque de Montréal, à titre de créancier garanti (1,2 M\$), le Fonds de Solidarité de la FTQ (110 000 \$) et, comme créanciers privilégiés, les employés (115 000 \$). Ils sont au nombre de 68.

À Saint-Hyacinthe

Biovet est une entreprise qui développe, fabrique et commercialise des diagnostics et des services pour l'industrie vétérinaire.

Basée sur la rue Beaudry, l'entreprise emploie environ 75 personnes, dont une quinzaine de scientifiques, et enregistre un chiffre d'affaires de 8 M\$.

Les principaux actionnaires sont le Fonds de solidarité de la FTQ, Investissement Desjardins, Innovatech du Grand Montréal et BioCapital T2C2.

Au printemps dernier, Biovet avait conclu trois ententes de distribution avec des entreprises européennes.

Un an plus tôt, elle se relocalisait dans de nouveaux locaux d'une superficie de 13 000 pieds carrés dans la Cité de la biotechnologie. L'entreprise devenait locataire d'un immeuble construit par le Centre local de développement (CLD) au coût de 2 M\$.

Qui plus est, elle avait profité de généreuses subventions pour l'achat, la location et l'utilisation d'équipements ou d'installations spécialisées. De plus, elle pouvait bénéficier d'une aide financière de 40 % pour les salaires en recherche et développement durant dix ans du nouveau personnel pour un maximum de 15 000 \$ par emploi/par année.

Historique

En octobre 1991, Biovet débute ses opérations en mettant en place des projets de recherche en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe et l'institut Armand-Frappier de Laval.

Les activités de l'entreprise sont à ce moment concentrées dans le diagnostic sérologique pour le porc.

Entre 1995 et 1999, les revenus annuels de Biovet sont passés de 420 000 \$ à 7 M\$. Cette rapide expansion s'explique notamment par l'ajout du service de diagnostic pour les animaux de compagnie et les bovins ainsi que par l'acquisition des droits d'une importante gamme de trousses.

De 2000 à 2002, l'entreprise procède à la stabilisation de sa croissance et se prépare à une seconde phase de développement intensive qui s'amorcera dans le nouveau Centre Biovet.

En juin 2003, Biovet procède à l'acquisition de Laboratoire DVQ de Saint-Hyacinthe, devenant ainsi la plus importante entreprise du Québec dans le domaine du diagnostic animal. Cette transaction permet à Biovet d'occuper 50 % du marché des animaux de compagnie et d'offrir aux vétérinaires du Québec un service encore plus complet.

En septembre 2003, l'inauguration de nouveaux laboratoires équipés à la fine pointe de la technologie, le Centre Biovet marque le début d'une importante phase de développement de l'entreprise.

Pour avancer dans vos **RENDEMENTS...**

YVES GAUVREAU
B.A.A.
Directeur de succursale
Conseiller en placement

NATHALIE BONENFANT
Conseillère en placement

ANDRÉ CANTIN
Adm.A., Pl. fin.
Conseiller en placement

PIERRE CHAMPAGNE
FICVM
Conseiller en placement

NICOLE LAPLANTE
Conseillère en placement

...passez du rouge au VERT...

Parce que chez VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS, l'argent est toujours au service des gens...
Jamais le contraire ! **Pour consulter un de nos experts : 450.223.1673 ou 1 888.313.6150**
1355, rue Gauvin, bureau 100, St-Hyacinthe, Qc J2S 8W7

Membre FCPE www.vmdconseil.ca



Carte BLANCHE

à Paul-Henri FRENIERE
carteblanche@lecourrier.qc.ca

Occupation(s) double(s)

Rangeons dans les boules à mites nos costumes de ben Laden, l'Halloween est passée. Oublions les élections américaines, aussi : Georges W et John Kerry ont été, jusqu'à la toute fin de la course, nez à nez. Quoique John avait le menton qui dépassait un peu.

Quant à Georges W, c'était plutôt son front : un front de « Bush » prêt à défoncer les remparts de la démocratie et même à faire fi de la vérité. Mettons cela de côté pour faire un tour d'horizon sur des « réalités » plus près de chez nous...

TERREBONNE : Hugo a coiffé Maxime en fin de parcours, ce dernier étant accusé de haute trahison par son ex qui ne croyait pas l'être vraiment. Bérengère quitte, aigrie mais repue d'ébats. Et pendant ce temps, Isabelle J repense à sa stratégie...

MRC D'ACTON : Locaux commerciaux à louer. Pour informations : 546-0123.

OTTAWA : Gilles D et Stephen H s'acoquent pour mettre des bâtons dans les roues du pauvre Paul M qui en a déjà plein les bras avec le gros Alfonso G et le scandale des commandites. Et pendant ce temps, Sheila C repense à sa stratégie...

QUÉBEC : François L souffle dans la nuque de Bernard L dans une virtuelle course à la chefferie. Il souffle si fort que c'est en train de décoiffer le pauvre Bernard L qui en a déjà plein les bras avec... sa nouvelle mariée, Chantal (pas de e) R, avec laquelle il a fait un romantique voyage en Italie comme Jean-François et Sophie. Et pendant ce temps, Pauline M repense (très sérieusement) à sa stratégie...

SAINT-HYACINTHE : Claude B songe à se faire couper la barbe en prévision de la course de novembre 2005, question d'incarner l'image du changement. Un an, c'est quand même vite passé, faut y penser. Pour sa part, Léon P pense à s'en faire pousser une, question d'incarner l'image de la crédibilité. Un an, est-ce que ça sera suffisant? Et pendant ce temps, Huguette C repense (pour la nième fois) à sa stratégie...

Est-ce que Huguette C viendra brouiller les cartes? Ben L se fera-t-il enfin pogner? Léon P se teindra-t-il les cheveux comme Jean-François? Est-ce que Pauline M va finir par coanimer *Deux filles le matin* avec Sheila C? Bérengère XXX se lancera-t-elle en politique pour l'ADQ?

Réalité? Fiction? À suivre... dans votre média préféré.

La question de la semaine sur Internet

Nous vous avons posé la question suivante sur notre site Internet au cours de la semaine du 27 octobre au 2 novembre :

« Y a-t-il trop de conseillers à la Ville de Saint-Hyacinthe? »

OUI: **49 %**

NON: **51 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question cette semaine :

« Vous sentez-vous bien protégé par le Service des incendies de la Ville de Saint-Hyacinthe? »

Répondez-nous sur notre site Internet : www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Une précision s'impose concernant l'éditorial de la semaine dernière. Quelques conseillers nous ont fait savoir que l'économie reliée à l'abolition de trois postes de conseillers ne serait pas de 350 000 \$ par année comme nous l'écrivions, mais de 350 000 \$ pour l'ensemble du prochain mandat de quatre ans. La nuance est importante, mais cela ne change rien au problème. C'est un gaspillage d'argent.

Le curé Benoît Côté procédera à une bénédiction des personnes et de leur animal de compagnie (chien, chat, oiseau, poisson) le dimanche 7 novembre, dès 14 h, à l'église de la paroisse de Saint-Robert, comté de Richelieu. Les intéressés devront toutefois garder leur animal familier dans une cage et respecter le caractère religieux (?) des lieux pendant la cérémonie. Malheureusement, l'histoire ne dit pas si la chanteuse Michèle Richard a accepté la présidence d'honneur de l'événement.

Le Maskoutain Luc Lepage, directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu, ne sera pas promu au poste de directeur général du Centre de santé et services sociaux Haut-Richelieu-Rouville. Le comité de sélection lui a préféré Yan Gendron, l'actuel bras droit de Luc Boileau, à la tête de l'agence régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. M. Lepage, qui a occupé le poste de directeur général adjoint à Réseau Santé Richelieu-Yamaska, pourrait-il être tenté par un retour au bercail?

Le journal Les Affaires présentait la semaine dernière un portrait de la société maskoutaine Nutrisoy où son président Nick R. Feldman parle ainsi de ses négociations diffi-

ciles avec Loblaw. « Quand tu es un producteur du Québec et que tu dois négocier à Toronto, tu es désavantagé. »

La date du concert de Noël de la Société Philharmonique a été changée. Celui-ci est prévu pour le 19 décembre et il aura lieu à l'ITA de Saint-Hyacinthe. L'orchestre sera accompagné de la chorale Les Troubadours enchantés.

En attendant l'échangeur Pinard, il est bon de savoir qu'un nouvel échangeur sera construit à... Mascouche! Les travaux de 10 M\$ profiteront d'une subvention de 2 M\$ du gouvernement du Québec. Les travaux seront complétés en 2006.

Les élus de Saint-Liboire rejettent l'idée de certains contribuables qui aimeraient que les interventions effectuées lors de la période de questions des assemblées municipales soient reproduites dans le procès-verbal. Dommage.

La municipalité accordera une somme de 1 000 \$ pour aider les parents à défrayer les coûts de surveillance à l'école de Saint-Hugues. Voilà une décision qui risque d'embêter pas mal de conseils municipaux.

Lors de son dernier congrès, l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec a décerné à M. Daniel Sylvestre, de la firme Sylvestre, Leblond, Châteauneuf, Avoine, Désautels, Brouillard de Saint-Hyacinthe, le Prix Engagement 2004. Le récipiendaire se distingue par son sens de l'éthique, du professionnalisme et de la rigueur, a noté le jury de sélection.

MÉTÉO

Normale pour la période: 0° et 8°

MERCREDI

Dégagement en après-midi. Venteux et frais.



Min.: 1° > Max.: 5°

JEUDI

Ensoleillé avec passages nuageux.



Min.: -3° > Max.: 7°

VENDREDI

Pluie passagère mêlée de neige fondante.



Min.: 2° > Max.: 5°

LEVERS ET COUCHERS DU SOLEIL

Date	Lever	Coucher	Durée
Mercredi 3 nov.	6 h 35	16 h 35	10 h 00
Jeudi 4 nov.	6 h 36	16 h 34	9 h 58
Vendredi 5 nov.	6 h 38	16 h 33	9 h 55

Sommaire de la météo en page A20

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

Plusieurs ensembles sofa et chaise inclinables



Spécial à **1099\$** rég. : 1 549 \$

Venez voir notre nouvelle galerie de matelas

40% moins cher que les meilleures marques nationales

aussi matelas à prix économique (payez et emportez)

simple	69 \$
double	109 \$
queen	149 \$



CAUSEUSE GRATUITE à l'achat du sofa-chaise quantité limitée

Sofa-chaise

739\$

(tissu peut différer)

OSEZ COMPARER MEUBLES Labossière

4425, boul. Laurier Est Saint-Hyacinthe (Route 116) Tél. : 450-799-5777

Incendie au centre-ville

Le deuxième en une semaine



Ariane
FARIBAULT
afaribault@lecourrier.qc.ca

Un autre incendie a détruit un immeuble de 4 logements au centre-ville de Saint-Hyacinthe dimanche dernier, tout juste une semaine après celui qui avait mis six personnes à la rue sur la rue Girouard le 24 octobre.

L'incendie s'est déclaré vers 22 h dans un des appartements de l'immeuble situé sur la rue Concorde. Les flammes se sont rapidement propagées à l'ensemble du bâtiment, et il a fallu un peu plus de deux heures de travail aux pompiers pour maîtriser le feu.

Les premiers pompiers arrivés sur les lieux n'ont pas tardé à appeler des renforts. « La proximité des édifices avoisinants, nous a forcés à prendre beaucoup de précautions et à demander plus d'effectifs, explique Jean-Robert Choquette, directeur des opérations au Service des incendies de Saint-Hyacinthe. Les flammes qui sortaient léchaient la corniche de l'édifice d'à côté. »

« Considérant la violence de l'incendie et le fait que l'immeuble voisin était à moins de deux pieds, c'est presque extraordinaire qu'on ait réussi à éviter la propagation », ajoute Gilles Courtemanche, directeur du service des incendies de Saint-Hyacinthe.

Au plus fort de l'incendie, environ 80 pompiers, venus des trois casernes de Saint-Hyacinthe étaient sur place. Aucun d'entre eux n'a subi de blessures. Les pompiers de Saint-Dominique ont été appelés pour assurer la sécurité dans le reste de la ville.

Pris au piège, un des locataires, Justin Belzile, 21 ans, a dû se lancer du balcon du deuxième étage. « Le système d'alarme ne s'est pas déclenché rapidement, explique-t-il. J'ai été réveillé par la chaleur intense dans l'appartement. »

Il était le seul locataire présent lorsque l'incendie a pris naissance.

Les policiers du bureau régional de la Sûreté du Québec, en charge de l'enquête, parlent pour l'instant d'un incendie d'origine suspecte. « Nous avons saisi certaines choses, qui seront analysées pour tenter de déterminer la nature et les causes exactes du sinistre », explique l'agent Ronald McInnis, porte-parole pour la SQ en Mon-

térégie. Du côté des pompiers, on était d'abord réticent à donner des détails à ce sujet, car le propriétaire menace d'intenter des poursuites (voir autre texte). Le directeur du service, M. Courtemanche, explique tout de même que c'est après avoir éliminé toutes les causes accidentelles possibles que les pompiers ont transféré l'enquête à la SQ.

Les dommages sont évalués entre 150 000 \$ et 200 000 \$.

Un autre incendie, également d'origine suspecte, avait causé pour plus de 5000 \$ de dommages dans ce même édifice le 19 octobre dernier.

Certains locataires sont d'ailleurs portés à penser qu'un acte criminel serait à l'origine de cet incendie. « Pour l'autre incendie, on en était venu à penser que c'était criminel, indique Dany Harrison. Je suis certain que c'est encore ça. »

Cinq personnes ont tout perdu

Le retour à la maison a été brutal pour les cinq locataires qui ont tout perdu dans l'incendie qui a ravagé leur logement.

« Je m'apprêtais à passer une petite soirée tranquille devant la télévision, et j'arrive ici et il y a le feu, raconte Dany Harrison. Tout ce que j'avais était là. Il me reste seulement ce que je porte sur moi actuellement. Toute ma vie était là-dedans. Je n'ai plus rien. »

Avant de partir vers l'hôpital avec son colocataire, il était déjà à la recherche d'un endroit pour passer la nuit.

« Mes disques, mes biens matériels, je m'en fous, précise un autre locataire, mais j'avais là des choses qui avaient une valeur sentimentale, et même certaines choses qui avaient une valeur historique. Tout ça n'existe plus. »

Aucun des locataires rencontrés n'avait d'assurances.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Les dommages sont évalués à plus de 150 000 \$.

Le propriétaire blâme la Ville et les pompiers

Le propriétaire du bâtiment incendié sur la rue Concorde, Jeannot Caron, songe à poursuivre la Ville et les pompiers de Saint-Hyacinthe.

Il reproche entre autres à la Ville de ne pas lui avoir offert de support pendant l'incendie. C'est du moins ce qu'il a fait savoir aux élus municipaux lors du Conseil de Ville lundi soir.

Les reproches qu'il adresse aux pompiers sont plus sérieux. « Ils ont tout simplement et délibérément laissé mon bloc brûler », a-t-il indiqué au COURRIER.

M. Caron n'en est pas à ses premiers démêlés avec la Ville. Il a reçu une mise en

demeure l'ordonnant de cesser les travaux, qu'il qualifie d'artistiques, à l'avant de son bâtiment, tout juste voisin de celui incendié. L'affaire est présentement devant les tribunaux.

De plus, l'immeuble incendié allait faire l'objet d'une vente à l'enchère publique le 25 novembre prochain pour des taxes municipales impayées. M. Caron en a payé une partie récemment, mais il devait encore de l'argent aux autorités.

M. Caron est propriétaire de cet immeuble depuis 2001 et l'avait acquis pour moins de 40 000 \$. Il indique qu'il ne possédait pas d'assurances.

EQUINOXE
SPORTS PLEIN AIR
www.equinox.ca

PROMOTION

KANUK

Nettoyage **GRATUIT** pour un an
ce week-end seulement

La plus grande sélection...
sur la Rive-Sud.

EQUINOXE
NOUVEAU MAGASIN
au 3255, boul. Laframboise
face au centre d'achat,
450-252-3737

De retour
pour
la nouvelle
saison

Conrad
Simon Chang
Joseph Ribkoff
Proportion Petite
Glensport

Susan
ROUTIQUE
UN VÊTEMENT À VÔTRE IMAGE
20%
en tout temps

Ferme le mercredi

1680, Aristide St-Hyacinthe 778-0204

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Nous gérons les placements
les plus importants
au monde : **les vôtres !**

Claude Rémillard • Kim Nichols • François Loiselle

Pierre Massé • André Croteau • Brian R. Gagné • Guy D'Astous

1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: <http://www.financierebn.com>

Membre **FCPE**

Le bingo crie au secours



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Lorsque Yvette Millette est déménagée de Saint-Hyacinthe à Longueuil en juin 2004, la chaise qu'elle occupait trois ou quatre soirs par semaine à la Maison du bingo maskoutaine est restée vide. Même chose pour celle de Mme Ricard, décédée il y a plus de deux ans.

Avec le non-remplacement de la clientèle, les conséquences paraissent inévitables sur cette industrie du jeu, non seulement à Saint-Hyacinthe, mais partout à travers la province.

« Disons les choses telles qu'elles sont, l'industrie du bingo au Québec est littéralement sous respirateur artificiel depuis quelques années », tranche Denys Gingras, président du conseil d'administration de la Maison du bingo.

« Concrètement, il nous faut parler d'une diminution de l'ordre de 20 % dans le nombre de visiteurs et tout autant pour les revenus. De sorte que pour l'année 2004, on parlera sans doute plus de

325 000 \$ que de 408 500 \$ remis aux organismes. »

Sans vouloir parler d'une situation endémique, les dirigeants ont tout de même invité les représentants des organismes de loisirs de Saint-Hyacinthe à une rencontre à l'hôtel de ville, le 19 octobre, pour les sensibiliser aux difficultés de l'activité.

Ces organismes sont particulièrement intéressés puisqu'ils reçoivent des montants annuels des fruits de la bonne marche du bingo variant entre 25 000 \$ et 73 000 \$.

Il s'agit de la première fois depuis l'ouverture de la Maison du bingo le 13 décembre 1997, que l'on tient une rencontre du genre. Mais, on ne veut surtout pas dire que l'établissement fermera incessamment, bien au contraire.

Vieillesse

« Il ne faut pas se contenter d'histoire, notre clientèle est vieillissante. Lorsque nos joueurs réguliers délaissent l'activité en raison de mortalité par exemple, nous n'avons pas assez de relève. »

« Les jeunes se disent plus ou moins intéressés à jouer étant donné que c'est trop long. Pour eux, passer trois heures à jouer au bingo, c'est beaucoup trop de temps »,

confie le directeur général de la Maison du bingo, Germain Caron.

Comme on s'en doute bien, la clientèle est majoritairement composée de femmes.

Preuve que le bingo est en crise, lundi dernier, on ne comptait que 265 personnes pour l'activité, dans une salle pouvant contenir 750 joueurs, sur la rue Duclos. La situation est pire à Drummondville, où il n'y avait que 145 fidèles.

Les dirigeants ne se cachent pas non plus pour dire que la télévision représente un concurrent féroce. « La télé-réalité depuis deux ans, nous fait mal, très mal », avoue M. Gingras.

Les mains liées

En raison de la réglementation sévère de l'industrie, l'organisme ne peut offrir par exemple la possibilité de faire tirer un téléviseur le mercredi soir pour contrer la force des Bougon.

En vertu de sa licence émise par la Régie des Alcools, la Maison du bingo a l'obligation de verser 3 650 \$ à chaque activité, indépendamment des ventes et de l'assistance.

Elle aimerait se garder plus de marge de manoeuvre en établissant un pourcentage plus équitable, tant pour elle, pour les

gagnants que pour les organismes bénéficiaires.

En prenant connaissance de la situation, un représentant d'organisme a simplement lancé « j'ai l'impression d'être un spectateur qui regarde un avion s'écraser, et qui se dit, il va s'écraser ».

L'organisme tente de trouver des solutions pour attirer des joueurs, avec des groupes provenant de différents employeurs dans la région. Depuis 1998, on compte 58 000 visiteurs en groupe. Les regroupements de salles de bingo aimeraient aussi avoir une oreille plus attentive du gouvernement du Québec dans la recherche de solutions pour sortir le bingo de sa situation actuelle.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, certains autres s'inquiètent de l'impact de la réglementation sur l'interdiction de fumer dans les lieux comme les restaurants et les salles de bingo qui devrait être mise en vigueur d'ici 2009. À cet égard, 40 % des joueurs, probablement les plus réguliers, sont des fumeurs.

L'interdiction de fumer en Ontario a d'ailleurs eu un effet immédiat sur l'achalandage.

Le bingo engraisse les loisirs de quartiers

Jean Dumont

La naissance de la Maison du bingo maskoutaine en 1997 aura nécessité une entente parmi les loisirs de quartiers et les organismes qui détenaient des permis de bingo.

De base, on retrouvait quatre corporations de loisirs (Saint-Sacrement, La Providence, Saint-Joseph et Sacré-Coeur) de même que la Fabrique Christ-Roi, la Fondation Aline-Letendre et les loisirs Sainte-Madeleine.

Ces organismes ont bien voulu se regrouper mais ils désiraient à tout le moins ne pas être perdants, financièrement parlant. On leur a assuré de recevoir un

montant d'argent correspondant à la moyenne des trois années précédentes le regroupement.

Ainsi, comme le démontre le tableau ci-contre, les loisirs Saint-Sacrement, qui tenaient leur bingo tous les lundis au sous-sol de l'église, ont obtenu un taux de 17,9 % des premiers 408 500 \$ de revenus nets du futur organisme. Les loisirs La Providence et Saint-Joseph ont quant à eux reçu l'engagement de recevoir au moins 13 %, et ainsi de suite selon les organismes.

De plus, quatre autres loisirs de quartier se greffèrent au groupe. Étant donné qu'ils n'avaient pas de licence, les loisirs Assomption, Christ-Roi, Douville et Notre-Dame se

partagèrent 6,1 % jusqu'à un maximum de 25 000 \$.

Cette année, avec les revenus du bingo qui diminuent, il s'agit de la première année où certaines corporations de loisirs reçoivent moins que les 25 000 \$.

Avec le regroupement des municipalités de l'agglomération, voilà que la Ville assure une subvention annuelle de 25 000 \$ aux loisirs Sainte-Rosalie et Saint-Thomas-d'Aquin, et ce, depuis janvier 2004.

Fonds d'aide

En vertu de cette entente, les premiers 400 000 \$ de profits de la Maison du bingo sont partagés entre les quatre corporations de loisirs et les deux autres organismes.

Les Loisirs Sainte-Madeleine s'assurent par ailleurs de 8 500 \$ parce qu'ils avaient eux aussi un permis à cette époque.

Au-delà des revenus nets de 408 500 \$, 30 % des profits supplémentaires vont aux organismes fondateurs et 70 % au Fonds d'aide aux organismes communautaires.

Depuis sa naissance, la Maison du bingo a versé par l'entremise de ce fonds spécial plus de 62 000 \$ à 34 organismes de la région maskoutaine dans le cadre du Fonds d'aide.

Neuf corporations

Depuis le regroupement municipal, on compte maintenant à Saint-Hyacinthe neuf corporations de loisirs.

Les coordonnateurs de loisirs sont rémunérés par les Corporations et non par la Ville.

Même si elles sont autonomes, les Corporations doivent quand même offrir un service de base qui est identique, indépendamment des secteurs. Ainsi, les loisirs d'été, les sports d'été, les fêtes de quartier et une patinoire sont considérés des services comme obligatoires.

Les Corporations gèrent l'entretien, dit « léger », des équipements chez elles.

Par contre, c'est la Ville qui voit aux grands travaux comme le nouveau chalet de service des loisirs Christ-Roi l'an dernier, l'aménagement d'un nouveau terrain de soccer à Douville en 2003, la reconstruction du Centre communautaire La Providence en 2005.

« Les subventions sont données selon un barème de critères bien établis. Il faut savoir par contre que la méthode de calcul est basée selon la participation, si bien que plus il y a de monde dans un quartier, plus la subvention sera importante », souligne Jacques Berthiaume, directeur du Service des loisirs.

Les revenus générés par les Corporations de loisirs restent dans les quartiers, à savoir les locations de salles et de terrains, les inscriptions et l'animation.

Les revenus nets du bingo (2003)

Quartiers	Total	Partage	Maximum
Saint-Sacrement	71 861	17,9 %	73 235 \$
La Providence	55 719 \$	13,9 %	56 785 \$
Saint-Joseph	52 509 \$	13,1 %	53 513 \$
Fabrique Christ-Roi	47 642 \$	11,9 %	48 554 \$
Fondation Aline-Letendre	37 201 \$	9,3 %	37 913 \$
Sacré-Coeur	29 437 \$	7,3 %	30 000 \$
Assomption	24 531 \$	6,1 %	25 000 \$
Christ-Roi	24 531 \$	6,1 %	25 000 \$
Notre-Dame	24 531 \$	6,1 %	25 000 \$
Sainte-Madeleine	8 340 \$	2,1 %	8 500 \$
TOTAL	400 836 \$	100 %	408 500 \$



NOUVEAU Condominiums Place des Tourelles

livraison printemps 2005

PRÉVENTE À PARTIR DE **116 900 \$** TX INCL, OU **540 \$*** / MOIS



- Fini bois franc et céramique
- Salle de bain luxueuse
- Insonorisation supérieure
- Fenestration sur 3 côtés ensoleillé et ventilé au maximum
- Architecture de bon goût
- Grand balcon 8 x 12 IRR.
- Option foyer
- Congé de taxes de 3 ans et de 1,000\$ au locataire

Tél. : 773-8880 Info: Benoit Bienvenue

*Certaines conditions s'appliquent



La Maison du bingo en chiffres

Entre le 13 décembre 1997 et le 31 août 2004

- 747 248 visiteurs ont franchi les portes de la salle;
- 2 400 événements de bingo ont été organisés;
- Moyenne de personnes présentes par événement : 306
- Chaque semaine, il y a huit bingos (7 en soirée et un en après-midi le samedi, et ce, pendant 26 semaines);
- 30 semaines de bingo à la télévision locale;
- Quatre employés à temps plein; une trentaine à temps partiel;
- Masse salariale de 400 000 \$ par année;

- Un chiffre d'affaires de 5 M\$ par année;
- Près de 2 700 000 \$ ont été remis aux organismes membres et au Fonds d'aide;
- Le fonds d'aide a distribué jusqu'à maintenant 62 176,31 \$ à 34 organismes de la région maskoutaine;
- La moitié de ces sommes d'argent provient des profits réalisés sur la vente de produits de la Société des bingos du Québec;
- 9 M\$ ont été remis aux gagnants des jeux organisés par la Maison du bingo maskoutaine;
- Près de 2 M\$ ont été remis par la Société du bingo du Québec aux gagnants du Petit Tour et du Grand Tour.

Un retour en arrière

Jean Dumont

L'activité de bingo, même si elle connaît des ratées ces dernières années, a tout de même beaucoup évolué au fil du temps.

Qui se souvient des soirées dans les salles enfumées des sous-sols d'églises que ce soit à La Providence, Saint-Sacrement, Sacré-Coeur et Saint-Sacrement.

Aujourd'hui, la salle du centre-ville contient 750 sièges. Soixante pour cent de l'espace est réservé aux non-fumeurs.

En 1997, lors de la réforme dans la région maskoutaine, on comptait annuellement 60 000 joueurs de bingo. Six ans plus tard, ce nombre a presque doublé passant à 115 000. Au rythme où vont les choses, à peine 105 000 joueurs se rendront à la Maison du bingo en 2004.

Les activités de divertissement reliées au bingo sont sorties de l'ombre pour occuper leur place au niveau économique et social. Le chiffre d'affaires est passé de 1,2 M \$ à plus de 5 M \$.

Le nombre de prix distribués dépasse 2 M \$ alors que l'on parlait de 787 300 \$ en 1996. Les revenus nets, avant partage, sont passés de 288 229 \$ à 527 979 \$.

L'industrie du bingo

Femmes	80 %
Francophone	90 %
Âge moyen (régulier)	46 ans
Scolarité (secondaire et moins)	73 %
Marché de l'emploi (inactif)	47 %
Revenu familial moyen (1998)	35 000 \$
- Moins de 50 000 \$	82 %

Source : Société du bingo du Québec.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

L'activité du bingo est de moins en moins populaire.

➤ SERVICE *Venez voir*
 ➤ QUALITÉ *la différence*
 ➤ PRIX

Incroyable !

1 seule paire À partir de

Monture et verres (simple vision plastique)	54,00 \$
Monture et verres (double vision plastique)	99,00 \$
Monture et verres (progressif plastique)	139,00 \$

F. FARHAT LUNETTERIE
 Pour plaire à tout prix !

Sur rendez-vous examen de la vue par un optométriste

1375, rue Gauvin, SAINT-HYACINTHE 774-3900
 Face au Restaurant Le Four (coin Boul. Laframboise et Gauvin)



l'informatique la réseautique le service
on connaît ça.

PROTÉGEZ VOTRE ORDINATEUR, AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

À l'aide des produits TrippLite de la série TLP ou INTERNETxxxU, protégez votre équipement (ordinateurs, modems, fax, imprimantes) lors des surtensions.

TRIPP-LITE
 #TLP1008TEL
 - 10 prises / Cordon 8'
 - 2395 joules
 - 2 prises tél. protégées
 - 5 prises espacées
39,99\$

TRIPP-LITE
 #TLP707TEL
 - 7 prises / Cordon 7'
 - 1270 joules
 - 1 prise tél. protégée
 - 3 prises espacées
19,99\$

Durant les courtes coupures ou chutes de tension, rester opérationnel afin de sauvegarder les travaux en cours ou simplement continuer à travailler.

TRIPP-LITE
 #INTERNET350U
 - 8 prises (4 sur batterie)
 - 15 min. d'autonomie
 - 2 prises tél. protégées
 - 180 watts / Usb
65,99\$

TRIPP-LITE
 #INTERNET525U
 - 8 prises (4 sur batterie)
 - 17 min. d'autonomie
 - 2 prises tél. protégées
 - 300 watts / Usb
89,99\$

1767 des Cascades
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 Téléphone : (450) 773-0004

2039 Boul. Marie-Victorin
 Varennes (Québec)
 Téléphone : (450) 929-3838

NOUVEAU SITE : WWW.PIXEL.CA

Pour un décor Inspiré... Coloré... Personnalisé...

Service de décoration complet

- habillage de fenêtre
- papier peint
- coloration
- literie
- serviettes et accessoires de salle de bain
- linge de table



La Marmottine

442, avenue St-Simon
 Centre-Ville, Saint-Hyacinthe
 (face au Marché-Centre) 773-6667



Un site Internet amélioré

Après les premières pages et la page éditorial, c'est au tour du site Internet du COURRIER de Saint-Hyacinthe de faire l'objet d'un petit rafraîchissement.

Dès demain, les internautes auront accès à un site revu et amélioré. Nous vous présenterons un site à la fois plus convivial et plus fonctionnel.

Vous découvrirez un site esthétiquement et techniquement plus recherché et avancé que la version originale lancée en octobre 1999.

Il s'agit en quelque sorte de l'évolution naturelle de la première version qui avait par ailleurs obtenu la plus haute distinction cette année là lors du concours annuel de l'Association des hebdomadaires du Québec. On s'est donc inspiré de ce qui existait déjà et qui a fait ses preuves pour pousser le concept de départ encore plus loin.

Une équipe de programmeurs et de designers travaillent sur ce projet informatique

depuis déjà quelques mois. Cette équipe, dirigée par Nelson Archambault, est composée d'Éric Dozois, au design artistique, et des programmeurs Clément Morin, Luc Bélanger et Lucie Bélanger. Éric Dozois a aussi collaboré au développement du site.

L'objectif ultime de tout ce beau monde était de rendre le site Internet du COURRIER le plus simple et le plus agréable possible à utiliser et à consulter.

À ce chapitre, on peut certes dire mission accomplie. Les différentes sections du journal ont été conservées et repositionnées. Certaines chroniques comme notre populaire Carte blanche sont mises en évidence.

Le site sera renouvelé chaque semaine le vendredi. C'est donc dire que les textes de l'édition du 3 novembre seront accessibles à partir du 5 novembre à midi.

Les visiteurs qui s'arrêteront à l'adresse www.lecourrier.qc.ca seront de nouveau invi-

tés à répondre à la question de la semaine qui sera par ailleurs renouvelée le mercredi midi.

Le résultat du vote est publié chaque semaine à la page 4 du COURRIER. Outre le résultat en pourcentage, nous publierons à partir de la semaine prochaine le nombre de votes enregistrés électroniquement à notre question hebdomadaire.

LE COURRIER reste l'un des rares médias écrits à donner un accès sans frais à tous les textes originaux publiés chaque semaine dans la version papier du journal.

Il en va de même pour ses archives. Grâce à l'outil de recherche, les internautes peuvent ainsi retrouver et relire les textes et reportages des éditions passées.

Sur ce bonne visite à tous les cyberlecteurs du COURRIER!

Martin Bourassa
Rédacteur en chef



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Éric Dozois et Nelson Archambault

Concours Oubliez l'hiver

Dix-huit voyages au El Senador de Cuba avec Vacances Air Canada

Pour les prochaines semaines, LE COURRIER de Saint-Hyacinthe s'associe à des noms prestigieux pour offrir à ses lecteurs le concours Oubliez l'hiver. Pour y prendre part, il vous suffit de remplir le coupon du concours qui vous sera offert chez les marchands participants.

En décembre, à l'issue du tirage qui clôturera ce concours, une personne de chez

nous méritera un magnifique assortiment des excellents produits de beauté Maybeline New York et Garnier d'une valeur de 250 \$. Ces deux marques sont des leaders dans leur domaine respectif : les cosmétiques et les produits capillaires.

Mais, ce n'est pas tout : le nom de cette personne sera ensuite envoyé à Montréal où, le 20 décembre prochain, M. Serge Savard, porte-parole de l'hôtel El Senador,

procédera au tirage de 18 voyages pour 2 personnes parmi les finalistes de chacun des journaux participants du Québec.

Chacun des 18 gagnants méritera un séjour d'une semaine en formule « chambre Club tout inclus », au magnifique hôtel El Senador de Cayo Coco, Cuba. Le prix, pour deux personnes, comprend le transport par avion avec Vacances Air Canada et le transfert entre l'aéroport et l'hôtel.

L'hôtel El Senador est situé sur une des plus belles plages du monde, où prendre du soleil et se baigner dans une eau turquoise fait partie du quotidien. Les chanceux profiteront de l'excellent service de Vacances Air Canada.

Alors, participez en grand nombre : aucun achat n'est requis! Vous pourriez vous retrouver les pieds dans le sable plus vite que vous le pensez!

Plus de 57 000 copies distribuées

Le **PLUS** de Noël

www.lecourrier.qc.ca
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Tél.: (450) 773-6028
Fax: (450) 773-3115
Mtl: (514) 875-1948

Publication:

Courrier 24 novembre 2004

Publi-sac + St-Hilaire + Otterburn Park
27 novembre 2004

Date limite pour réservation:
vendredi 12 novembre 2004

Pour informations:

LOUISE BEAUREGARD, SYLVIE BEAURIVAGE, NADINE CHICOINE,
LUC DESROSIERS, JOHANNE LAFONTAINE, GÉRARD LEBLANC,
PAUL PARADIS, NORBERT ST-MARTIN, BERNARD ST-PIERRE,
ISABELLE SAINT-SAUVEUR

0288023

10-04

SOUPER CONCERT JAZZ
AU CLUB DE GOLF LA PROVIDENCE

LE SAMEDI 6 novembre à 19h



À volonté
Côte de bœuf
Huîtres
Sushi **50\$**

Pour agrémenter votre soirée, le quintet FM interprétera les grands thèmes du jazz lounge et vous fera danser sur vos airs favoris.

La Providence House Band



Pierre Deslandes (guitare et voix) • François Masse (piano) • Manon Brasseur (voix)
Jean-Louis Auger (batterie) • Pierre Godin (basse et voix)

5055, Saint-Pierre Ouest, C.P. 15, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 7B2
Tél. : (450) 773-1234 • www.golfprovidence.com



0281270

Pas facile la vie de sinistrée

À la rue avec son bébé de trois mois



Ariane
FARIBAULT
afaribault@lecourrier.qc.ca

Quatre jours après le feu qui a ravagé son appartement de la Girouard le 24 octobre, Roxane Ladurantaye commençait à peine à s'organiser. Elle a obtenu l'aide de quelques organismes maskoutains, sans quoi, elle serait toujours sans meubles ni vêtements pour son bébé de trois mois, Loranzo, puisqu'elle ne possédait pas d'assurance.

Les premiers jours, c'est la Croix-Rouge qui a pris en charge les sinistrés. Cet organisme a donc fourni à Roxane 166 \$ pour elle et 150 \$ pour son bébé, pour lui per-

mettre d'acheter des vêtements. À cela, la Croix-Rouge a ajouté 10 \$ pour du lait pour le bébé et 15 \$ pour des couches.

« C'est sûr que ça aide un peu, indique la jeune femme de 20 ans, mais le problème, c'est qu'on ne peut pas acheter ce qu'on veut comme on le veut. On a droit à seulement un chandail, une paire de pantalon, un petit pyjama, etc. J'avais acheté deux camisoles pour Loranzo, et j'ai eu de la difficulté à le faire accepter. »

À la Croix-Rouge, on explique qu'il s'agit de la procédure normale. « Nous fournissons des bons échangeables chez différents marchands, pour permettre aux sinistrés de se procurer ce dont ils ont besoin pour passer les premiers jours », explique Myriam Marotte, du Service des communications de la Croix-Rouge.

« La ligne directrice que nous donnons aux marchands, c'est un seul morceau de chaque type de vêtements, ajoute-t-elle. Mais évidemment, nous pouvons tenter d'accommoder les gens. Si quelqu'un choisit deux camisoles, plutôt qu'une blouse et un chandail, c'est correct, tant que le coût ne dépasse pas le montant accordé. »

C'est donc en grande partie Soeur Monique Bélisle, d'Urgence-Vie, qui a fourni à Roxane ce dont elle avait besoin. « Elle m'a donné des vêtements pour le bébé, des jouets, et surtout quelques meubles, qu'elle m'a loués pour deux ans. Une chance qu'elle était là, car je ne sais pas comment je me serais débrouillée. »

La Maison L'Alcôve, qui a également fourni à Roxane quelques meubles, le Centre de bénévolat, qui lui a donné 35 \$ pour du lait et des couches, et la Ligue La Lèche, qui lui a permis de remonter la pente moralement, ont également été d'un grand secours.

Roxane et Loranzo demeurent actuellement chez un ami. Si l'incendie s'avérait le résultat d'un acte criminel, Roxane pourrait recevoir un certain montant du programme d'indemnisation pour les victimes d'acte criminel (IVAC), mais elle sait qu'il faudra beaucoup de temps avant d'être fixé sur la cause du sinistre.

L'assistance sociale se fait attendre

Si Roxane remercie chaleureusement ces organismes qui l'ont aidée, elle déplore que l'assistance sociale, dont elle bénéficie, se fasse attendre.

« Au début, ils ne voulaient rien me donner. Ils ne croyaient pas que j'habitais là, explique-t-elle. Étant donné que j'avais emménagé là il y a moins d'un mois et que

je venais à peine de signer mon bail, je n'avais pas encore eu le temps d'aller en porter une copie au bureau de l'assistance sociale. »

Mais même une fois ces démêlés terminés, l'aide tarde à venir. « Mon agent n'était pas là quand j'y suis allée le lundi suivant, précise Roxane. On m'a dit que je ne pouvais pas voir quelqu'un d'autre et de revenir le mardi. »

« À ce moment, mon agent m'a dit que je pourrais peut-être avoir droit à près de 5000 \$ et que je devais aller chez Wal-Mart et chez Zellers pour estimer la valeur de ce que j'avais perdu. À mon retour, j'avais fait tout ça pour rien, parce qu'il m'a dit tout de suite que je n'aurais droit qu'à 2000 \$, 1500 \$ pour moi et 500 \$ pour le bébé. »

Mais au moment où LE COURRIER a rencontré Roxane, elle n'avait toujours pas reçu cet argent, apparemment en raison d'un problème informatique.

« Moi, ça ne me dérange pas de ne rien avoir, mais je veux que mon petit ait tout ce qu'il lui faut. Si je n'avais pas d'enfant, je voudrais que l'on aide les familles avant moi, mais ce n'est pas ce qui se passe. J'ai parlé à une voisine qui habitait seule, et elle a déjà reçu son argent de l'assistance sociale. Ça devrait être plus équitable pour tout le monde. »

Une morale à ne pas oublier

Roxane garde tout de même une leçon de ce sinistre. « Quand je suis arrivée à cet appartement, je me suis dit que les assurances pouvaient attendre un mois, le temps que je m'installe adéquatement. Le fait d'avoir tout perdu, ça fait réfléchir et comprendre l'importance de s'assurer. Je ne referai plus cette erreur », conclut-elle.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Roxane Ladurantaye et son fils de trois mois Loranzo demeurent chez un ami, en attendant de trouver un nouvel appartement.

Centre DERMATOLOGIQUE maskoutain

Nouveau service :

LASER



Taches rouges et vaisseaux :

- Couperose - rosacée
- Téliangiectasies
- Angiome stellaire et rubis

Taches brunes :

- Lentigos
- Kératoses bénignes
- etc...

Pour toute information, contactez

Dre Lise Faucher, MD

2356, rue Dessaulles - Téléphone : (450) 778-2333

Diplômée de l'American Academy of Dermatology

0283488



MAISON

Fragrance

La Maison des Parfums et de la Beauté

*Nous connaissons le parfum qui vous va bien.
Venez faire le test et vivez une expérience unique...*

775, avenue Laframboise, (près de l'Hôtel de ville) Saint-Hyacinthe
Téléphone (450) 773-6882

0291188

Éditorial

Des propos incendiaires

Les pompiers n'ont jamais été reconnus pour mettre des gants blancs ou pour faire dans la dentelle quand vient le temps d'éteindre des feux. Et c'est tant mieux.

Il est préférable d'avoir des pompiers qui en font un peu trop que pas assez. Alors questionner leurs pratiques est une chose, mettre en doute leurs compétences ou leur professionnalisme en est une autre. Pour ce que j'en sais, on ne peut certes pas reprocher aux pompiers de Saint-Hyacinthe de manquer d'ardeur au travail et de ne pas tout faire ce qui est humainement possible pour venir à bout des pires incendies.

Sans être parfaits, une compagnie d'assurances l'a évidemment laissé sous entendre au lendemain de l'incendie du couvent des Soeurs de la Présentation, les pompiers de Saint-Hyacinthe sont consciencieux. Et il faut bien admettre à leur décharge qu'ils ne l'ont jamais facile. Ils doivent composer avec les moyens du bord et travailler dans des conditions extrêmes. Tout cela au péril de leur vie. Pour des raisons évidentes, on l'a vu à quelques reprises par le passé, un incendie au centre-ville de Saint-Hyacinthe ne sera jamais un incendie de routine. Oubliez ça. Le désastre n'est jamais tellement loin.

Il est facile d'imaginer le désarroi d'un propriétaire qui voit sa résidence ou son immeuble s'envoler en fumée. On peut certes comprendre son impa-

tiance dans l'attente des pompiers et l'impuissance qu'il ressent durant un combat qu'il trouvera toujours beaucoup trop long et inefficace. Tous ceux et celles qui ont déjà attendu après des ambulanciers vous diront qu'en pareille circonstance, dix minutes peuvent souvent en paraître 30 ou 40. Ce n'est pas nouveau. Alors de là à jouer les victimes et à déverser son fiel publiquement sur le dos des pompiers à une assemblée publique de conseil municipal, une assemblée télévisée de surcroît, il y a quand même des limites.



Martin BOURASSA

mbourassa@lecourrier.qc.ca

Surtout quand l'immeuble en question est réputé pour être un véritable nid à feu et pour présenter un entretien pour le moins discutable. Dans le cas qui nous préoccupe, on n'a pas affaire à un immeuble et à un propriétaire exemplaires. Loin de là. L'immeuble en question allait même être vendu pour taxes impayées dans quelques jours. Le propriétaire en question n'est pas un spécialiste en matière de lutte aux incendies non plus.

Quand vient le temps de juger de l'efficacité des pompiers maskoutains, il y a parfois des critères qui ne trompent pas.

L'efficacité se vérifie plus souvent qu'autrement quand les cendres sont froides.

On regarde les dégâts, on compile les pertes matérielles et les pertes humaines et on tire des conclusions. En ce qui concerne l'incendie de dimanche dernier, le bilan provisoire semble pencher nettement en faveur des pompiers de Saint-Hyacinthe.



LA DÉCLARATION DE LA SEMAINE

« Ça aurait été plus payant pour moi d'établir un péage à la sortie du village de Saint-Damase vers Saint-Hyacinthe que de laisser mon commerce ouvert en soirée. »

- Jacques Normandin, propriétaire du Rona de Saint-Damase

ENTRE LES LIGNES

C'est un bingo!

Selon l'analyse de la Maison du bingo, la pratique du bingo à Saint-Hyacinthe est à l'image de sa clientèle : en perte de vitesse. C'est brutal, mais c'est la triste réalité. Triste car moins de participants signifie moins d'argent pour les organismes associés.

C'est aussi moins d'argent versé au Fonds de soutien aux organismes communautaires.

Il faut se rendre à l'évidence, ce loisir a de plus en plus de mal à attirer de nouveaux adeptes et à refaire son image. La réglementation actuelle n'aide pas les promoteurs dans leur travail. Les règles sont strictes et dépassées.

Elles empêchent la Maison du Bingo d'user de créativité, ne serait-ce que pour raccourcir le temps de jeu, pour offrir une tarification à la carte selon le temps de jeu ou pour établir des lots variables en fonction du nombre de joueurs.

Le bingo est aussi victime d'une légende urbaine tenace.

Depuis l'arrivée de Loto-Québec dans le portrait, les joueurs ont maintenant l'impression d'engraisser la société d'État au détriment des bonnes vieilles organisations locales comme les fabriques, les organismes de loisirs ou les Filles d'Isabelle.

On ignore que depuis l'ère du président Gaétan Frigon, Loto-Québec ne pige plus dans les recettes et les profits de l'activité bingo.

Elle ne prélève au passage que des frais de gestion sur les ventes rattachées au Grand tour. Cet argent sert uniquement à défrayer les frais d'entretien du système informatique et ceux rattachés à faire la promotion du bingo au Québec. Si la pratique du bingo se meurt chez nous, ce sont nos organismes qui vont porter le deuil, pas Loto-Québec.

M.B.

Les commentaires de Martin Bourassa sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de BOOM FM 106,5, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du COURRIER

LES FLEURS DE LA SEMAINE



La rose

Aux pompiers de Saint-Hyacinthe

Ils sont tout feu, tout flamme depuis quelques semaines. Leurs interventions rapides lors des incendies survenus sur les rues Girouard ou de la Concorde ces dernières semaines ont permis d'éviter de véritables catastrophes. Qui plus est, ils sont aussi professionnels dans leur travail que dans la façon de traiter les journalistes et les photographes de presse sur les lieux des incendies. Bravo!



Le pissenlit

Aux chasseurs

La chasse aux chevreuils va bon train et ce n'est qu'une question de temps avant que l'on assiste au retour des véhicules à panache. Faudra un jour qu'on m'explique ce qui incite certains chasseurs à parader leur trophée de chasse en tout ou en partie à la vue de tous. Pour la publication des exploits et des photos des prises, adressez-vous au magazine Chasse & Pêche. Vivement la chasse aux papillons.

FONDÉ EN 1853
Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Rédacteur en chef et éditorialiste
Martin Bourassa

Journalistes
Denyse Bégin
Jean Dumont
Ariane Faribault
Véronique Lemonde
Mylène Richard

Adjointe à la rédaction
Josée Bachand

Photographes
Robert Gosselin
Patrick Roger

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beaugard
Sylvie Beurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Isabelle St-Sauveur

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Nathalie Brouillard
Linda Douville

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Par le camelot, 1,30\$ la semaine, \$1,95\$ par année. À l'extérieur du Canada 195\$ par année. Il faut ajouter les taxes s'il y a lieu.

Courriel: Salle de rédaction: redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:



Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 Télécopieur: 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca

Site web: www.dbccomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.

« Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898 »

♦ Forum ♦

Il faut sauver le vieux pont de Saint-Pie de la démolition

Nous avons pris connaissance de la lettre de M. Luc Cordeau dans le COURRIER du 7 septembre 2004. Cette intervention dont le but légitime était de sensibiliser les dirigeants municipaux et les citoyens de Saint-Pie à l'importance de rénover ce vieux pont de fer, ne peut que trouver un écho favorable de la part de notre Société.

Nous avons vu malheureusement disparaître en 2001 le vieux pont de Saint-Césaire. Il ne reste plus beaucoup dans notre région, de ces témoins de l'avancée technologique qu'était la construction d'un pont avec une structure de fer au début du XXe siècle. Celui de Saint-Pie, construit en 1908, est à cet égard très représentatif de cette catégorie de pont, ayant même conservé encore aujourd'hui son garde-fou d'origine.

C'est dans ce sens, que la Société d'histoire des Quatre Lieux appuie tout projet visant à mettre en évidence et à préserver notre patrimoine régional. Conscient qu'un tel geste va occasionner des dépenses immédiates pour les citoyens de Saint-Pie, mais dans une prospective cet investissement ne peut qu'être bénéfique à long terme pour la population qui habite les deux rives de la rivière. Il est de plus en

plus prouvé que la préservation d'éléments patrimoniaux par les municipalités ou des citoyens, favorise la fierté d'appartenance au milieu et permet aussi le développement du tourisme. Nous en avons comme preuve l'ensemble religieux de Saint-Pie avec son église, le presbytère et le magnifique parc avec ses arbres centenaires où sont célébrées annuellement des activités à caractères culturels. Déjà la municipalité a développé un parc le long de la rivière. L'intégration du vieux pont dans cet ensemble plus vaste, incluant une piste cyclable, donnerait au vieux Saint-Pie une dimension toute nouvelle du point de vue touristique. Nous croyons aussi qu'il ne faut pas non plus sous-estimer les campagnes de financement et tous les paliers de gouvernements pour aider à la réalisation d'un tel projet. C'est pourquoi nous espérons que ce magnifique témoin de la vie de Saint-Pie d'autrefois, restera encore longtemps debout, pour témoigner aux générations futures de la façon de faire de nos ancêtres.

Gilles Bachand
Président de la Société d'histoire des Quatre Lieux
Saint-Paul d'Abbotsford, Saint-Césaire, Ange-Gardien et Rougemont)

Il y a encore du bon monde...

Je désirerais vous faire part d'un événement que j'ai vécu avec mon amie il y a deux semaines, et qui m'a rappelé que malgré tout, il existe encore de bonnes gens parmi nous.

Dans la soirée du 16 octobre dernier, nous revenions de Saint-Hyacinthe, lorsque notre voiture est tombée en panne sur la route 235. Nous marchions sur l'accotement pour nous rendre à la résidence la plus proche lorsqu'un couple, ayant remarqué notre voiture sur le bas-côté, s'est arrêté à notre hauteur pour nous demander si nous avions besoin d'aide. Il s'agissait de M. Guy Tétreault et de sa conjointe, de Saint-Barnabé-Sud. Après lui avoir expliqué notre situation, il nous a offert de nous ramener à notre auto pour y jeter un coup d'oeil...

Devant l'évidence de devoir appeler une remorqueuse, M. Tétreault nous offre

alors de nous emmener à Saint-Thomas-d'Aquin pour téléphoner. Et ce n'est pas tout! Une fois l'appel effectué, ils nous ont ramenés à notre véhicule... et ont attendu avec nous l'arrivée de la remorqueuse!

Durant la conversation qui a suivi, M. et Mme Tétreault nous ont confié avoir déjà vécu une mésaventure similaire et avoir été secourus par des gens bienveillants. Ils s'étaient alors juré de faire de même dès qu'ils en auraient l'occasion. M. et Mme Tétreault, nous désirons donc, mon amie et moi, vous remercier du fond du coeur pour cet élan de bonté. Vous êtes la preuve vivante que l'altruisme et la générosité sont encore (et malgré tout) à la mode dans ce monde. Et soyez assurés que nous nous souviendrons de vous pour longtemps!

Martin Boulanger
Massueville



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Rester les pieds sur terre

Un proverbe chinois dit : « Si élevé que soit l'arbre, ses feuilles tombent toujours à terre ». Une belle philosophie à inculquer aux personnes qui pourraient se croire, à tort, invincibles ou au-dessus de tout. Parce que peu importe la fortune, la suprême intelligence, la carrière brillante ou la relation amoureuse parfaite, personne n'est à l'abri des intempéries et des soubresauts de la vie. D'où l'importance de toujours rester les pieds sur terre et de garder appui dans des valeurs durables et profondes.

Merci au personnel de Réseau Santé

Je tiens ici à rendre un hommage bien particulier à toutes les personnes qui ont pris soin de ma mère, Madeleine Beaudoin Bienvenue, décédée le 20 octobre dernier à l'âge de 87 ans.

Dans un premier temps, un merci spécial au docteur Rosaire Désautels, qui l'a suivie pendant 30 ans et en qui elle avait une confiance absolue; confiance bien méritée d'ailleurs. Dernièrement, elle a dû être hospitalisée quelques jours à l'urgence du CHHM, presque une semaine au 7e étage pour ensuite être dirigée vers l'UCDG située au 6e étage de l'Hôtel-Dieu. À chacun de ces endroits, elle a reçu des soins empreints de respect et de douceur.

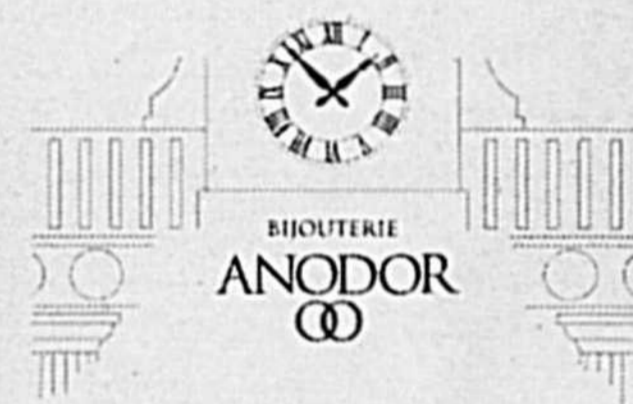
Enfin, le 7 octobre, nous la ramenions à la maison afin de lui permettre de terminer ses jours dans son environnement familial, ce que nous n'aurions jamais pu faire sans l'aide précieuse du CLSC des Maskoutains. Ces gens ont certainement ce qu'on appelait jadis « la vocation ». Ils sont dotés d'une gentillesse, d'une chaleur humaine, d'une compréhension et d'un esprit de service exceptionnels. À aucun moment, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, nous n'avons eu le sentiment de déranger lorsque nous faisons appel à

eux pour nous aider ou simplement pour nous sécuriser.

Je tiens à remercier de façon particulière Sylvie Laprade, travailleuse sociale, qui a pris le temps de nous écouter, de nous encourager et quelques fois de nous consoler. Et je termine en louant le travail angélique du docteur France Larivière. Ceux qui oseront désormais dire que les médecins ne travaillent que pour faire passer la carte-soleil trouveront ici forte opposition. Qui de nos jours peut se vanter d'avoir la visite d'une infirmière et d'un médecin à la maison quotidiennement? Ceux qui font appel au CLSC. Avec ce petit bout de femme de laquelle se dégage une énergie sans bornes mais un respect profond de la vie et de la dignité, nous avons réussi à offrir à maman le dernier cadeau de sa vie sur cette terre : mourir chez elle, entourée des siens.

Merci à tous les intervenantes et intervenants de l'hôpital et surtout du CLSC des Maskoutains. Notre reconnaissance vous est désormais acquise.

Micheline Bienvenue,
Saint-Hyacinthe



Spécialités :

Perles • or • diamants

Dépositaire des montres

SWISS ARMY
WITTNAUER • ORLEAN
TISSOT • RODANIA
FILA • CELEBRITY

Dépositaire des horloges

SEIKO • LES HORLOGES
DE BEUCE INC. •
MOMENTS

Réparation de bijoux,
montres et horloges
faite sur place.

(450) 773-1935

René Phaneuf,
horloger-bijoutier

1605, rue Des Cascades
Centre-Ville
de Saint-Hyacinthe



Financement sur place

2901620

Halte à la violence contre les femmes

Malgré des avancées considérables obtenues, dans le monde entier, tant sur le plan de la législation et des politiques que dans la pratique, les violences contre les femmes se poursuivent. Elles continuent de subir des actes ou des menaces de violence; c'est une épreuve partagée, au-delà des frontières, de la fortune, de la race ou de la culture. À la maison et dans le milieu où elles vivent, en temps de guerre comme en temps de paix, des femmes sont battues, violées, mutilées ou tuées en toute impunité. Une femme sur trois [dans le monde] est victime de mauvais traitement au cours de sa vie... (Amnistie internationale)

Il est de la responsabilité de l'État, de la société et des citoyens, de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à la violence contre les femmes. En conséquence, Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska manifeste son soutien à Amnistie internationale et à la Fédération des femmes du Québec pour la campagne « Halte à la violence contre les femmes ». Une nouvelle offensive contre la violence faite aux femmes, avec pour geste, une pétition

pour une campagne gouvernementale de sensibilisation et d'éducation sur 10 ans au Québec.

Pour mettre fin à cette plaie universelle et terrible atteinte aux droits humains, une mobilisation large et urgente des femmes et des hommes est nécessaire. Cette violence peut arriver autour de vous, ou à vous, à vos amis ou à des membres de votre famille. Jusqu'à ce que nous tous, hommes et femmes, nous disions « Je veux que cela cesse », cela continuera. « Il faut un engagement citoyen pour amener notre gouvernement à s'engager dans une large campagne de sensibilisation afin que tous et toutes deviennent conscients du caractère criminel et intolérable des comportements violents à l'égard des femmes, affirme la présidente de la FFQ, Michèle Asselin. Nous visons 100 000 signatures! »

Il est inconcevable que les femmes se voient infliger des atrocités pour la simple raison qu'elles sont des femmes. Au moins une femme sur trois subira de graves violences au cours de sa vie. Au Québec, une femme sur quatre a déjà été victime de violence de la part de son conjoint ou de son

ex-conjoint. Ne restons pas indifférent à cet appel pour agir. Disons NON à la violence! Elle est anormale, illégitime et inacceptable. Ne restons pas indifférents à cet appel pour agir.

Participons à l'action pour y mettre un terme. Nous vous invitons à faire signer dans votre milieu la pétition pour une campagne gouvernementale de sensibilisation et d'éducation sur 10 ans au Québec. Les pétitions seront remises au gouvernement le 6 décembre prochain. L'information relative à la campagne « Halte à la violence contre les femmes » est disponible sur le site de la section www.amnistie.qc.ca/femmes

Nous pouvons souhaiter que le caractère criminel et intolérable des comportements violents à l'égard des femmes devienne aussi évident que le port de la ceinture de sécurité en voiture.

Jean-Paul St-Amand
Solidarité Populaire
Richelieu-Yamaska

Écrivez-nous

Le Courrier invite les lecteurs à faire connaître leurs opinions et il accordera une attention spéciale aux textes traitant des questions locales ou régionales. Les lettres doivent être courtes et précises. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. Celui-ci doit aussi fournir les indications relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abrégier les lettres.

Faire parvenir toute correspondance à:
Lettres ouvertes,
655 avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe (Qc), J2S 5G4.

Nous recevons aussi vos courriels à:
redaction@lecourrier.qc.ca



Ville de Saint-Hyacinthe
INFO-TRAVAUX

La Ville de Saint-Hyacinthe s'excuse pour les désagréments que pourront vous apporter ces travaux et vous remercie de votre collaboration. Veuillez prendre note que l'échéancier des travaux est sujet à changement selon les caprices de dame nature.

Échéancier	Localisation	Nature des travaux
Semaine du 1er au 5 novembre 2004	1. Avenue Pratte, entre Girouard et Casavant (districts Cascades, Bois-Joli et Deux-Clochers)	Poursuite des travaux, de Girouard à Casavant
	2. Boulevard Casavant Ouest phase 2, de Laurier Ouest vers le nord (districts Hertel et Saint-Thomas-d'Aquin)	Poursuite des travaux
	3. Rue des Seigneurs Ouest, de Concorde Sud vers l'ouest (district Saint-Joseph)	Poursuite des travaux
	4. Avenue de la Concorde Nord, entre Marguerite-Bourgeoys et Calixa-Lavallée (district Cascades)	Réfection à l'arrière des trottoirs
	5. Avenue Bousquet et rue Dalairé (district Bois-Joli)	Réfection à l'arrière des bordures
	6. Rue des Seigneurs Ouest, de Thuot vers l'est (district Saint-Joseph)	Pavage
	7. Rue Larivée Ouest, de l'existant vers l'ouest (district Cascades)	Préparation avant pavage
	8. Rue Larivée Est (phase 1) et des Séminaristes (district Bois-Joli)	Préparation avant pavage
	9. Rue Delorme, de Lamothe à l'extrémité est (district Deux-Clochers)	Préparation avant pavage
	10. Rue Vadeboncoeur (district Deux-Clochers)	Préparation avant pavage
	11. Rue M.-O. David, de Chapais vers l'ouest (district Hertel)	Réfection à l'arrière des bordures
	12. Stationnement du parc Gérard-Côté (district Sainte-Rosalie)	Réfection à l'arrière des bordures
	13. Avenue Bourdages Sud, de des Seigneurs Ouest vers le nord (districts Saint-Joseph et La Providence)	Pavage
	14. Rue Picard, de Trudeau à Beaudry (district Vanier)	Réfection des accotements
Semaine du 8 au 12 novembre 2004	15. Avenue Pratte, entre Girouard et Casavant (districts Cascades, Bois-Joli et Deux-Clochers)	Poursuite des travaux
	16. Boulevard Casavant Ouest phase 2, de Laurier Ouest vers le nord (districts Hertel et Saint-Thomas-d'Aquin)	Poursuite des travaux
	17. Rue des Seigneurs Ouest, de Concorde Sud vers l'ouest (district Saint-Joseph)	Poursuite des travaux
	18. Avenue Bourdages Sud, de des Seigneurs Ouest vers le nord (districts Saint-Joseph et La Providence)	Réfection à l'arrière des bordures et trottoirs
	19. Rue Larivée Ouest, de l'existant vers l'ouest (district Cascades)	Pavage
	20. Rue des Seigneurs Ouest, de Thuot vers l'est (district Saint-Joseph)	Réfection à l'arrière des bordures
	21. Rue Larivée Est (phase 1) et des Séminaristes (district Bois-Joli)	Pavage
	22. Rue Delorme, de Lamothe à l'extrémité est (district Deux-Clochers)	Pavage
	23. Rue Vadeboncoeur (district Deux-Clochers)	Pavage

Pour plus d'information : 778-8440

CENTRE DES ARTS

Semaine du 1er novembre

Érection de la structure du bâtiment dans la zone no 1.
Coffrage de la zone 2.
Remblayage de la zone 3.
Stationnement Plaza
- Les cases de stationnement nouvellement réaménagées sont disponibles.
- Le stationnement sur rue au pourtour du site est maintenu sur la rue Saint-Antoine et l'avenue Sainte-Anne, dans les cases prévues à cet effet.
- Fermeture de quelques cases dans le stationnement près de la rivière (délimitées par des blocs), afin de permettre la localisation de roulottes de chantier et de remiser la terre temporairement.

Circulation

- La circulation au pourtour du site sera priorisée.
- L'accès au site pour les camions sera priorisé par la rue Marguerite-Bourgeoys.
- Des ouvertures ont été faites dans la clôture de chantier, rue Saint-Antoine, afin de permettre aux citoyens de voir les travaux en toute sécurité. L'accès au site de construction est accessible seulement aux personnes assignées aux travaux.

Pour plus d'information : 778-8333



Concept Vivoro
soled'ongles • Bronzage

Bien connu dans le monde de la coiffure,
Solange Houle, styliste coloriste,
possédant plus de
20 ans d'expérience, saura vous
conseiller pour un "LOOK UNIQUE".
Venez la rencontrer du
mercredi au samedi

7015, boul. Laframboise (Saint-Thomas-d'Aquin)
450-796-5454

Aimeriez-vous travailler dans le domaine de LA COUPE DE VIANDE AU DÉTAIL



OCCUPATION OFFRANT DE TRÈS BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI EN COLLABORATION ET FINANCÉ PAR EMPLOI-QUÉBEC MONTRÉGIE (CLE Saint-Hyacinthe)

CONTENU : Aiguisage et affilage des couteaux;
Découpe de la viande;
Transformation de la viande;
Service à la clientèle.

LIEU : Une entreprise de la MRC Les Maskoutains

DÉBUT : décembre 2004

DURÉE : 570 heures, incluant des stages en entreprise

HORAIRE : de soir, du lundi au vendredi

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

être : - prestataire de l'assurance-emploi ou;
- prestataire de l'assistance-emploi ou;
- personne sans revenu et;
- admissible aux critères de repérage d'Emploi-Québec.

EXIGENCES :

avoir : - un intérêt significatif pour ce genre de travail;
- un intérêt significatif pour le service à la clientèle;
- complété des études de niveau Sec. III, ou l'équivalent;
- une bonne dextérité manuelle.

*Formation offerte tant aux femmes qu'aux hommes sans emploi.

Vous devez vous inscrire à une séance d'information obligatoire, en téléphonant au CLD Les Maskoutains au (450) 773-4232, poste 241

S.V.P. vous devez apporter votre curriculum vitae et votre dernier relevé de notes lors de cette séance d'information.

Emploi Québec
Montréal

CLD LES MASKOUTAINS
Centre local de développement

En 2004 : plus de recettes que prévu



Jean
DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

En raison de la vigueur de l'économie maskoutaine, surtout en matière de transactions immobilières, les recettes de la Ville de Saint-Hyacinthe devraient dépasser les prévisions de plus de 1,3 million de dollars.

Pour illustrer cet état de fait, notons que le service de l'Urbanisme a émis des permis de construction s'élevant à 91,3 M \$ en 2003, ce qui représentait du jamais vu pour la Ville.

Cette année, pour les dix premiers mois de 2004, la valeur des permis dépasse déjà les 116 M \$.

Cela se traduit par des recettes additionnelles de 86 000 \$ uniquement pour l'émission des permis de construction. Parallèlement, les revenus associés à la taxe foncière dépassent la prévision de 700 000 \$.

En plus, les nombreuses transactions immobilières font en sorte que la prévision pour les droits de mutation devrait être dépassée d'un montant de 280 000 \$.

Par contre, en 2003, les nombreux projets de construction associés au programme de crédit de taxes provoquaient un manque à gagner de près de 500 000 \$.

Remboursement de la dette

Au cours de la dernière année, les élus ont dérogé à leur mot d'ordre sur leur politique de financement.

Ils ont eu recours à un règlement d'emprunt de 1,6 M \$ pour le prolongement du boulevard Casavant, entre le boulevard Laurier et le Grand Rang afin de faciliter le développement domiciliaire dans ce secteur.

« Il a été démontré que certains projets de développement pouvaient être financés de cette façon et qu'ils entraînent des retombées par leur réalisation », indique le maire Bernier.

L'an prochain, ce sera au tour du réaménagement du viaduc Girouard de transiter par voie de financement.

« Cette approche ne remet cependant pas en question la stratégie de remboursement de la dette en cours. Il faut rappeler que notre situation financière s'améliore d'année en année si bien que Saint-Hyacinthe deviendra d'ici peu l'une des seules municipalités de 50 000 habitants et plus au Québec à avoir éliminé sa dette », précise M. Bernier.

En 2003, la Ville a remboursé 6,7 M \$ en capital sur sa dette globale qui atteignait 33,9 M \$.

La réduction graduelle de la dette fait en sorte que les frais de financement associés au remboursement de la dette n'occupent plus que 18 % du budget annuel d'opération de quelque 50 M \$. Per capita, la dette est passée de 755 \$ à 659 \$ entre les exercices 2002 et 2003.

Dans la taxe foncière payée par les contribuables de l'ex-Ville de Saint-Hyacinthe, une somme de 34 ¢ va au remboursement de la dette. À titre d'illustration, en tenant compte du rôle d'évaluation en vigueur, le 34 ¢ représente un montant annuel de 7,5 M \$.

Les principales immobilisations en 2004

Centre des arts Juliette-Lassonde	9 159 603 \$
Réfection de l'aqueduc sur Pratte	1 915 600 \$
Prolongement du boulevard Casavant Ouest (2e phase)	1 636 800 \$
Resurfacement de rues et trottoirs	1 557 811 \$
Décanteurs statiques (usine de filtration)	1 308 000 \$



« Notre équipe excelle sur la route! »

Votre assurance auto va plus loin grâce à notre équipe de spécialistes.

Évolution

de la dette globale

2003	33 888 587 \$
2002	38 856 519 \$
2001	40 705 128 \$
2000	44 930 710 \$
1999	47 760 142 \$



**Groupe Desmarais
Pinsonneault & Avard**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
ET CABINET DE SERVICES FINANCIERS

7180, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 796-3321 • info@groupepda.com

Fournisseur autorisé

ING 
ASSURANCE

0290663

De concert

POUR LE CENTRE DES ARTS
JULIETTE-LASSONDE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF : 1 800 000 \$

ACTUELLEMENT : 1 768 380 \$



CABINET DE CAMPAGNE

MME LUCIE GAGNON
COPRÉSIDENTE DU CABINET

M. ANDRÉ H. GAGNON
COPRÉSIDENT DU CABINET

M. JEAN BIENVENUE
PRÉSIDENT, FRIGO ROYAL INC.

M. PIERRE BIENVENUE
PRÉSIDENT, LIBRAIRIE DAIGNEAULT

ME JEAN-PIERRE BOILEAU
AVOCAT, BRODEUR, BOILEAU,
ARPIN, PICHÉ, S.R.L.

M. PIERRE BORNAIS
PRÉSIDENT, LES COMMUNICATIONS
PIERRE BORNAIS ENR.

MME FRANCE GUILMAIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SOCIÉTÉ
DE DIFFUSION DE SPECTACLES

M. ALAIN RIVARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL
VILLE DE SAINT-HYACINTHE

M. PIERRE SOLIS
PRÉSIDENT, SOCIÉTÉ DE DIFFUSION
DE SPECTACLES

COMITÉ D'HONNEUR

M. DENIS BEAUREGARD
PRÉSIDENT, CAISSE POPULAIRE DE
SAINT-PIE-DE-BAGOT

M. CLAUDE BERNIER
MAIRE, VILLE DE SAINT-HYACINTHE

MME CHANTAL BRODEUR
FEMME D'AFFAIRES

M. BENOIT CHARTIER
PRÉSIDENT-ÉDITEUR
LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

MME HUGUETTE CORBEIL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M. FRANÇOIS DUGAS
PRÉSIDENT, PERFECTA PLYWOOD LTÉE

M. GUY DUHAIME
PRÉSIDENT
GROUPE MULTI COURTAGE INC.

M. RAY-MARC DUMOULIN
CONSEILLER MUNICIPAL

M. ROBERT DUTTON
PRÉSIDENT ET CHEF DE DIRECTION
RONA INC.

M. JEAN FONTAINE
PRÉSIDENT, JEFO INTERNATIONAL INC.

M. BENOIT FRAPPIER
PRÉSIDENT, LES CÂBLES BEN-MOR INC.

M. RICHARD GAGNON
PRÉSIDENT, LA SURVIVANCE

ME LOUIS-H. LAFONTAINE
NOTAIRE, LAFONTAINE, L'HEUREUX ET
ASSOCIÉS INC.

M. FRANÇOIS LANOIE
COMPTABLE ASSOCIÉ, SAMSON,
BÉLAIR, DELOITTE & TOUCHE

DR JEAN LASSONDE
CHIRURGIEN VASCULAIRE
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

M. MICHEL LASSONDE
JUGE, COUR DU QUÉBEC

M. PIERRE LASSONDE
PRÉSIDENT
NEWMONT MINING CORPORATION

M. ROBERT ROBIN
PRÉSIDENT, LES CONSTRUCTIONS
ROBIN INC.

ME JACQUES SYLVESTRE SR
AVOCAT, SYLVESTRE ET ASSOCIÉS

M. JACQUES VALOTAIRE
PREMIER VICE-PRÉSIDENT À LA
DIRECTION ING CANADA

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES DE SAINT-HYACINTHE - 50 000 \$

Les 17 concessionnaires automobiles de la région maskoutaine ont uni leurs efforts et, par le biais de l'Association des concessionnaires automobiles de Saint-Hyacinthe, ils contribueront un montant de 50 000 \$ à la campagne de financement du Centre des arts Juliette-Lassonde.

Pour faire part de cette bonne nouvelle aux coprésidents de la campagne, madame et monsieur Gagnon, l'Association a délégué quatre de ses membres, à savoir : madame Marie-Josée Fafard, messieurs Guy Lussier, Michel Baril et Michel Gagné.

« C'est grâce au regroupement de toutes nos entreprises que nous sommes en mesure de contribuer un montant aussi important pour soutenir un projet auquel nous croyons. Grâce à des clients dont la fidélité peut être qualifiée d'exemplaire, nous pouvons à notre tour confirmer un apport substantiel à la réalisation d'un Centre des arts qui fasse honneur à toute la communauté. Individuellement et collectivement, c'est un projet qui nous tient à cœur car c'est la communauté dans laquelle nous faisons des affaires et nous vivons. »

Ils ont déclaré que leur contribution constitue un juste retour des choses et qu'ils se devaient d'être présents dans une campagne de levée de fonds pour la construction d'un tel équipement collectif.

Car c'est toute la qualité de vie des Maskoutains et des Maskoutaines qui sera améliorée en permettant le développement de toutes sortes d'activités culturelles.

Rappelant que chacun des membres reçoit de nombreuses demandes de financement, demandes individuelles ou collectives, les porte-parole de l'Association ont fait valoir leur participation fréquente et variée dans la vie communautaire de la région.

« Si nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes, nous portons une attention particulière à toutes celles qui nous

sont présentées et c'est avec enthousiasme que, toutes les fois que la chose est possible, nous apportons notre collaboration. »

« L'ampleur du projet du Centre des arts et les répercussions économiques et sociales qui en découleront pour les années à venir demandaient la réponse que nous avons apportée aux responsables de la campagne de financement. C'est aussi notre manière de démontrer notre attachement à notre clientèle et à cette communauté! »

Guy Lussier, représentant de l'Association des concessionnaires automobiles de Saint-Hyacinthe



M. André H. Gagnon et Mme Lucie Gagnon, coprésidents de la campagne, Mme Marie-Josée Fafard, Volkswagen St-Hyacinthe, M. Michel Gagné, Galeries Nissan, Kia et Suzuki, M. Guy Lussier, Lussier Pontiac Buick GMC Ltée, M. Pierre Solis, président, division des dons spéciaux, M. Michel Baril, Baril Ford Lincoln inc., M. Guy Duhaime, vice-président des dons spéciaux et M. le maire Claude Bernier.

LAFERTÉ INC. - 10 000 \$

Se faisant le porte-parole de monsieur Louis-J. Laferté, président de Laferté inc., monsieur Martin Dupré, directeur général de l'entreprise dans la région de Saint-Hyacinthe, a confirmé une contribution de 10 000 \$ à la Campagne de financement.

Rappelant qu'il s'agit d'un projet local dont le dynamisme devrait porter des fruits durant des années, monsieur Dupré a profité de l'occasion pour rappeler le rôle joué par Laferté inc. dans la communauté. « Il s'agit d'un don important pour nous mais c'est aussi une façon de remercier et de soutenir notre clientèle dans un projet qui lui tient à cœur. »

Martin Dupré, directeur général



M. André H. Gagnon et Mme Lucie Gagnon, coprésidents de la campagne, M. Martin Dupré, directeur général, Laferté inc., M. Pierre Solis, président, division des dons spéciaux, M. Guy Duhaime, vice-président des dons spéciaux et M. le maire Claude Bernier.

PP DESLANDES - 10 000 \$

Les dirigeants de la compagnie PP Deslandes considèrent cette contribution importante à la campagne de financement comme leur participation à titre de citoyen corporatif.

Bien implantée dans toute la région, l'entreprise considère que ce Centre des arts contribuera grandement à améliorer la qualité de vie sociale et artistique d'aujourd'hui ainsi que pour les générations futures.

Il est aussi important de manifester son soutien quand une communauté se prend en main et manifeste son intention d'aller de l'avant, comme le prouve la présente campagne.

Réal Deslandes et France Gonthier, PP Deslandes



Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne, M. François Lanoie, vice-président des dons spéciaux, M. Réal Deslandes et Mme France Gonthier, PP Deslandes, M. Pierre Solis, président, division des dons spéciaux, M. André H. Gagnon, coprésident de la campagne et M. le maire Claude Bernier.

CANADIAN TIRE - 10 000 \$

Nouveaux Maskoutains depuis quelques années, nous sommes heureux de participer à cette levée de fonds qui permettra la réalisation d'un projet dont on parle depuis longtemps. Voilà une preuve que, après de longues discussions, il faut passer à l'action lorsque le moment est venu.

Le dynamisme et l'exemple des coprésidents de la campagne ne sont pas étrangers au succès rencontré jusqu'à maintenant par la campagne de financement.

Le Centre des arts sera un atout de plus pour la Ville et la communauté maskoutaine et ce, durant des années à venir.

Lyne Deslauriers et Pierre Boulos, Canadian Tire



M. le maire Claude Bernier, Mme Lucie Gagnon, coprésidente de la campagne, M. François Lanoie, vice-président des dons spéciaux, Mme Lyne Deslauriers et M. Pierre Boulos, Canadian Tire, M. Pierre Solis, président des dons spéciaux, M. André H. Gagnon, coprésident de la campagne.

AUTRES DONNÉS - 10 100 \$

1 x 2 500 \$ - Garage Robert Dupras inc.

1 x 2 000 \$ - Donateur anonyme

3 x 1 000 \$

Esther Malo et Daniel Pineault

Suzanne Bourque Roy

Michèle Tanguay et Réjean Pion

5 x 500 \$ - Donateurs anonymes

1 x 100 \$ - Yves Savary

Erratum : Lors de la remise du don de 5 000 \$ de M. le député Léandre Dion paru dans l'édition du Courrier du 20 octobre, il aurait fallu lire : Mme Estelle Huot et M. le député Léandre Dion, 5 000 \$.

À TOUS CEUX QUI ONT LEUR MILIEU À COEUR : MERCI !

Les groupes communautaires demandent l'équité

Ariane Faribault

Pour souligner la journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome le 23 octobre, la Corporation de développement communautaire des Maskoutains (CDC) a tenu à rencontrer le député Léandre Dion, pour discuter de financement et d'équité.

Lucie Raïche, directrice générale de la CDC, utilise la métaphore pour dénoncer la situation. « Certains groupes roulent en voiture, et maintenant presque en Cadillac,

alors que certains ont de la difficulté à s'acheter une bicyclette, indique-t-elle. Il faut plus d'équité pour que tout le monde roule au moins en voiture. »

Le député Dion a admis qu'il fallait trouver des solutions pour que les groupes communautaires n'aient plus à prendre de leur temps pour quêmander de l'argent. « Ça demande du temps important, beaucoup de patience et de courage pour travailler à aller chercher de l'argent », mentionne-t-il.

Il ajoute également qu'il est essentiel que les groupes communautaires conservent leur autonomie pour leur permettre de garder un esprit créatif. « L'autonomie est indispensable à la créativité, affirme Léandre Dion, et la créativité permet aux organismes de mieux s'adapter aux besoins de la population. »

Le député croit d'ailleurs fermement que le gouvernement devrait augmenter les subventions. « L'État a intérêt à financer ces groupes, a-t-il indiqué, parce que s'il offrait lui-même ce qu'ils font, ça coûte-

rait beaucoup plus cher et les services seraient moins bons. »

« Il y a une incompréhension totale de tout le travail que vous faites, a-t-il ajouté. Les élus ont tendance à vouloir mesurer les résultats d'un travail rapidement, mais les résultats de ce que vous faites s'observent à beaucoup plus long terme. »

M. Dion encourage tout de même les organismes à poursuivre leurs revendications. « Je vous appuie, et je vais continuer de vous appuyer à l'Assemblée nationale. Ne lâchez pas, vous faites un travail difficile et indispensable », a-t-il conclu.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Le député Léandre Dion a souligné son appui aux groupes communautaires à la directrice générale de la CDC, Lucie Raïche.

En novembre
Venez au **Andréa Café**
RESTAURANT
CUISINE CRÉATIVE ET ÉVOLUTIVE

et participez au concours
"Gagnez votre facture"
sur réservation de 15 personnes et plus
Valide du dimanche au mercredi
Tirage 1er décembre

- Applicable avant taxes sur repas seulement
- Remise en certificats-cadeaux 2005
- Menu de groupe établi

www.restaurantandrea.com
1485, rue St-Antoine 774-3620

SURPLUS LIQUIDATION
BOUTIQUE DE NOËL

RÉDUCTION 50%

Réalisez enfin le Noël de vos rêves!

Liste des articles proposés :

- ▲ SAPINS
- ▲ DÉCORATIONS DE NOËL
- ▲ RUBANS
- ▲ CRÊCHES & PERSONNAGES FONTANINI
- ▲ LUMIÈRES DE NOËL DÉCORATIVES
- ▲ BIJOUX VICTORIENS
- ▲ SACS DU SOIR
- ▲ PORCELAINES ANGLAISES
- ▲ PUBLICATIONS VICTORIENNES
- ▲ CARTES DE SOUHAITS UNIQUES
- ▲ LAMPES DE TABLES
- ▲ ET BIEN D'AUTRES PRODUITS...

**NES'APPLIQUE PAS SUR LES LUMIÈRES DE NOËL RÉGULIÈRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES.

10\$ DE RABAI
AVEC TOUT ACHAT DE 100\$ ET PLUS AVANT TAXES
1 coupon par client
Valide jusqu'au 31/12/2004

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES
Lundi-mardi et mercredi : 10h-17h30
Jeudi-vendredi : 10h-21h
Samedi : 10h-17h
Dimanche : 12H-16H

M.I.R.L.U.X
CENTRE-VILLE
345 AV. MONDOR
ST-HYACINTHE
(FACE AU VASTE STATIONNEMENT MUNICIPAL)

LOCAL 450-771-6635
EXTÉRIEUR 1-800-363-1343

Vive la vie LG **LES PRIX TOMBENT !**
MONITEURS ACL DE LG

Profitez des rabais d'automne !!
LG vous offre la qualité, la performance et tout cela ...
À BAS PRIX !!!

Ayez plus d'espace pour travailler, profitez de la technologie ACL de LG. Aussi les écrans à tube plat sont disponibles.

LG 15" L1510T
- 1024x768@75hz
- Contraste 400:1
- Réponse : 25ms
- Analogue/Tuner
- Couleur : silver
- Haut-Parleur
489,99\$

LG 17" L1710S
- 1280x1024@75hz
- Contraste 550:1
- Réponse : 16ms
- Analogue
- Couleur : silver
499,99\$

LG 17" L1910S
- 1280x1024@75hz
- Contraste 500:1
- Réponse : 25ms
- Analogue
- Couleur : silver
669,99\$

LG 17" T710BHK
- Écran à tube (CRT)
- 1024x768@85hz
- Ez-Flat (16" visible)
- Anti-Reflet
- Couleur : noir
189,99\$

WWW.PIXEL.CA
1767 des Cascades
Saint-Hyacinthe (Québec)
Téléphone : (450) 773-0004

2039 Boul. Marie-Victorin
Varenes (Québec)
Téléphone : (450) 929-3838

PIXEL Informatique SUPER MICRO

l'informatique la réseautique le service
on connaît ça.

Mercredi 3 novembre 2004 - Le Courrier - A-15

LIQUIDATION DES CUIRS

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
MANUFACTURIER - IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR

2 JOURS SEULEMENT!!!

JEUDI 4 NOVEMBRE
de 10 h à 21 h

VENDREDI 5 NOVEMBRE
de 10 h à 21 h

PLUS DE 2 000
blousons de cuir et de
suède, manteaux et
pantalons pour femme
et homme

**Cuir, peau de mouton et
agneau italien renversé**

**Pantalons de cuir
homme et femme**

Prix régulier 300 \$ Pour **99⁹⁹\$**

**Blousons de cuir
pour femme**

Prix régulier 350 \$ Pour **124⁹⁹\$**

**Blousons de cuir pour
homme et femme**

Prix régulier 400 \$ Pour **149⁹⁹\$**

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

RABAIS JUSQU'À 75%

Hôtel des Seigneurs

1200, rue Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe Qc
(450) 774-3810

Crédit de taxes pour ING

Jean Dumont

L'agrandissement du siège social de la compagnie ING sera assujéti au programme de crédits de taxes de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Un avis de motion a été présenté lundi au conseil concernant le programme de revitalisation à l'égard du centre-ville.

On agrandira le territoire éligible au programme, qui s'arrête actuellement à la rue Bourdages.

ING a annoncé l'hiver dernier son intention d'investir plus de dix millions de dollars pour relocaliser ses installations à Saint-Hyacinthe.

Stationnement

En plus, comme il avait été annoncé il y a quelques semaines, la Ville s'engage à déneiger à ses frais les quelque 75 cases de stationnement près de l'immeuble d'ING au centre-ville.

Le stationnement pourra servir aux consommateurs de même qu'à ceux qui assisteront à des spectacles au Centre des arts en soirée la semaine de même que les fins de semaine.

Le contrat de déneigement a été octroyé aux Équipements Dansard, pour les cinq prochaines années, pour une somme globale de 31 600 \$.

On sait aussi que la Ville a accepté de changer le nom du stationnement Plaza pour l'appeler dorénavant Stationnement ING.

La contribution financière de la compagnie d'assurance pour le Centre des arts s'élève à 125 000 \$.

Opération Nez Rouge

Comme à chaque année, la Ville s'engage à aider financièrement l'Opération Nez Rouge à la hauteur de 2 000 \$ somme qui correspond au coût d'achat de l'essence pour les véhicules des bénévoles.

Service de météo

La Ville reconduit son entente avec Michel Morissette pour les services de météorologie.

L'entente qui commence le 1er janvier prochain s'étale sur trois ans. M. Morissette recevra la somme de 225 \$ par mois.

Centre des arts

La campagne de financement du Centre des arts se terminera le 19 novembre prochain.

Une soirée reconnaissance aux donateurs aura lieu le mardi 30 novembre prochain, entre 17 h et 19 h, au Collège St-Maurice. On dévoilera alors le montant global de la campagne qui dépassera vraisemblablement les deux millions de dollars.

Le maire rappelle que les gens qui versent plus de 500 \$ auront le privilège de voir leurs noms inscrits sur un tableau d'honneur dans la future salle.

Comité consultatif d'urbanisme

La Ville se cherche trois candidats pour siéger au comité consultatif d'urbanisme à compter de janvier prochain.

Trois titulaires complètent leur mandat à ce comité soit Hugues St-Pierre, Jean-Yves Tremblay et Serge Forand.

On s'attend à recevoir plus d'une vingtaine de candidatures.

Stade L.-P.-Gaucher

La Ville renouvelle son entente avec les caisses populaires Desjardins du secteur maskoutain au sujet de la publicité sous le tableau indicateur au stade L.-P.-Gaucher.

Il s'agit d'une entente de cinq ans rapportant annuellement 2 500 \$ aux autorités municipales.

Le Cousin

Il y a également eu reconduction de l'entente avec les nouveaux propriétaires du Cousin de Saint-Hyacinthe, de la ligue nord-américaine de hockey.

L'équipe paie « moitié prix » pour les heures de glace (75 \$) durant le camp d'entraînement, les pratiques et les 30 jouets de la saison régulière. Durant les séries, la Ville assume la facture.

Les fruits de la vente de publicité et de bière durant les rencontres vont à l'équipe.

L'entente actuelle se termine le 31 mai prochain.

D'autre part, les Travaux publics ont en main une étude de la firme Teknika sur la capacité portante de la structure réalisée en 1997 à l'époque du Laser de Saint-Hyacinthe.

En début de saison, le Cousin a fait une demande pour l'ajout de cinq loges aux huit actuelles.

Gratte hydraulique

Pour la première année, la Ville procède à une location d'une gratte hydraulique pour l'ensemble de la saison hivernale, de décembre à mars.

Il s'agit d'un montant fixe de 8 000 \$ par mois jusqu'à un maximum de 32 000 \$ pour la saison.

Par le passé, on payait l'équipement à l'heure.

PUBLI-REPORTAGE



Une entreprise tournée vers l'avenir...

RESTO



Dave Morissette et Lyne Dupré, propriétaires du Resto Le Four remercient toute la population maskoutaine pour leur encouragement et leur fidélité depuis bientôt 4 ans.

Le Resto Le Four de Saint-Hyacinthe s'est vu décerner le prix honorifique des entreprises grandissantes en région **Bravo!**

Une équipe

Fourmidable

Pour un service attentionné de qualité, venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous accueillir chaleureusement.



Jour après jour et avec le souci du détail, nos chefs vous concoctent de délicieux repas pour votre plaisir et celui de vos amis

Nouveau
Salade Bar à volonté

Tous les vendredis soirs
CHANSONNIER

À surveiller!
Bientôt agrandissement



1350, rue Gauvin • 774-FOUR (3687)

Coopérative de services à domicile
Entretien domestique



Services offerts :

- Entretien ménager
- Aide aux parents
- Grand ménage
- Approvisionnement et autres courses
- Aide à domicile

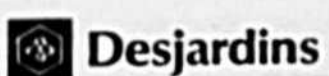
* Reçus fournis à tous les membres

Pour informations :

1005, des Cascades O.
Saint-Hyacinthe (Québec),
J2S 3G5

450-771-0605

En collaboration avec:
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MRC LES MASKOUTAINS



0288108

Jean Dumont

Saint-Pie

Le député d'Iberville Jean Rioux passera la journée du lundi 22 novembre à Saint-Pie.

Il rencontrera les résidants durant la journée avant d'assister à la séance du conseil en début de soirée. Il fera le point avec eux sur certains dossiers municipaux. Y aura-t-il des discussions sur le Vieux Pont?

Si vous désirez rencontrer personnellement le député, n'hésitez pas à communiquer au bureau de comté d'Iberville au 1-800-348-7949.

Rue Frontenac

La municipalité de Saint-Damase demande au ministère des Transports de procéder à l'installation de glissières de sécurité en bordure de la rue Frontenac (route 231).

Il semble qu'il y ait des endroits dangereux sur cette route surtout en raison de la proximité de la rivière Yamaska.

Journal municipal

La municipalité de Saint-Barnabé renouvelle son entente avec Copies du Centre pour l'impression et la distribution de 345 copies du journal municipal. Le contrat s'élève à 156 \$ par mois.

Chef pompier

Les deux municipalités de Sainte-Madeleine ont modifié leur règlement pour per-

mettre à leur chef pompier Laurier Dion de poursuivre son travail.

Le nouveau règlement porte de 60 à 65 ans l'âge limite pour occuper ce poste.

Ressource en loisirs

Les municipalités de La Présentation, de Saint-Valérien et de Saint-Dominique envisagent de se doter d'une ressource en loisir.

Le titulaire aura un emploi à temps plein, pour trois ans, mais devra se partager la tâche dans les trois municipalités.

Ces dernières entendent profiter d'un programme de création d'emploi en loisir pour le milieu rural offert par Loisir et Sport Montérégie.

Portes ouvertes

Les autorités de la Ville de Saint-Pie tiendront une journée portes ouvertes le samedi 6 novembre à la nouvelle usine de filtration d'eau, de 13 h à 16 h au 361, rue Morin.

Sur place, il y aura également l'équipe des premiers répondants de Saint-Pie pour présenter le nouveau service et le véhicule d'urgence.

Parade de Noël

La municipalité de Saint-Liboire accepte de verser une somme de 600 \$ aux pompiers de l'endroit pour l'organisation d'une parade de Noël. On utilisera les camions du service des incendies.

Parc à Saint-Bernard

La municipalité de Saint-Bernard accepte l'idée de contribuer financièrement jusqu'à un maximum de 20 000 \$ à l'aménagement d'un parc public sur le territoire.

Le projet coûterait jusqu'à 52 000 \$ pour l'achat du terrain, l'excavation des sentiers, la pierre, le mobilier, les lampadaires, l'aménagement paysager, l'électricité le remplissage du fossé et l'installation d'un égout pluvial.

Une demande de subvention a été faite dans le cadre du programme du Pacte rural de même qu'auprès du député local Sylvain Simard et à la caisse populaire Fleurdelisé.

Yvan Loubier tourne la page

Jean Dumont

« Après avoir consulté mon avocat et étudié attentivement la question, j'ai décidé de ne pas poursuivre mon adversaire libéral Michel Gaudette à la suite des allégations de la dernière campagne électorale. »

Le député bloquiste Yvan Loubier préfère oublier cet épisode et surtout tourner la page.

« Je n'ai ni le temps et ni les ressources nécessaires pour m'astreindre à une telle procédure légale qui pourrait être très longue. Ce serait carrément une perte de temps. Mes responsabilités actuelles sont beaucoup trop importantes. »

M. Loubier estime que sa victoire, le 28 juin dernier, représente ni plus ni moins le verdict.

« Avec les ragots qu'il a laissé filtrer dans les derniers jours de la campagne, je crois que le verdict est venu de la population du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot. J'ai obtenu une victoire par près de 20 000 voix de majorité, ce qui ne s'était pas réalisé lors des trois campagnes précédentes. C'est du jamais vu. »

Le député fédéral estime tout de même que les propos de M. Gaudette sont désolants et indignes.

On se souvient que l'organisation de M. Gaudette avait présenté un pamphlet avec la photo de la résidence secondaire de M. Loubier sur la Rive-Sud de Québec. On a aussi insinué que M. Loubier aurait personnellement profité du célèbre programme des commandites dans le dossier des fêtes du 250e anniversaire de la Ville de Saint-Hyacinthe en 1998.

Il faut rappeler que la campagne électorale de 2000 avait aussi provoqué des étincelles et des mots durs entre les deux mêmes candidats.

Ne payez pas d'intérêt jusqu'en 2006

EXPERT EN CINÉMA-MAISON



TOSHIBA



Téléviseur 52 po. DLP

Format panoramique et haute-définition, qualité d'image exemplaire. (meuble en sus)

4 499^{99\$}

ou **187,50 \$/mois**

*Support TV en option



NOUVEAU
Installation gratuite de votre Cinéma-Maison
 *Obtenez 2 heures d'installation gratuites à l'achat d'un ENSEMBLE DE CINÉMA-MAISON (achat minimum de 1 500 \$)
 Demandez les détails à nos conseillers.

- Mesure seulement 15 1/2 po. de profondeur
- Pèse 115 lb, soit la moitié du poids des anciens écrans géants
- Image sublime, 6 fois supérieure à un téléviseur conventionnel

TOSHIBA L'essentiel c'est l'image

*Sujet à acceptation du département de crédit. Taxes en sus, paiement en 24 versements. Financement sur les produits sélectionnés. Photos à titre indicatif.



4370, boul. Laurier Est, Saint-Hyacinthe
 AUTOROUTE 20, SORTIE 138
 Saint-Hyacinthe (450) 799-5522
 Montréal (514) 866-8691 • Sans frais 1 800-363-1336
www.germainlariviere.com



Fermeture du Rona le Rénovateur à Saint-Damase



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Un peu plus de deux ans après la fermeture du marché Richelieu, voilà qu'une autre mauvaise nouvelle économique frappe la municipalité de Saint-Damase. Depuis samedi dernier, Rona le Rénovateur, de la rue St-Étienne, a été contraint de fermer ses portes à son tour.

« Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons pris la décision en juillet dernier, sauf qu'il faut se rendre à l'évidence, notre heure était venue », dit le propriétaire Jacques Normandin.

« Il y a de moins en moins de fidélité en matière commerciale. La preuve, pas moins de 82 % de notre volume d'affaires se faisait à l'extérieur de Saint-Damase. Il ne faut pas se conter d'histoire, les grandes surfaces, tant à Saint-Hyacinthe qu'à l'extérieur, représentaient une concurrence très forte. »

M. Normandin ajoute que depuis la fermeture de l'épicerie dans le village, la situation ne faisait qu'empirer.

Qui plus est, quelques mois seulement après que l'épicerie eut rendu l'âme, le quincaillier a pris la décision de réduire ses heures d'ouverture en soirée les jeudis et vendredis soir. Il n'y avait tout simplement pas assez d'achalandage. « Ça aurait été plus payant pour moi d'établir un péage à la sortie du village de Saint-Damase

vers Saint-Hyacinthe que de laisser mon commerce ouvert en soirée », lance-t-il à la blague.

Approche

M. Normandin a tenté d'approcher des investisseurs potentiels pour son commerce, mais les réponses étaient toujours les mêmes, négatives.

« Le profil type aurait été d'avoir un couple désireux d'acheter un commerce et qui aurait été prêt à travailler 90 h heures par semaine. »

Après 20 ans au sein de Supervision, ayant été tour à tour représentant et directeur des ventes, M. Normandin avait choisi de réorienter sa carrière dans la quincaillerie il y a 15 ans.

Il tourne la page aujourd'hui, mais ne s'en va pas à la retraite, bien au contraire.

Il deviendra directeur des achats pour le groupe J.O. Lévesque, qui possède cinq bannières Rona, en Estrie et en Montérégie. C'est d'ailleurs ce groupe qui fait l'acquisition de l'inventaire de Saint-Damase.

« Je ne suis pas amer. Je l'aurais cependant été si mes 12 employés avaient eu de la difficulté à se trouver un nouvel emploi. Ce sont des gens consciencieux et professionnels. Nous formions une belle famille et ce que j'apprécie particulièrement d'eux c'est qu'ils ont offert le même service malgré l'annonce de la fermeture du commerce. »

M. Normandin entend par contre diminuer ses heures de travail afin de

garder la santé, lui qui a eu certains avertissements à cet égard ces dernières années.

Les petites municipalités

Jacques Normandin est lui aussi pessimiste quant à l'avenir des petits commerces dans les municipalités périphériques.

Il y a quelques années, il a fait partie d'un comité à Saint-Damase qui s'intéressait à la question du développement résidentiel dans la municipalité. Le programme de crédits de taxes n'a tout simplement pas fonctionné.

Pourtant, Saint-Damase, une municipalité de 2 400 habitants, donne de l'emploi à

près de 1 100 personnes réparties au sein d'une quinzaine d'entreprises. Là-dessus, on compte quatre usines employant chacune plus de 100 travailleurs.

Les emplois sont présents dans la municipalité, mais force est d'admettre que les travailleurs préfèrent aller habiter ailleurs. Saint-Hyacinthe n'est qu'à sept kilomètres.

Saint-Damase compte dorénavant un établissement de 13 500 pieds carrés disponible à l'intérieur d'un terrain de 35 000 p.c. Peut-être aura-t-il une vocation d'entreposage à plus ou moins brève échéance?



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Jacques Normandin est contraint de fermer son établissement après 15 ans.

25^e édition

Le Salon des Métiers d'art de Saint-Hyacinthe

sculpture

les 11-12-13-14 novembre 2004

à l'Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe (aut. 20, sortie 130)

broderie

faïence

tinanderie

plus de 80 artisans

verre

vannerie

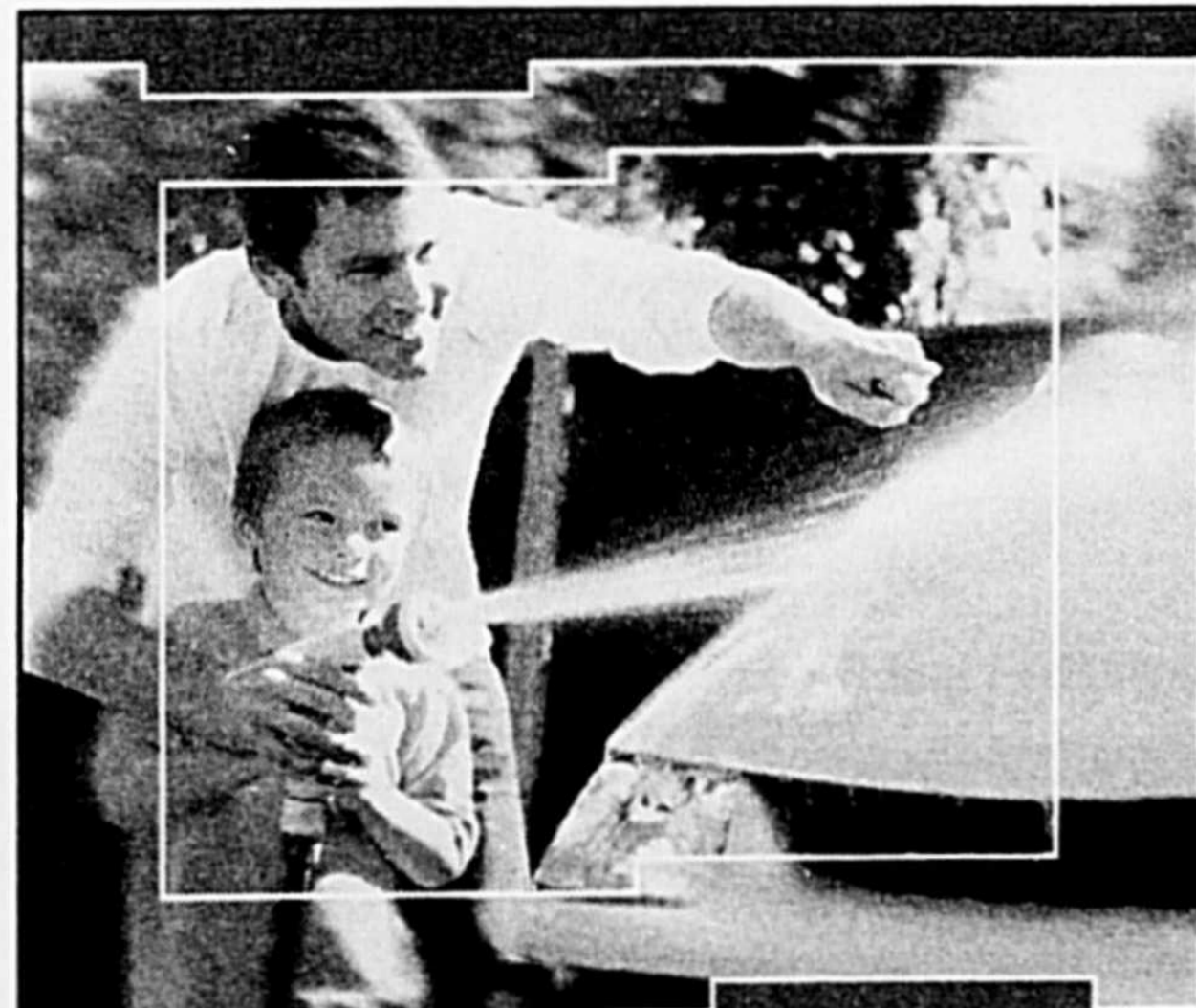
bols

3\$ Entrée

et courez la chance de gagner un forfait week-end à l'Hôtel des Seigneurs

jeudi 11 novembre de 18 h à 22 h
 vendredi 12 novembre et samedi 13 novembre de 11 h à 21 h 30
 dimanche 14 novembre de 10 h à 17 h

« Visitez Le Salon des Métiers d'art et courez la chance de gagner un forfait week-end à l'Hôtel des Seigneurs »



Griffe Orange Auto

AUCUNE AUGMENTATION à la suite d'un accident

Protégez votre bon dossier de conduite avec la Griffe Orange Auto d'ING Assurance. Votre prime d'assurance n'augmentera pas à la suite d'un accident même si vous êtes tenu responsable*. Bénéficiez également d'un rabais de bienvenue*.

* Certaines conditions et critères d'admissibilité s'appliquent.

«Pour vous assurer en toute confiance»
ULTIMA

2960, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe • (450) 774-4695
220 rue Brébeuf Beloeil • (450) 464-2112

APPELEZ VOTRE COURTIER DÈS AUJOURD'HUI

Chapdelaine
assurances et services financiers inc.

Fournisseur autorisé

ING ASSURANCE

Appelez-nous dès maintenant pour une soumission!

Demandez une soumission et participez aux tirages d'un certificat-cadeau de 100 \$ prochain tirage 26 novembre

ASSUREUR OFFICIEL DE CAA-QUÉBEC



Quelques jours de beau temps au menu



Michel
MORISSETTE

Après plusieurs heures avec une pluie automnale, les conditions météo vont s'améliorer en milieu de semaine avec l'arrivée d'une zone de beau temps sur nos régions. Une circulation du nord-ouest maintiendra les températures sous les normales le 3 novembre. Le beau temps persistera le 4 jusqu'à l'arrivée d'une perturbation qui devrait s'intensifier à l'est de nos régions pour la fin de la semaine et nous donner plusieurs heures de précipitations qui s'étireront jusqu'au début du prochain week-end.

Aperçu sur le temps à plus long terme :

Période du 7 au 9 novembre : au début de la période, le temps sera pluvieux durant quelques heures. Par la suite, des températures plus froides envahiront nos régions et les précipitations deviendront sous forme de neige.

Résumé de la semaine

La dernière semaine complète d'octobre (24 au 30) a connu des températures près des normales saisonnières avec une température moyenne de 5,6°C. Seule la dernière journée de la semaine a connu une température nettement au-dessus de la normale.

Un vaccin contre la grippe

Comme chaque année, le ministère de la Santé et des Services sociaux invite la population québécoise à se faire vacciner contre l'influenza, communément appelée « grippe ».

La campagne de vaccination ciblera les personnes de 60 ans et plus, les personnes à risque de complications et leurs proches, ainsi que le personnel travaillant dans le milieu des soins de santé.

Ces personnes pourront bénéficier de la gratuité du vaccin. Toute autre personne peut recevoir le vaccin moyennant des frais minimes.

Le meilleur moment pour se faire vacciner est en novembre, soit juste avant que le virus commence à circuler. Se faire vacciner à temps est la meilleure prévention, mais il n'est jamais trop tard pour recevoir le vaccin au cours de la saison grippale qui s'étend généralement de décembre à avril.

Conséquences sur la santé

Contrairement à d'autres infections respiratoires communes, tel le rhume, l'influenza peut avoir de sérieuses conséquences sur la santé chez certaines personnes fragiles en raison de leur âge ou d'une maladie chronique comme le diabète, l'asthme, le cancer, les maladies du cœur ou des reins.

Dans certains cas, l'influenza peut même entraîner le décès. À ce jour, le vaccin annuel est la mesure la plus efficace pour se protéger contre l'influenza et pour prévenir sa propagation. Pour cette raison, le Ministère encourage vivement la population à s'en prémunir.

Parmi les mesures complémentaires à la vaccination, le lavage fréquent des mains contribue également à réduire la transmission du virus de l'influenza.

Pour recevoir le vaccin, les gens doivent s'adresser à leur médecin ou à leur CLSC. De l'information sur la campagne de vaccination contre l'influenza est disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/influenza.

Deux nuits consécutives ont enregistré des minimums sous le point de congélation.

Pour une deuxième semaine consécutive, une seule journée a enregistré des précipitations mesurables, soit la dernière, avec une faible accumulation de 4 mm de pluie. Pour une troisième semaine consécutive, l'ensoleillement n'a pas dépassé les 30 heures de soleil. Durant la semaine, les vents furent plutôt faibles avec une vitesse moyenne de 5 km/h. Une seule journée a enregistré des rafales de vent supérieures à 30 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur NE durant 19 heures.

Résumé d'octobre

Pour un deuxième mois consécutif cet automne, les températures sont demeurées supérieures à la normale mensuelle. Pour la première fois depuis le mois de mai dernier, un record de température fut enregistré, soit le 8 octobre dernier avec une température maximum de 25,5°C.

Pour un troisième mois consécutif, les précipitations sont demeurées sous la

moyenne mensuelle. En plus, durant les deux derniers mois, seulement onze journées ont enregistré des précipitations mesurables. D'ailleurs, ce fut le mois d'octobre le plus sec depuis l'année 2000.

Octobre aura été le mois d'octobre le plus ensoleillé depuis 1979 avec 40 % des journées où l'ensoleillement fut supérieur à huit heures de soleil. En terminant, pour un quatrième mois en 2004, le vent dominant a soufflé du secteur Sud-Sud-Ouest.

- Température moyenne du mois (9,2°C)

- Moyenne des 30 dernières années (8,3°C)

- Accumulation totale de pluie 45,2 mm

- Moyenne des 30 dernières années 80,1 mm

- Accumulation totale de neige 0,0 cm

- Moyenne des 30 dernières années 1,0 cm

- Ensoleillement total du mois 145,0 h

- Moyenne des 30 dernières années 126,0 h

- Le vent dominant a soufflé du secteur SUD-SUD-OUEST durant près de

106 heures.

- La vitesse moyenne du vent durant le

mois fut de 8,3 km/h.

	Température normale		Record de température			
	Minimum	Maximum	Maximum		Minimum	
			Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
3 nov.	0	10	1892 : 1,7°	1977 : 20,7°	2002 : -10,7°	1977 : 12,2°
4 nov.	0	9	1989 : 0,0°	1990 : 19,2°	1891 : -9,0°	1977 : 11,7°
5 nov.	0	8	1949 : 0,0°	1938 : 23,2°	1986 : -9,2°	1938 : 7,2°

Mettez des bas à vos roues!

Nous glissons sur la glace à cause de la mince pellicule d'eau qui la recouvre. Mis sur une chaussure, un bas aspirera la couche d'eau, l'éliminera et freinera le glissement.

Le Ice Guard IG10 agit tel un bas.

Ses microbulles rigides aspirent la pellicule d'eau, la brisent et l'expulsent, maximisant ainsi le contact avec le sol et décuplant l'adhérence du pneu.

RABAIS DU CONNAISSEUR

40\$ à l'achat de 4

20\$ à l'achat de 4

AVS Winter

Ice Guard IG10 ou IG721

Jusqu'au 31 décembre 2004



YOKOHAMA



Courez la chance de gagner une croisière pour deux dans les Caraïbes !
Valeur de 3 000 \$.

iceGUARD IG10



www.robertbernard.com



Freins - Suspension

Courtemanche ET FRÈRE

875, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe

450.773.4855 • 1 800 363.1028

MEMBRE DU GROUPE LES PNEUS ROBERT BERNARD • LE PLUS GROS MARCHAND DE PNEUS AU SUD DU SAINT-LAURENT

Granby - Saint Paul d'Abbotsford - Saint-Élie-d'Orford - Saint-Hyacinthe - Boucherville - Chambly - Saint-Jean-sur-Richelieu - Papineauville - Saint-Côme-de-Beauce - Saint-Georges-de-Beauce



CONCOURS

vacances

AIR CANADA



Oubliez l'hiver!

À GAGNER :

18 voyages pour deux à Cuba!

En collaboration avec

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

UNIPRO
freins
silencieux
suspension
injection

Landry Station Service Inc.
2580, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 2V3

Daniel Luneau
propriétaire

On fait tout pour la santé de votre voiture...

Tél. : (450) 773-4624
Fax : (450) 773-4691
Courriel : landrystationservice@cgocable.ca

GAGNEZ :

250 \$ de produits de beauté

MAYBELLINE
NEW YORK

GARNIER

Tirage 10 décembre 2004 à 14 h

Aspirateurs
J.P. Godbout

- Neufs et reconditionnés
- Réparation de toutes marques

1075, av. Laframboise
Saint-Hyacinthe
(450) 778-1003

L'escale au soleil

Bronzage professionnel en cabine et par jet pulvérisé

Tél. : (450) 771-7778
2437 av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe

MATELAS ROBERT

NOTRE DIFFÉRENCE...
L'EXPÉRIENCE

BOUTIQUE DU MATELAS
FABRICANT & DÉTAILLANT

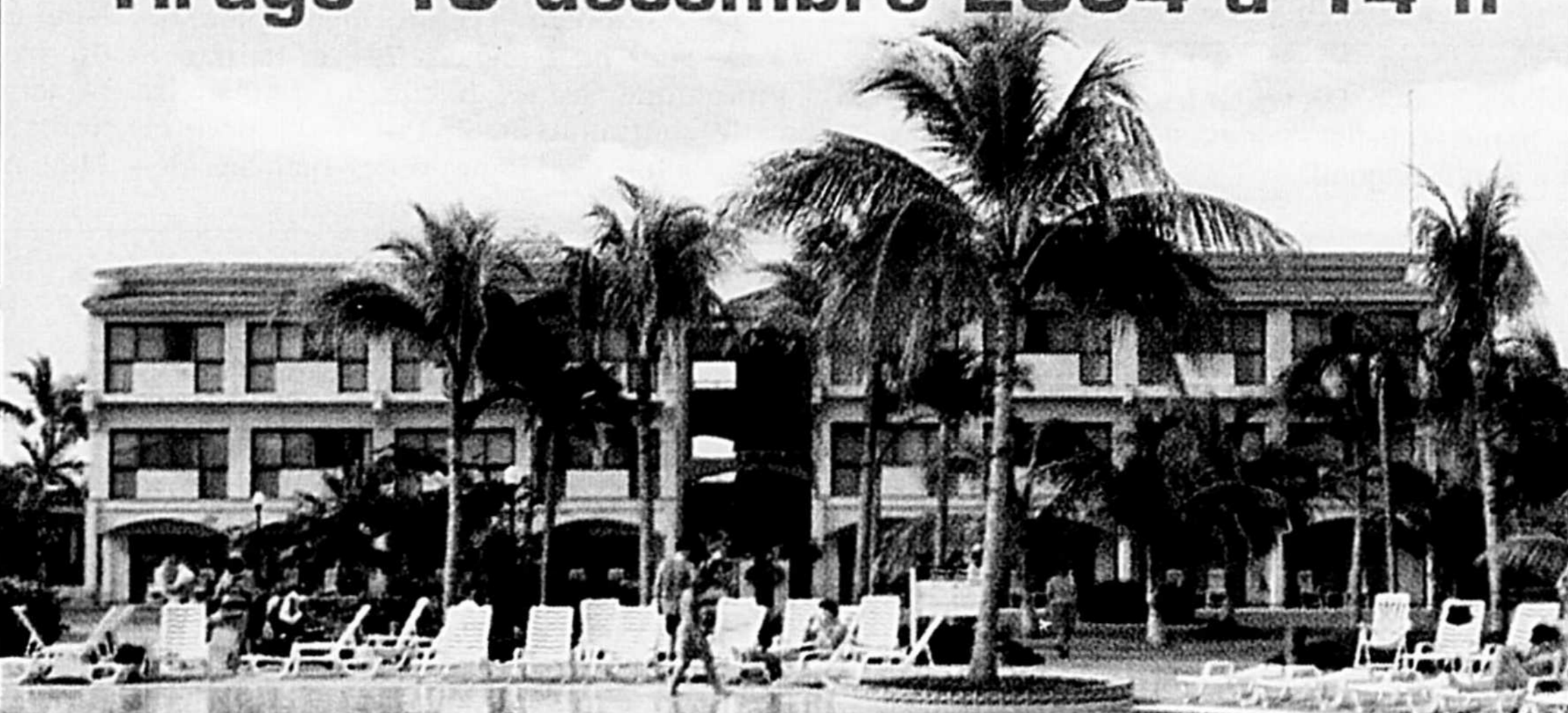
590, av. de la Concorde Nord
Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 4P3
Tél. : (450) 774-4787 - Fax : (450) 774-3146

Restaurant Le Chalet inc.

"Du soleil plein le pignon
Et la bonne bouffe maison"

5055, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe, Qc
J2P 3V4
Tél. : (450) 774-8174
Fax : (450) 774-8044

http://www.restaurants-hyacinthe.com/lechalet.htm
Toutes cartes de crédits acceptées



Pour affronter les grands froids de l'hiver en toute sécurité, passez à la

BOUTIQUE DU FOYER

1100, rue des Cascades (centre-ville)
773-7007

MONIQUE

1701, rue des Cascades Ouest (Centre)
Tél. : (450) 774-1111

SALOIN DE QUILLES
ST-HYACINTHE

www.salondequilles.com

774-3335

5550, rue Trudeau, St-Hyacinthe J2S 1H4

BINGO

7 soirs 19h
Samedi Après-midi 13h 30

455, RUE DUCLOS, SAINT-HYACINTHE
vaste stationnement par la rue Saint-Antoine

0291071 Coupon disponible au restaurant

RÈGLEMENTS :

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir les coupons de participation chez les marchands participants qui apparaissent dans cette page, et de les déposer dans la boîte de l'un de ces marchands. Aucun achat requis.

Le 10 décembre 2004 à 14 heures, on procédera au tirage d'un coupon de participation parmi les coupons ramassés chez les marchands participants. La personne dont le coupon aura été pigé se méritera un magnifique panier de produits de beauté d'une valeur de 250 \$ de Maybelline New-York et Garnier et ... En plus, la personne dont le coupon aura été pigé deviendra finaliste pour les tirages des 18 voyages. Dans chaque journal participant à cette promotion, le nom de ce finaliste sera envoyé au bureau du El Senador à Montréal, situé au 1010 de la Gauchetière. De cet endroit, le lundi 20 décembre à 13 heures, on procédera aux tirages des 18 voyages parmi les finalistes de chacun des journaux participants.

Les 18 personnes dont le coupon aura été pigé se mériteront un séjour d'une semaine en formule «chambre Club tout inclus», au magnifique HÔTEL EL SENADOR de Cayo Coco de Cuba. Le prix, pour deux personnes, comprend le transport par avion avec Air Canada et le transport entre l'aéroport et l'hôtel. Le prix est sujet à des périodes d'exclusion et à une date limite d'utilisation. Ce prix n'est pas transférable ni monnayable. Le transport par avion est compris à partir de l'aéroport de Montréal. Les gagnants seront avisés par téléphone et par courrier recommandé, et leurs noms seront publiés dans tous les journaux participants. Les employés des journaux participants ne sont pas autorisés à participer à ce concours et il faut avoir 18 ans et plus pour y participer.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Antoine MOREAU
1939

Depuis 65 ans

CENTRE-VILLE ST-HYACINTHE
1805 Des Cascades
St-Hyacinthe J2S 3J4
Tel (450) 774-4828
Fax (450) 774-3266

GALERIES ST-HYACINTHE
3200 Laframboise
St-Hyacinthe J2S 4Z5
Tel (450) 774-3621

Grand choix de décoration de Noël
Ouvert à l'année

PÉPINIÈRE LES ARPENTS VERTS
(1983) INC.
18005, av. Saint-Louis,
St-Hyacinthe J2T 3H5
(450) 773-7059

William J. Walter

SAUCISSERIE
CHARCUTERIE
ÉPICERIES FINES

1556, Des Cascades Ouest
Saint-Hyacinthe, J2S 3H7
(450) 771-4331

JEANS DÉPÔT

5700, rue Martineau, 2e étage
Saint-Hyacinthe
(450) 253-5333

Martineau Laframboise

PLUS mode
PLUS de grand point
PLUS de soullers

Mercerie
G Brabant

419, av. de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe
774-7191

Nouveau

Tables de billard et accessoires

CLUB PISCINE

5400, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe
450-774-2901

Une autre tentative de déménagement



Véronique
LEMONDE
vlemonde@lecourrier.qc.ca

Les procédures de contrôle du système de ventilation du pavillon Hervé-Gagnon prenant bientôt fin, le bloc opératoire devrait déménager les 10, 11 et 12 novembre, si tout ce passe comme prévu.

On nous précise tout de même que quelques vérifications internes restent à faire en ce qui a trait au système de ventilation. Aussi, les salles de réveil, la stérilisation et le centre mère-enfant-famille devraient déménager aux mêmes dates.

« L'unité de médecine du 8e étage est déménagée le 18 octobre. C'était la dernière unité de soins à déménager », de préciser Ghislaine Archambault, conseillère en communication. Seuls les laboratoires demeureront au pavillon Honoré-Mercier

jusqu'à nouvel ordre. La date de leur déménagement n'a pas encore été avancée.

Un dédale de nouveaux locaux

Pour qui avait déjà tendance à s'égarer dans les dédales de l'hôpital Honoré-Mercier, le nouvel emplacement des services et des unités de soins risque de ressembler à un labyrinthe bien complexe. Même pour le personnel de RSRV.

C'est pourquoi plusieurs visites de sites ont eu lieu, question d'appivoiser ce qui deviendra un nouveau lieu de travail durant près d'un an.

« Nous avons une trentaine de bénévoles qui sont postés à divers endroits et qui orientent les gens. On apprécie vraiment ce service », de préciser Ghislaine Archambault.

Ce qui saute aux yeux en visitant les locaux, c'est bien sûr un aspect plus moderne, des couleurs plus actuelles, des murs impeccables, des postes de travail plus aérés. Dans plusieurs sections du pavillon Saint-Charles, les divisions originales sont demeurées ayant seulement subi une bonne cure de rajeunissement.

Le groupe de visiteurs s'exclame devant l'aspect spacieux et lumineux du poste de travail situé près des futures salles d'opération. Ces dernières, au nombre de trois au lieu de six à Honoré-Mercier, sont aussi plus grandes.

Quelques chiffres

Tout de même, on ne peut s'empêcher d'y aller de quelques comparaisons.

Le « nouveau » centre mère-enfant-famille aura quatre chambres de naissance plutôt que les six habituelles. Aussi, vu cette contrainte au niveau de l'espace et des chambres, les nouvelles mamans de-

vront quitter le 2e étage du pavillon Saint-Charles 36 heures après leur accouchement plutôt que 48 heures.

Du côté des soins intensifs, on retrouve huit chambres au lieu de dix. Pour ce qui est de l'urgence, il y aura toujours de l'espace pour 26 civières, mais l'étroitesse des corridors rendra le moindre débordement quasi catastrophique.

**Les nouvelles mamans
devront quitter 36 heures
après leur accouchement
plutôt que 48 heures.**

« De ce côté, la population a déjà bien répondu, car l'urgence est moins achalandée qu'à l'habitude », de dire Mme Archambault.

En effet, lors de notre visite le vendredi 15 octobre, seulement 18 patients étaient sur des civières à l'urgence (taux d'occupation de 69 %). Ainsi, ces derniers jours le taux moyen d'occupation à l'urgence oscillait aux alentours de 65 %, soit environ 16 patients sur civières.

L'innovation la plus intéressante et surtout, une des seules qui s'avère permanente, sera l'aménagement de nouveaux laboratoires modernes et *hi-tech* au 2e étage du pavillon Hervé-Gagnon. « C'est un projet qui était déjà sur la table bien avant la réhabilitation », de conclure Mme Archambault.

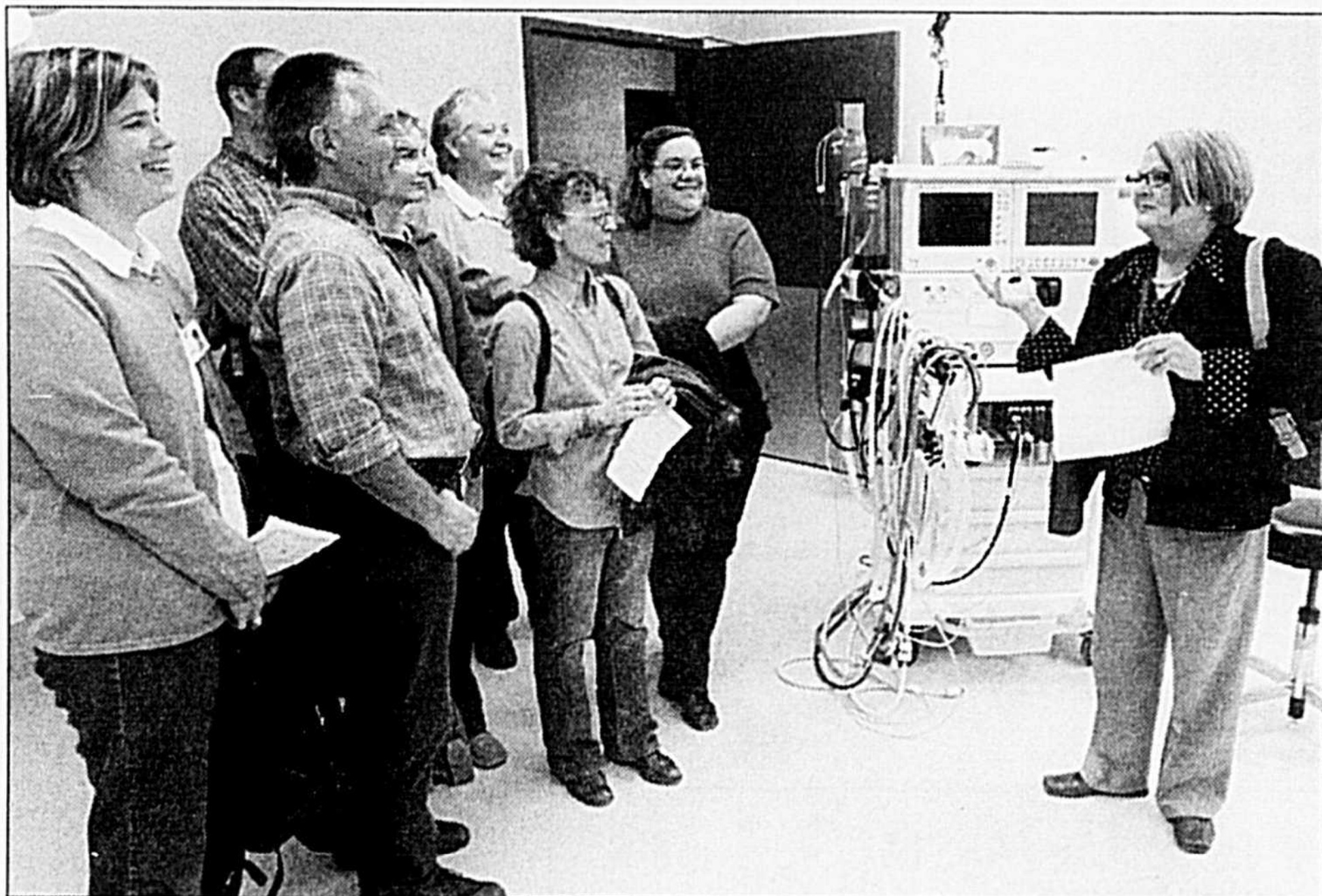


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Ghislaine Archambault, conseillère en communication, fait visiter les nouveaux lieux de travail à des groupes d'employés de Réseau Santé Richelieu-Yamaska. Ici, une des trois salles d'opération située au 1er étage du pavillon Hervé-Gagnon.

Le Père Noël arrive Samedi 13 novembre

9h30

Mini-spectacle avec Sylvie Desrosiers (chanteuse)
accompagnée de Ghyslain Poirier au son du clavier

Animation

Maquillage, amuseurs, ballons et surprises

10 h : Spectacle "Le Père Frisket"

**Mode
de vie**



Galerias ST-HYACINTHE

**CINÉMA 8
ST-HYACINTHE**

sortie 130 de l'autoroute 20
Zellers - IGA - Jean Coutu



On espère nommer un directeur général en décembre.

Véronique Lemonde

Le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska (CSSSRY) a finalement décidé de lancer un concours public, afin de trouver un directeur général à la nouvelle instance.

Un dossier majeur que le CSSSRY souhaite régler d'ici la fin de l'année 2004.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Le Dr Gilles Viens fait partie du comité qui sélectionnera un directeur général pour le CSSSRY.

« Dans le meilleur des mondes, le comité de sélection recommandera un candidat au conseil d'administration, à la mi-décembre. À ce moment, on aura déjà eu l'avis de l'Agence régionale de la Montérégie sur notre choix. Le nouveau dg pourrait donc entrer en poste d'ici la fin janvier 2005 », de préciser le Dr Gilles Viens, président du CSSSRY.

Rappelons que précédemment, dans le cadre d'un concours privé, un seul des directeurs généraux des anciens établissements avait posé sa candidature, soit Jean-Yves Leblanc du CLSC-CHSLD des Patriotes.

« En poursuivant le processus de sélection avec un concours public, nous voulons nous assurer que nous avons en mains toutes les candidatures valables », de rajouter le Dr Viens en précisant aussi que tous les directeurs généraux des anciens établissements, dont M. Leblanc, peuvent bien sûr poser leur candidature dans le cadre de ce concours public.

Ainsi, l'offre de service déposée par Lucie Wiseman, directrice générale de Réseau Santé Richelieu-Yamaska, tombe caduque par la même occasion. Elle devra maintenant postuler dans le cadre du concours public si ce défi l'intéresse toujours.

Un budget de 170 M \$ à gérer

Et on ne peut nier que le défi sera immense pour le futur directeur général. « C'est un budget de 170 M \$ à gérer et c'est tout un défi de réussir à mobiliser l'ensemble des ressources humaines et médicales au sein de cette grande instance, indique le Dr Viens. Cette personne devra avoir une connaissance pratique de tous les dossiers. »

Même s'il serait possible pour lui de postuler sur ce poste, Denis Blanchard, directeur intérimaire du CSSSRY, ne posera pas sa candidature. « J'ai encore beaucoup d'expérience à prendre au niveau de la mission de courte durée, car j'ai toujours

été dans les services de première ligne, ici au CLSC.

Cependant, je souhaite vraiment demeurer au sein de l'organisation et relever d'autres défis », de commenter M. Blanchard.

Transfert de clientèle

Le transfert de 48 personnes nécessitant moins de trois heures de soins par jour s'effectuera vers deux ressources intermédiaires. Il s'agit d'une clientèle résidant présentement au CHSLD Marguerite-Adam de Beloeil et à Saint-Bruno.

Ce projet touche 20 % de la clientèle hébergée. Les places ainsi libérées pourront être occupées par des personnes en

lourde perte d'autonomie du territoire du CSSSRY.

Ce qui pourrait être de bon augure dans le cadre de la réhabilitation du pavillon Honoré-Mercier qui entraîne une réduction de 50 lits de soins aigus. Les sources de financement de ce projet de réorientation sont encore à préciser.

Moment de panique au Pavillon Marie-Luce-Labossière

Les employés et les patients du Pavillon Marie-Luce-Labossière ont eu quelques sueurs froides quand un « sac magique » a explosé dans le four à micro-ondes vers 19 h 45 lundi soir.

Les pompiers ont dû intervenir, car l'explosion a occasionné énormément de fumée: « Ils ont nous aidés à déplacer les 18 malades qui résident sur l'étage de l'incident, pour les emmener dans un endroit

plus sécuritaire, explique Olivette Beauregard, directrice générale du Pavillon. Ensuite, ils ont enlevé toutes les fenêtres de l'étage pour permettre l'aération. »

Seule une infirmière a dû être conduite à l'hôpital, incommodée par la fumée. Elle a quitté l'hôpital le soir même.

Aujourd'hui, l'heure est au nettoyage au Pavillon Marie-Luce-Labossière, pour ramasser les dégâts causés par cet incident.

Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de même catégorie que le Silverado. L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 Silverado (CK 15543/SE/Z71/A95/UB1/CJ2/B71/Z82) en stock. Sujet à l'approbation du crédit GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c/km après 60 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. A l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$. La réduction de 0,20 \$ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1^{er} octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée, demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres faisant l'objet de la présente publicité. 0 % de financement sur approbation de crédit à l'achat de GMAC seulement. Un versement initial et/ou un échange peuvent être exigés. La mensualité variera selon le montant emprunté et le versement initial/échange. ** Les offres s'appliquent comme indiquées aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800-463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

CHEVROLET SILVERADO

UN PENCHANT POUR LA FORCE ?

PLUS DE CHEVAUX, DE COUPLE, DE CHARGE UTILE ET DE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE SÉRIE QUE LES MODÈLES FORD OU DODGE*.



SILVERADO 1500 Z71 4X4 CABINE MULTIPLAGE

Louez à **343 \$/mois****
Terme de 36 mois.
Transport et préparation inclus.
Avec comptant de 3 324 \$.

Location de 36 mois	
Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
363 \$/mois**	2 609 \$
436 \$/mois**	0 \$

Crédit de 1000 \$ inclus*.
0 \$ dépôt de sécurité

0 % financement à l'achat jusqu'à 60 mois*

OU **+** **Crédit de 1000 \$*.**

- Moteur V8 Vortec 5300 de 295 HP • Boîte automatique à surmultipliée et mode remorquage/charge lourde • Autotrac - Fonction 4RM automatique • Freins ABS aux 4 roues • Différentiel à blocage • Climatisation électronique à deux zones • Glaces électriques, télédéverrouillage, rétroviseurs à commande électrique, siège conducteur à réglage électrique en 6 sens • Radio AM/FM avec lecteurs de cassettes et de disques compacts • Sièges baquets avant à haut dossier • Équipement de remorquage spécial à grande capacité • Roues de 17 po en aluminium



Profitez de « La Grande Liquidation GM »!
Obtenez 20¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2500 L avec la carte de prix préférentiel*.
Offre exclusive à GM.





Bonne forme : de la saine concurrence



Mylène
RICHARD

mrichard@lecourrier.qc.ca

Saint-Hyacinthe compte cinq centres de conditionnement physique sur son territoire, dont deux nouveaux depuis quelques mois. Il pourrait même s'en ajouter un autre, avec une franchise de la compagnie Curves et la compétition est de plus en plus féroce.

Selon Sylvain Gervais, de la Corporation du développement commercial de Saint-Hyacinthe, la Ville ne fait pas exception aux municipalités environnantes.

« À Sorel-Tracy, il y a sept centres de conditionnement, tout comme à Granby, a confirmé M. Gervais. À Trois-Rivières, il y en a neuf. Je ne crois pas qu'il y en ait déjà eu autant à Saint-Hyacinthe. Avant la demande était plus forte que l'offre. »

L'un des propriétaires du Club Privé, situé dans les locaux du Collège Antoine-Girouard et du Séminaire, Richard Lamontagne, avoue que la concurrence est vive. « En 1995, lorsque le Club Privé a ouvert ses portes, je crois qu'il y avait cinq ou six centres et par la suite, nous avons été trois pendant longtemps. La compétition nous force à travailler plus fort. Nos prix sont plus bas, mais nous sommes moins visibles, car nous sommes dans une école et on doit respecter les règles du Collège. »

« C'est notre premier automne avec autant de concurrence, a poursuivi M. Lamontagne. On était un peu inquiet les premières semaines, mais pour le moment, on ne voit pas de différence. Les gens veulent aller essayer les nouveautés, mais ici, ça ne se ressent pas trop. On perd des clients, mais d'autres arrivent. Au mois de septem-

bre 2004, nous avons autant de membres qu'en septembre 2003. »

Le Centre de conditionnement physique Poisson est le plus ancien à Saint-Hyacinthe. Il existe depuis 48 ans et le propriétaire actuel, Jean Desgranges, l'a acquis en 1999.

« Dû à de nouveaux concurrents, ça va être plus difficile, a avoué M. Desgranges. Les centres vont se piler sur les pieds. J'ai l'avantage de ne pas devoir me former une clientèle. Je suis le seul dans le bas de la Ville. Les gens des quartiers du centre-ville, de Saint-Joseph et de La Providence peuvent s'entraîner ici sans traverser la Ville. »

Énergie Cardio ne craint pas la concurrence

Une franchise Énergie Cardio est présente à Saint-Hyacinthe depuis 11 ans et Claire Tremblay, de Saint-Jean, en est propriétaire depuis huit ans. Elle n'a pas peur des nouveaux venus dans le monde de l'entraînement physique.

« La concurrence ne m'inquiète pas, a affirmé Claire Tremblay. Je trouve que c'est sain d'en avoir, car ça nous force à chercher des nouvelles idées. J'ai toujours travaillé avec l'idée d'urgence en arrière pensée. De plus, la formation continue des employés permet de toujours améliorer les services. Nous avons même des membres qui sont là depuis l'ouverture. »

Selon Claire Tremblay, les engagements sociaux que prend Énergie Cardio partout à travers le Québec et à Saint-Hyacinthe aident les gens à choisir cette compagnie.

« Nous nous impliquons entre autres, avec Opération Enfant Soleil, les Maladies du cœur et on aide les jeunes athlètes. En fait, on redonne à la communauté. »

Énergie Cardio a subi des agrandissements à deux reprises et depuis le mois d'avril, est déménagé dans un local plus grand.

Nouveaux concepts : Gymax et Femmes en forme

Depuis le mois de mars, le Complexe Gymax a ouvert ses portes grâce aux propriétaires maskoutains François Henry et Sylvain Phaneuf.

« On a toujours été impliqués dans le milieu sportif de Saint-Hyacinthe et on voulait apporter du sang neuf au conditionnement dans la Ville, a mentionné M. Henry. Plusieurs Maskoutains allaient s'entraîner à l'extérieur. Dans notre complexe, les gens peuvent s'entraîner et profiter de la garderie, du bar santé, du salon santé et de bronzage, de la salle d'aérobic et des appareils de cardio et de musculation. »

« La concurrence ne nous inquiète pas, a poursuivi M. Henry. Nous avons de nouvelles idées et du nouveau matériel. On ne vend pas un rêve à nos clients, ils savent qu'ils doivent travailler pour obtenir des résultats et ils sont aidés par des entraîneurs. Et les propriétaires sont toujours présents. »

Le 20 septembre dernier, Annie Girard a inauguré une franchise de Femmes en forme. La compagnie est originaire d'Ottawa et sa clientèle est strictement féminine.

« C'est un circuit d'entraînement circulaire que les femmes exécutent à leur rythme, a expliqué Annie Girard. Elles travaillent le cardio, la musculation et le raffermissement des muscles en 30 minutes. Nos appareils sont hydrauliques, il n'y a pas de poids, car c'est plus sécuritaire et c'est plus facile pour les femmes qui commencent. »

Annie Girard n'est pas seulement une investisseuse, elle travaille dans son centre, même si elle habite à Saint-Jean-sur-Richelieu.

« Je ne voulais pas travailler dans ma ville. J'y suis allée avec mon feeling de femme pour choisir Saint-Hyacinthe. Le princi-



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Les Maskoutains ont l'embarras du choix pour garder la forme.

pal, c'est que les gens trouvent un centre où ils se sentent bien. »

Un Curves à Saint-Hyacinthe?

Selon M. Gervais, deux propriétaires de Curves en Nouvelle-Écosse seraient intéressées à ouvrir une franchise de ce concept américain, réservé aux femmes, à Saint-Hyacinthe. Les dames s'entraînent sur un circuit circulaire composé d'appareils.

« Les deux associées ont visité Saint-Hyacinthe et elles ont bien aimé, a confirmé M. Gervais. Il est certain que ça prendrait une gérante francophone. Curves est une des franchises les plus vendues au monde. Un Curves pourrait vivre avec dix fois moins d'abonnés qu'un Énergie Cardio, car c'est plus petit. »

Il y a déjà au moins 15 Curves sur la Rive-Sud de Montréal, dont un à Saint-Hilaire et un autre à Saint-Bruno et il y a 15 franchises Curves à Montréal.

Les femmes veulent s'entraîner

Mylène Richard

De plus en plus, les femmes désirent s'entraîner et elles sont, à plusieurs endroits, plus nombreuses que les membres masculins. Cependant, les femmes n'ont pas les mêmes besoins que les hommes et elles ne s'entraînent pas de la même manière.

Les centres de conditionnement physique doivent donc s'adapter à cette nouvelle clientèle et les centres maskoutains n'y échappent pas.

Chez Poisson et Énergie Cardio près de 60 % des membres sont des femmes. Les deux centres possèdent un gymnase réservé aux femmes. Les dames peuvent tout de même s'entraîner avec les hommes.

Pour sa part, le Complexe Gymax a séparé les salles de cardio et de musculation par la salle d'aérobic. Le concept provient des États-Unis et de l'Ontario.

Afin de répondre aux besoins des mères de famille, le Complexe Gymax et Énergie Cardio offrent également un service de garde pendant que les mamans s'entraînent.

Une clientèle élargie

Malgré l'augmentation d'inscriptions chez les femmes, la majorité des centres de conditionnement physique désirent conserver la devise : « Pour monsieur et madame tout le monde ». »

Au Club Privé, on veut développer des volets famille et personnes âgées. La propriétaire du plus gros centre de conditionnement à Saint-Hyacinthe, avec ses 2500 membres, Énergie Cardio, a déjà pensé ouvrir un centre réservé aux femmes, mais elle a plutôt intégré une salle pour les dames, située en face de leur vestiaire.

De plus, Énergie Cardio offre des programmes pour les enfants, pour perdre du poids, pour arrêter de fumer et pour les personnes âgées.

Au Complexe Gymax, les gens sont suivis de façon personnalisée, autant au niveau de l'entraînement que de l'alimentation.

Chez Poisson des changements d'appareils sont à prévoir afin de satisfaire une plus grande clientèle.

Un marché complet?

L'avenir nous dira s'il y a une assez grande clientèle pour combler tous ces centres de conditionnement physique dans la région de Saint-Hyacinthe.

« Il y aura un point de saturation un jour, a avoué Sylvain Gervais, de la Corporation du développement commercial de Saint-Hyacinthe. On va le voir un jour. Je crois qu'avec les centres en place et peut-être l'ajout d'un Curves, le marché de Saint-Hyacinthe sera complet. »



Ils comptent sur vous pour les protéger.

Vous pouvez compter sur nous pour protéger vos finances. En cas de maladie grave, l'assurance maladies graves peut aider à préserver votre situation financière. Vous pourrez vous concentrer sur ce qui est important sans vous soucier du reste.

Dans le souci de vous informer davantage sur les solutions disponibles, nous organiserons bientôt un séminaire. La date sera déterminée ultérieurement. Pour y assister, veuillez communiquer avec nous avant le 5 novembre 2004.



Fernand Paquet*, A.V.C.

Bur. 450 796-5008

fernand.paquet@clarica.com

www.clarica.com/

fernand.paquet



Nicole Bernard*

Bur. 450 798-2626

nicole.bernard@clarica.com

www.clarica.com/

nicole.bernard

7020, de la Pointe du Jour, St-Hyacinthe (Québec) J2R 1A6



CLARICA

*Conseillère en sécurité financière - *Conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives, Services financiers Clarica inc., cabinet de services financiers. *Représentant(e) en épargne collective, Clarica Investco inc., cabinet de courtage en épargne collective.

Perfecta Plywood : 30 ans

Perfecta Plywood profitait d'un salon spécialisé à l'Hôtel des Seigneurs vendredi dernier, pour inviter les représentants du milieu à visiter ses installations de la rue Brouillette, dans le cadre de ses 30 ans d'existence en sol maskoutain.

Les visiteurs ont pu en connaître davantage sur les équipements du spécialiste dans la fabrication et la mise en marché de panneaux laminés.

La production de l'usine, située dans le parc industriel Camille-Mercure, est écoulée en majeure partie, 65 %, dans l'ensemble du Canada. Le reste allant aux États-

Unis, en Europe et dans certaines régions du Moyen-Orient.

L'usine produit surtout du matériel servant à la fabrication d'armoires de cuisine, meubles et revêtements muraux. Les panneaux peuvent aussi servir à des applications comme des bateaux de plaisance, des jouets, des instruments de musique et des cercueils.

Perfecta Plywood emploie plus de 80 personnes sur trois quarts de travail, en semaine.

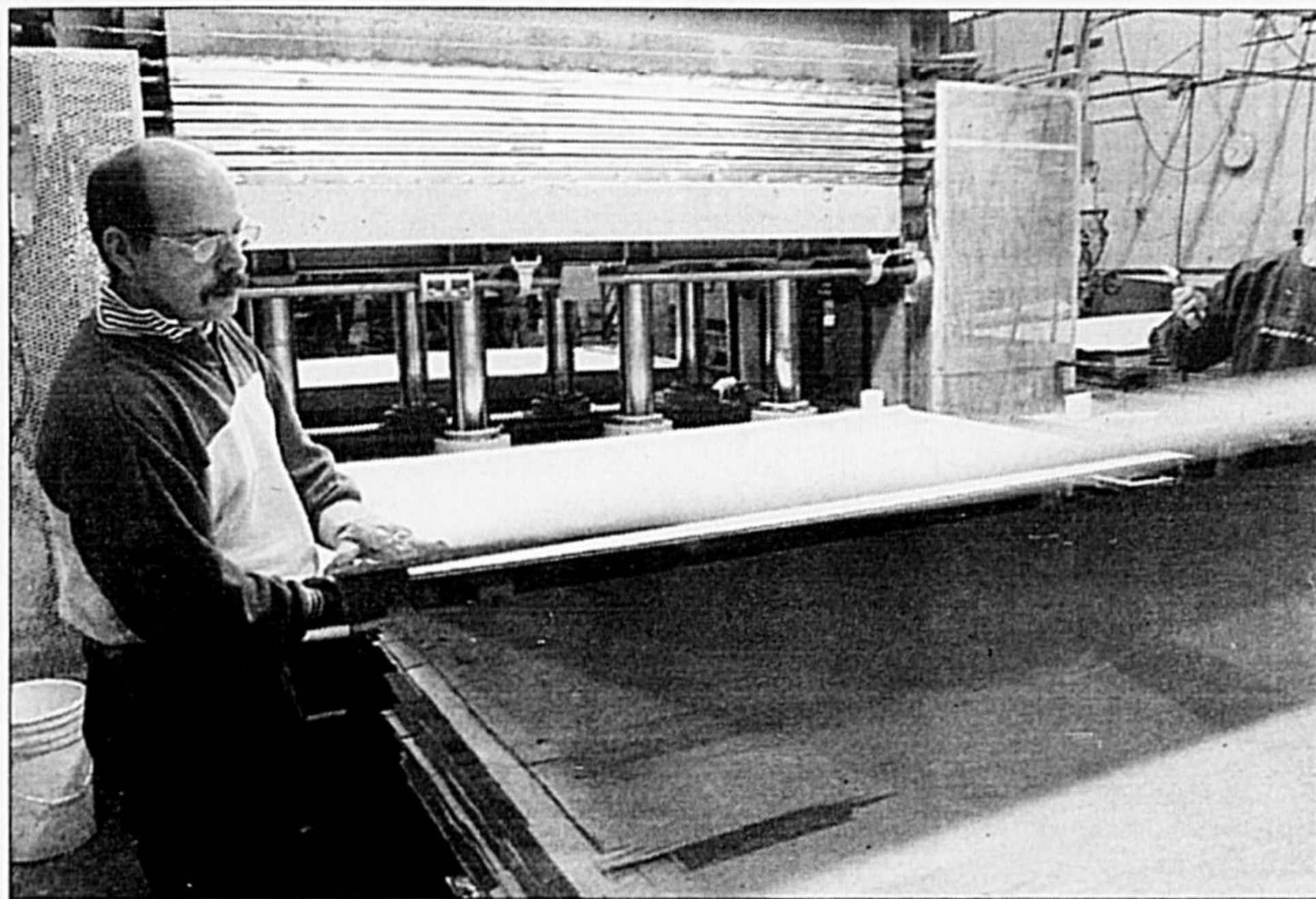
Avec un chiffre d'affaires de près de 40 millions de dollars, Perfecta propose

une multitude d'essences domestiques et exotiques, allant de l'érable piqué à l'acajou en passant par le chêne, le merisier, le pin, le noyer et le cerisier.

Les assemblages sont réalisés à l'aide de technologies de pointe. En juillet dernier, l'entreprise maskoutaine annonçait l'acquisition d'un nouvel équipement de pressage pour la mise en marché de panneaux surdimensionnés. La technologie a été développée chez ItalPresso en Italie.

Cette nouvelle unité de pressage qui fait plus de 45 mètres de longueur est équipée de dispositifs de composition automatique et utilise des colles de nouvelle génération, permettant une diminution importante quant au niveau des temps de pressage et du niveau de température nécessaire au collage des placages.

J.D.



Une visite d'usine chez Perfecta Plywood

Photo Robert Gosselin, Le Courrier

Le projet de formation Vision Ébénisterie est en cours!

L'atelier de bois « Vision Vert », entreprise d'économie sociale spécialisée en ébénisterie située dans le parc industriel d'Acton Vale, offre présentement une formation en ébénisterie à six jeunes de 18 à 35 ans de la région.

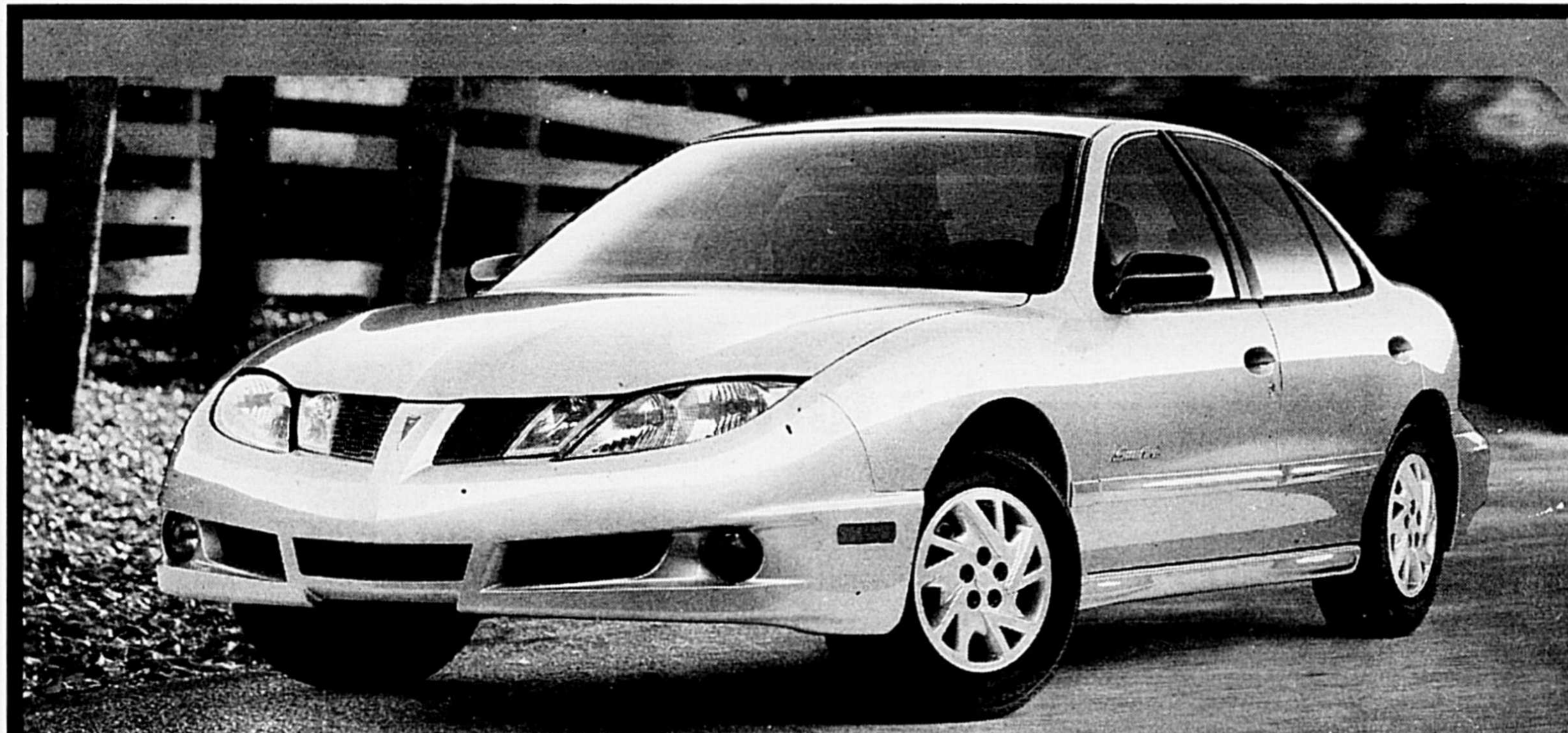
Grâce à une subvention du Fonds régional d'investissement jeunesse, l'Atelier permet à ses participants de se familiariser et d'apprendre les connaissances nécessaires reliées à l'ébénisterie.

L'objectif est de former ses participants selon les exigences actuelles des ébénisteries et de leur donner tous les outils nécessaires pour réintégrer le marché du travail

à la fin de leur formation dans ce secteur d'activités.

D'une durée de 26 semaines avec stages en entreprise, les participants recevront une formation axée tant sur la pratique que la théorie, offerte par un ébéniste professionnel.

Tout au long de leur formation, les participants pourront mettre en pratique leurs connaissances acquises puisqu'ils fabriqueront des meubles. Ceux-ci pourront être achetés en tout temps par le public. De plus, à la fin de la formation, la population sera invitée à visiter l'exposition des meubles réalisés par les participants en avril 2005. Renseignements : 546-0951.



PONTIAC



LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC
SUNFIRE 2005
4 portes

Prix d'achat comptant de

10 998 \$**

ÉCONOMISEZ À PLEINS GAZ AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL.

- MOTEUR ECOTEC L4 2,2 L DE 140 HP • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/ 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES GETRAG
- SUSPENSION TOURISME • PNEUS 195/70R/14 TOUTES-SAISONS • BANQUETTE ARRIÈRE REPLIABLE DIVISÉE 60/40 • SACS GONFLABLES AVANT (2) • PHARES ANTIBROUILLARD
- RADIO AM/FM STÉRÉO • CHAUFFE-MOTEUR • ET BIEN PLUS...



Obtenez 20 ¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2500 L avec la carte de prix préférentiel*.

Offre exclusive à GM.



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Sunfire (2JB69/R7A) en stock. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (930 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$. La réduction de 0,20 \$ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1^{er} octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée ; demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. ***Les offres s'appliquent comme indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



0290584

L'éducation À LA COOPÉRATION et l'expérimentation

1. DÉFINITION

L'éducation à la coopération est un processus d'acquisition et de transmission de connaissances, de savoir-faire et d'aptitudes propres à des personnes regroupées en association.

Dans le cadre du défi de l'entrepreneuriat jeunesse, la Coopérative de Développement Régional de la Montérégie est mandatée par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) afin de proposer quatre types de projets qui permettent aux jeunes d'expérimenter l'entreprise coopérative :

- Programme d'éducation à la coopération « Ensemble vers la réussite »
- Coopératives jeunesse de services (CJS)
- Jeune coop
- Démarrage d'une coopérative « pour et par les jeunes »

L'aboutissement ultime est la **formation d'adultes responsables et engagés** qui prennent en main leur économie en mettant sur pied des entreprises coopératives; qui deviennent des employés, membres et élus déjà sensibilisés à la coopération.

L'apprentissage coopératif constitue un véhicule incontournable pour atteindre l'objectif d'éduquer à l'entreprise coopérative. En effet, il permet d'appliquer une loi non écrite de la coopération, celle des petits pas.

2. BUT VISÉ :

Le but de cette démarche est d'**éduquer les jeunes à la citoyenneté** en leur proposant, notamment, des activités de sensibilisation et d'expérimentation. Ainsi, les jeunes sont initiés à l'importance de s'impliquer et s'exprimer comme moyen de participer pleinement à la vie de leur communauté.

Les projets jeunesse proposés par la CDR de la Montérégie permettent de développer des habiletés pour le travail d'équipe, prendre des décisions démocratiquement et gérer un projet de façon coopérative.

3. OBJECTIF :

Permettre aux jeunes de s'approprier les valeurs coopératives qui s'apparentent à celles liées à l'implication citoyenne soit :

- la prise en charge et responsabilité personnelle
- la démocratie
- l'égalité
- l'équité

- la solidarité

La stratégie est fondée sur l'importance de développer des programmes d'éducation à la coopération destinés aux jeunes et de favoriser l'apprentissage dans l'action.

4. RÔLE DE LA CDR :

La mise en place des projets « Ensemble vers la réussite », CJS et Jeune coop se veut une réponse au développement économique et social durable dans les différentes collectivités locales et dans les milieux scolaires, en faisant porter nos interventions sur l'éveil de la curiosité des jeunes et en les amenant à construire leurs valeurs de citoyens.

5. RÔLE DE L'AGENT DE PROMOTION À L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE

L'agent de la CDR a pour mandat de favoriser l'implantation, sur l'ensemble du territoire de la Montérégie, de projets consacrés à la promotion de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes.

Il doit aussi veiller à promouvoir les notions d'économie sociale dans le cadre de ses actions et de ses interventions.

Jeune Coop

I. Description

JEUNE COOP est un outil pédagogique d'entrepreneuriat collectif développé principalement pour les élèves de deuxième cycle du secondaire et leur offre l'occasion de vivre une expérience entrepreneuriale par la mise sur pied, la gestion et l'exploitation d'une entreprise coopérative selon deux volets.

Le **volet 1** répond à des besoins ponctuels de financement. Il propose une démarche d'organisation simple qui utilise des outils de gestion démocratique. Le fonctionnement suggéré s'apparente à une entreprise coopérative répondant à une intention éducative.

De plus en plus de groupes d'élèves, encadrés par un enseignant, voient à l'organisation et au financement d'activités dans les écoles secondaires (voyages d'études, collecte de dons pour une œuvre de charité, etc.) Ces activités ne sont pas récentes dans le paysage scolaire, mais à la lumière des nouvelles orientations de l'école et des difficultés parfois rencontrées en cours de projet, pourrait-on soumettre une démarche entrepreneuriale pour ne favoriser

l'efficacité tout en visant à offrir aux élèves des expériences significatives et transférables?

Le **volet 2** est un guide, animé d'une intention éducative, s'adressant à tout groupe de promoteurs souhaitant la mise sur pied d'une entreprise collective afin de répondre à certains besoins des membres de la communauté étudiante.

Dans plusieurs écoles secondaires, certains services sont inadéquats ou même, inexistants. Un groupe de promoteurs du milieu (direction, enseignant, élèves) poursuit peut-être le rêve de mettre sur pied une entreprise pour répondre à ces besoins permanents de la communauté étudiante. Le choix de l'entreprise collective en milieu scolaire semble naturel étant donné la similarité entre les valeurs de l'école et celles de l'entreprise collective. Ces projets d'entreprise constituent d'ailleurs des projets éducatifs que de réels projets d'affaires.

Un **outil pédagogique** qui répond aux nouvelles orientations de l'école québécoise.

La démarche soutenue par JEUNE COOP offre aux élèves des expériences significatives et transférables. Elle permet :

- * L'actualisation des domaines généraux de formation « orientation et entrepreneuriat » et « vivre-ensemble et citoyenneté »

- * L'appropriation de la compétence transversale « coopérer » de la réforme de l'éducation.

Conformément à l'esprit coopératif, Jeune coop met de l'avant la solidarité et l'entraide pour accroître, chez les jeunes, l'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités.

Porteur de valeurs actuelles et d'un apprentissage pratique, Jeune coop confronte les jeunes aux réalités quotidiennes d'une entreprise collective; il leur permet d'être mieux outillés face au marché du travail, d'accroître leur potentiel entrepreneurial et les prépare à devenir des citoyens capables de relever les défis de l'avenir.

Les projets réalisés sont admissibles au Concours québécois en entrepreneuriat.

III. Rôle de la CDR

L'agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse accompagne bénévolement tout au long du processus du projet JEUNE COOP. Aussi, un certificat d'accréditation est offert par le CCQ aux projets JEUNE COOP qui respectent la démarche.

CJS

I. Description

Une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) est un projet d'éducation coopérative et d'expérimentation en emploi qui assure une rémunération aux jeunes participants, âgés de 14 à 17 ans, durant la période estivale, voire même sur une base annuelle (CJS annuelles). Ensemble, les jeunes relèvent le défi de mettre sur pied leur entreprise de type coopératif afin de créer leur emploi dans leur localité. Ces jeunes offrent leurs services à la communauté. Ils mettent donc en pratique les principes de l'entrepreneuriat collectif.

La mission des projets CJS est de favoriser chez les jeunes adolescentes et adolescents, une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective de transformer leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations.

II. Rôle de la CDR

La CDR agit à titre d'organisme régional de développement (ORD) auprès des organismes parrains.

En somme, la CDR :

- * accompagne les comités locaux dans la mise sur pied, le développement et la consolidation des projets CJS
- * participe à la reconnaissance du modèle CJS en Montérégie
- * organise et assure la formation des animateurs sur le territoire
- * participe aux activités et au développement du réseau CJS
- * développe des outils de communication d'échange entre les CJS

La formation en entreprise selon Synor

Synor, est le Centre de services-conseils aux entreprises du Cégep de Saint-Hyacinthe. Synor, pour SYnergie ORGANISATIONNELLE est présent depuis plus de trente ans dans le secteur de la formation en entreprise. Sa pérennité constitue un gage de la solidité de l'organisation. Son engagement qualité le distingue.

LA MISSION DE SYNOR

Fournir des services de formation et de consultation adaptés aux besoins particuliers de ses clients et ainsi contribuer au développement de leurs ressources humaines, au bénéfice de l'employé, de l'entreprise et du milieu.

Synor, a été mandaté par le MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec) pour élaborer une formation de courte durée pour les jeunes entrepreneurs en vue de les initier aux meilleures pratiques de gestion en entrepreneuriat. La formation s'appuiera sur une approche qui privilégie le coaching personnalisé.

Ce projet relève du premier plan d'action triennal du Défi de l'entrepreneuriat

jeunesse visant à soutenir le déploiement d'une véritable culture de l'entrepreneuriat et de ses valeurs auprès des jeunes de toutes les régions du Québec.

Le projet s'inscrit au cœur des éléments suivants :

AXE D'INTERVENTION 3

Fournir des stratégies efficaces, accessibles et adaptées aux besoins des jeunes et des futurs entrepreneurs, pour réaliser leur projet d'entreprise.

OBJECTIF NUMÉRO 3

Favoriser l'amélioration des habiletés en gestion des jeunes entrepreneurs.

Brigitte Bourdage, CRHA
Coordonnatrice
SYNOR, Centre de services-conseils aux entreprises
Cégep de Saint-Hyacinthe
Téléphone : (450) 771-9260 poste 249

Le Défi-écriture

Ce projet né d'une initiative privée, fut expérimenté déjà à quelques reprises ces dernières années, notamment aux écoles St-Joseph et Spéard de Sainte-Madeleine et Maurice-Jodoin de Saint-Hyacinthe. Son promoteur, Patrick Turgeon compte bien développer un réseau qui permettrait aux jeunes de niveau primaire et secondaire de vivre une expérience entrepreneuriale à travers un processus de production de textes littéraires, d'édition et de mise en marché de collectifs diffusés sous forme de livres-jeunesse.

La formule est d'offrir aux écoles un concept d'animation de classes d'élèves mobilisés à produire un livre regroupant divers textes écrits par les jeunes eux-mêmes. Il va s'en dire que cette démarche pédagogique rencontre plusieurs objectifs décrits dans le nouveau programme du Ministère de l'Éducation. Il est facile de concevoir que les nombreuses étapes de réalisation d'un tel projet permettent d'acquérir des connaissances au niveau du français écrit, de l'illustration artisti-

que, de la saisie de texte à l'aide de logiciels d'édition et de mise en page.

De plus, les rudiments de l'entrepreneuriat sont au rendez-vous à travers la mise en marché des livres, les stratégies de promotion, le montage financier du projet ainsi que les diverses relations publiques inhérentes au réseautage.

Voilà un exemple d'initiative reflétant l'engagement de citoyens au cœur de leur collectivité.

Le Défi-écriture bénéficie d'appuis et de conseils significatifs de la part des équipes du Carrefour jeunesse-emploi maskoutain et du CLD des maskoutains.

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements, n'hésitez pas à contacter la personne ressource.

Patrick Turgeon
Défi-écriture
Téléphone : (450) 261-0285
Adresse électronique : j.bastien@cgocable.ca



Votre
MARCHAND-CONSEIL
UNIPNEU

RABAIS
INSTANTANÉ
DE
40\$*

À L'ACHAT DE 4 PNEUS
ULTRA GRIP ICE.

*DU 4 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2004

GOODYEAR
ULTRA GRIP ICE



Du mordant tout l'hiver!

- Traction maximale dans la neige et sur la glace
- Durabilité et maniabilité supérieures
- Bande de roulement à composé de silice conçu spécialement pour l'hiver

COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER
UNE CROISIÈRE AUX CARAÏBES
(DU 11 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2004)
aucun achat requis / détails sur place



Robert Bernard

733, BOUL. LAURIER, ST-HILAIRE

3350, BOUL. LAURIER O. ST-HYACINTHE

(450) 467-3688

(450) 773-1313

www.robertbernard.com

Télémedic

Réinventer et moderniser le monde médical

Par Donovan St-Hilaire

Le système de santé et l'approche médicale sont des sujets qui suscitent de nombreux débats depuis quelque temps au Québec et ailleurs dans le monde. Ce n'est pas d'hier que Jean-Denis Hurtubise s'interroge sur cette question.

Déjà, à 20 ans, il circulait dans les hôpitaux du Québec avec son père, alors propriétaire d'une compagnie d'installation de gaz. Cette proximité avec le milieu médical l'a amené à imaginer le concept qui allait être à la base de l'entreprise qu'il dirige depuis 1999 à Saint-Hyacinthe : TéléMédic.

« La mission que j'ai voulu donner à TéléMédic, c'est de réorganiser la médecine du point de vue des relations entre les médecins et leurs patients. C'est de mettre à profit l'utilisation des nouvelles technologies de communication pour apporter plus d'autonomie aux patients à domicile et améliorer l'efficacité des interventions des médecins à leur égard », précise M. Hurtubise.

Un concept unique

Le concept technologique développé par TéléMédic est relativement simple, mais fort ingénieux. Il s'agit en fait d'un système appelé Vie-gie Med qui permet de collecter les signes vitaux d'un patient à domicile et de les transmettre en temps réel ou différé à son médecin ou à son institution de santé de façon tout à fait sécuritaire et confidentielle. Grâce à une carte d'interface qui peut être reliée à la plupart des équipements médicaux, ou encore par une unité médicale portable conçue par l'entreprise et qui prend la forme d'une montre, les signes vitaux sont emmagasinés pour être ensuite relayés par radio-fréquence à une base de communication. Celle-ci les transmet à son tour dans le dossier électronique de la personne traitée directement à son institution de santé.

Ainsi, le médecin peut avoir accès aisément à ces données de sorte qu'il devient plus facile d'analyser la condition du patient et d'élaborer des protocoles de soins à domicile plus adaptés à la situation de celui-ci.

Bien que M. Hurtubise ait fait mûrir le concept pendant plusieurs années avant d'en débiter officiellement la conception, l'équipe d'ingénieurs de TéléMédic a dû faire face à tout un défi technologique. En effet, il fallait surmonter des problèmes liés à la dimension de l'appareil et à sa consommation d'énergie. « Nous n'avons mis qu'un

an et demi à développer un produit qui normalement en aurait nécessité beaucoup plus. Des résultats qui sont bien au-delà de nos objectifs initiaux », précise-t-il.

Ainsi, le produit en est désormais à l'étape cruciale de la commercialisation. Celui-ci a déjà été présenté au milieu médical au cours des derniers mois lors de la Conférence canadienne de télésanté et du congrès de l'Association des hôpitaux du Québec auxquels l'entreprise a participé. Cette opération a permis d'établir de nombreux contacts avec plusieurs institutions qui se sont montrées très intéressées par les possibilités qu'offre Vie-gie Med. Le produit a également suscité de l'intérêt chez les intervenants de bien d'autres domaines, notamment ceux de l'industrie pharmaceutique, du sport professionnel et des métiers extrêmes et celui de la sécurité avec l'armée et les corps policiers qui y voient la possibilité de suivre à distance les conditions physiques de leurs officiers.

Des collaborateurs de qualité

Jean-Denis Hurtubise attribue tout ce succès à la qualité des membres de son équipe et de ceux qui ont été impliqués dans la réalisation de son projet d'entreprise. « Que ce soit mes employés, mes fournisseurs, mes partenaires financiers, le CLD, et même le directeur de compte de mon institution financière, les gens qui évoluent autour de TéléMédic sont tous des hommes et des femmes d'exception. » Ce dernier affirme d'ailleurs qu'il a trouvé dans la région maskoutaine un milieu parfait pour mener à bien son projet d'affaires. « Contrairement à ce que j'ai connu ailleurs, il y a ici un ensemble de petites choses qui font qu'une entreprise peut atteindre ses objectifs et qui font la différence entre la réussite ou l'échec d'un projet », souligne-t-il.

Une réussite qui ne risque pas de s'arrêter là puisque M. Hurtubise a encore bien des idées en tête. « Je ne vois pas le moment où j'aurai réalisé tous les projets qui me viennent à l'esprit. Le monde médical est un marché gigantesque et encore peu exploré et les possibilités y sont infinies. Mon but, c'est donc de pouvoir un jour me retirer de l'entreprise et me dire que j'ai participé à un bien beau projet. »

Une collaboration du



Centre local de développement



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

L'équipe de TéléMédic, de gauche à droite : Sylvain Trottier, Daniel Pichette, Jean-Claude Carrier, Daniel Tremblay, Micheline Guay, Jean-Denis Hurtubise, propriétaire; et André Jr Richard (assis).

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	TéléMédic
Dirigeant :	Jean-Denis Hurtubise
Année de fondation :	1999
Municipalité :	Saint-Hyacinthe
Secteur d'activité :	Machineries et équipements
Description :	Fabrication et conception de systèmes de télémétrie adaptés aux soins à domicile
Marché :	Québec - Monde
Site Internet :	www.telemedic.ca

Mêlez-vous de vos AFFAIRES !

66 nouveaux membres s'en mêlent et se joignent à nous !



Patrick Audette	Industrie Aulari inc.	Nathalie Lachapelle	Cap & Taux
Richard Beaudoin	Maska Médic	Michel Lafond	ADM Saint-Hyacinthe
Kerstein Beine	Prodent	Nathalie Lafontaine Jodoin	Lafontaine L'Heureux & Ass.
Benoît Bienvenue	Courtier Habitat	Charles Lahaye	Fonds de solidarité FTQ
Jacques Bilodeau	Évêché Saint-Hyacinthe	Julie Laurence	Assurexperts Beaugard, Deslandes, Laurence, Vadnais Inc.
Éveline Boisvert	Barry Callebaut Canada	Suzanne Lavallée	St-Jude Médical Canada inc.
Jean-François Chaput	La Philharmonique de Saint-Hyacinthe	François Lemire	Barry Callebaut Canada
Yves Chaput	Yves Chaput, assurances vie	Yohan Levasseur	Barry Callebaut Canada
Michel Charron	Boucherie Charron inc.	Luc Longpré	Emballage Maska
Stéphane Cloutier	Secco Plastique inc.	Dominic Mailloux	F. Bernard inc. Experts Conseils
Alain Cordeau	Verrier, Paquin, Hébert, SENC C.A.	Richard Marquis	Restaurant l'Espigle
Éric Côté	Secco Plastique inc.	Claude Martineau	SDTI
Manon Courchesne	Les Pétroles Courchesne inc.	Éric Matton	ADM Saint-Hyacinthe
Alice-Éva Daigle	Équi-Gestion Internationale	Charles Morissette	Sokia
Anny Daigneault	Dayvelop	Doug O'Brian	Gestion 2007 Inc.
Jacques Daviau	Barry Callebaut Canada	Guylaine Parent	Industrielle Alliance Assurance et Services financiers
Marc Deslandes	Travailleur autonome	David Plamondon	Barry Callebaut Canada
Patrice Dion	Club Voyage Agena	Francis Plourde	Barry Callebaut Canada
Pierre Duclos	École Saint-Joseph	Daniel Poulin	Barry Callebaut Canada
Martin Dupont	Lambert Groupe conseil	Sylvie Racine	Groupe Conseil Profil Action
Nadia Dupont	Et Cetera	Manon Robert	Coopérative du Marché
Stéphane Ede	JBS Pacific Alliance	Diane Robichaud	SCR Premiers Soins
Marc Gagné	La Boutique du Foyer	Mélanie Rochefort	Étude Allard et Corbeil, notaires
Chantal Gagnon	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	Laure Rodriguez Vigouroux	Bureau du député Léandre Dion
Jacques Gervais	BMO-Nesbitt Burns	François St-Germain	Aérodium Canada
Patrick Giguère	Boom FM	Sylvie St-Laurent	Clinique de beauté France Rioux
Sébastien Gilbert	Barry Callebaut Canada	Pierre-Paul Tétreault	Chaises Sylco inc.
Jean-Bernard Hébert	Les Productions Jean Bernard Hébert	Marie-Josée Trahan	Synor, CEGEP de Saint-Hyacinthe
Diane Houle	CEGEP de Saint-Hyacinthe	Jean-Yves Tremblay	Jean-Yves Tremblay, arpenteur géomètre
Christian Jammal	Mix Mix Cuir	Réjean Tremblay	Laboratoires Maska inc.
Ève-Marie Jodoin	Gestion Jacques Sylvestre	Nicholas Yvon	Multicourtage, Services financiers Guy Duhaime
Monique La Rougery	Bijoutière, Fifth Avenue Collection		
Ève Labonté	Adecco		
Hugo Lacasse	ING		
Robin Lacasse	Gestion Guy Lacasse		

Soirée nouveaux membres ce soir 3 novembre

chez PP Deslandes 4775, avenue Trudeau, Saint-Hyacinthe



1600, rue Girouard Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8
Téléphone : (450) 773-3474

◆ Agroalimentaire ◆

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS STANBRIDGE STATION NAPIERVILLE
Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201 Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 398-2161 0235604
CASE III

Des producteurs céréaliers forment un nouveau regroupement

« On veut garder le contrôle sur la mise en marché »



Denyse
BÉGIN
dbegin@lecourrier.qc.ca

Certains producteurs céréaliers sont convaincus que la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), qui a amorcé une réflexion sur la mise en marché des grains en 2000, veut mettre sur pied une agence de vente obligatoire pour leur secteur de production.

S'y opposant farouchement, ils ont décidé de s'unir et de créer *Les Céréaliers du Québec*, organisme nouvellement incorporé qui regroupe une centaine de producteurs pour l'instant. Son président, Louis R. Joyal, producteur de Saint-Aimé, était de passage au COURRIER récemment dans le but de faire connaître l'organisme qu'il dirige.

« Notre regroupement est parti de la base et il n'est rattaché à aucun autre groupe. Nous avons décidé de nous unir puisque nous sommes convaincus qu'à long terme, la Fédération veut créer une agence de vente obligatoire.

« En imposant un prix de vente minimum, elle forcera les producteurs à transiger par elle. Mais qui va faire respecter ce prix de vente?, se demande Louis R. Joyal. Ça ne fonctionnera pas et ça mènera inévitablement à une agence de vente.

« Si la Fédération va devant la Régie des marchés, c'est pour rendre la chose obligatoire, et c'est ce à quoi nous sommes opposés.

« Nous voulons conserver nos privilèges concernant la vente de gré à gré avec nos acheteurs, poursuit le producteur céréa-

lier. Une agence nous ferait perdre contact avec nos acheteurs. »

Depuis le printemps 2004, *Les Céréaliers du Québec* font circuler une pétition : « nous, céréaliers du Québec, sommes d'accord avec un projet de mise en marché collective sur une base volontaire seulement pour les producteurs qui le désirent. Mais, nous nous opposons à tout système de vente obligatoire, et ce, pour toutes les cultures visées par le plan conjoint sauf le blé d'alimentation humaine. Nous voulons conserver le libre choix de vendre nos grains ».

Ils ont obtenu 500 signatures à ce jour.

Un organisme qui dérange

« Dans un communiqué émis en février 2004, la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec parlait en ces termes de la pétition : « une pétition circulant présentement prétend que les grains destinés à l'autoconsommation vont passer par le canal d'une agence de vente obligatoire. C'est simplement insensé et absurde! ».

« Ce qui dérange, dit Louis R. Joyal, c'est qu'on pose les vraies questions. À la Fédération, ça manque d'information et de formation. Il faudrait qu'ils nous proposent un plan d'action au lieu d'arriver avec quelque chose de déjà coulé dans le béton. Ça manque de transparence.

« L'information ne circule pas et plus souvent qu'autrement, on ne réussit même pas à couvrir notre coût de production. Combien de fois j'ai entendu parler de producteurs qui vont « dumper » leur maïs dans la cour d'une meunerie et qui demandent un prix dérisoire pour, parce qu'ils n'ont pas de lieux d'entreposage et qu'ils ne savent plus quoi faire avec.

-Louis R. Joyal, président des Céréaliers du Québec

« Si on est contre l'éventuelle agence de vente, c'est aussi parce qu'on ne veut pas perdre une certaine marge de manoeuvre. Par exemple, dans mon cas, je peux négocier sur les coûts de transport. »

Les Céréaliers du Québec ont leur site web (www.cerealiersduquebec.com). Ils souhaitent fournir de l'information à leurs membres, éventuellement des formations et favoriser l'entrepreneuriat.



Marcel Brouillard, de la ferme Les Prés Verts, et le président des Céréaliers du Québec, Louis R. Joyal.

EN BREF

Certification environnementale Agriso

Le projet pilote AGRISO, qui vise à élaborer une certification agroenvironnementale adaptée et accessible pour l'ensemble des fermes du Québec, progresse à grands pas. En effet, quatre nouvelles entreprises ont récemment obtenu leur accréditation ISO 14001 dont la Ferme Jocelyn Michon, de La Présentation.

Lancé en 2002, le projet AGRISO est issu d'un consensus entre divers milieux, agricole, municipal et environnemental. Le but de l'exercice est de faire l'essai d'un Système de gestion environnementale (SGE) auprès de 76 fermes du Québec et de concevoir des outils qui faciliteront la certification des entreprises agricoles. Le modèle du SGE AGRISO innove en proposant une approche à trois niveaux successifs de certification. Le premier niveau vise la conformité aux lois et aux règlements environnementaux. Le second ajoute la notion de prévention de la pollution. Le troisième niveau permet à l'entreprise de rendre son SGE conforme à la norme internationale ISO 14001.

Agri-rencontres Saint-Hyacinthe

Prochaine rencontre, le vendredi 12 novembre au Club de golf Saint-Hyacinthe. L'invité, M. Benoît Daviau, professeur à l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe.

Le sujet : Cultivons l'avenir de la relève, les élèves, la relève du secteur, les expé-

riences pour cultiver la relève et des réflexions sur les rôles des intervenants.

Heures : 11 h 30 (accueil), 11 h 55 (entrée dans la salle), 12 h 30 à 13 h 30 (conférence et période de questions). Coût d'inscription : 20 \$ (incluant repas et conférence, payable sur place).

Le rôti de chapon aux tomates séchées et basilic sera au menu. SVP confirmez avant le 8 novembre, auprès de l'un des membres du comité : François Boivin (771-3834), François Brouillard (773-6493, poste 225),

Louis-A. Edger (778-6635), Benoît Goyette (469-4273, poste 250), Gérard Lavoie (460-4447) ou André Young, UPA de Saint-Hyacinthe (774-9154, poste 214).



à vendre : 28 jeunes vaches de choix Charolais et Simmental dues pour vêler en novembre - décembre - janvier et 15 autres en février. Saillies par un taureau Charolais pesant moyenne 1400 lb et plus. Prix 800 \$

Information :
450-266-0670 ou 450-521-4480

Kawasaki *Kawasaki à la pointe de la puissance de la performance de la passion*
V'la le bon temps !

BRUTE FORCE 750 4X4i 2005

moteur 2 cyl en V, transmission automatique



KVF 700 4X4 2004, 2005

3 ans de garantie.

Spécial détails en magasin

Puissance indiscutable, autorité indiscutée



KVF 360 4X4 2005

entièrement automatique, la puissance d'un poids moyen



KVF 650 BRUTE FORCE 4X4 2005

moteur 2 cyl. en V, nouveau carénage, instrumentation numérique

Financement sur place Garantie prolongée disponible

André Joyal
MTG, INC.

438 rang Thiersant, Saint-Aimé-de-Massville • 450-788-2289

Quel avenir pour la production porcine?

Denyse Bégin

Ils étaient plus de 600 participants au colloque sur la production porcine tenu récemment à l'Hôtel des Seigneurs. Cette journée d'étude organisée par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a permis aux producteurs, chercheurs et entrepreneurs une excellente mise à jour sur les sujets d'actualité liés à la production porcine.

Au programme : le poids d'abattage des bêtes, l'iléite, l'utilisation d'antibiotiques et de probiotiques, l'impact des rejets dans l'environnement, le transport des porcs, etc. La journée s'est terminée par une table ronde sur *L'avenir de la production porcine* à laquelle le COURRIER a assisté. Les intervenants invités : Benoît Turgeon agronome, Diane Parent, Ph. D., agronome et professeure-chercheuse à l'Université Laval et Viateur Fournier, producteur et conseiller municipal à Lyster.

Le débat a porté principalement sur la relève et entre autres, sur la difficulté de convaincre les jeunes d'embrasser la profession, en partie à cause de l'image négative véhiculée dans l'opinion publique sur la production porcine.

« La production porcine est le 2e secteur agricole d'importance après celui du lait, a indiqué Benoît Turgeon. Pourtant, ce secteur est très peu subventionné. Il ne reçoit qu'entre 8 à 12 % des montants alloués chaque année. Le phénomène d'intégration y est-il pour quelque chose? », a lancé M. Turgeon.

Diane Parent dit qu'il faut soit un brin de folie soit beaucoup de courage aux jeu-

nes qui font le choix d'aller en production porcine.

« La quantité de gens intéressés est importante, mais l'accès au financement et à la propriété demeure très difficiles », a mentionné Mme Parent.

Viateur Fournier croit que l'une des clés d'un transfert réussi est la manière dont les jeunes ont été initiés à cette production. À partir de son propre exemple, M. Fournier a expliqué qu'il faut mettre toutes les chances de son côté : suivre des cours sur le transfert, investir et agrandir l'entreprise si possible pour faire une place à ses enfants et y aller progressivement afin qu'à chaque étape du processus, les deux parties y gagnent au change.

« Les producteurs doivent travailler plus pour obtenir le même revenu. Les jeunes déplorent le manque de temps. Si au moins on leur laisse un peu du pouvoir de décision pendant le transfert, ça les aide à supporter la chose. Ils doivent également apprendre à déléguer certaines tâches comme la paie, la régie des troupeaux, la vidange de la fosse, le transport, etc. »

La question du moratoire a été abordée par la bande lorsque l'animateur du débat, Lionel Levac a demandé « Produire du porc, est-ce devenu un geste politique? ».

« Qu'on tente d'appliquer les mêmes règles pour tout le monde, j'ai de la misère avec ça, a souligné Viateur Fournier. On devrait pouvoir travailler ferme par ferme.

« Ça va être difficile au niveau municipal, prédit le conseiller municipal. Les règles actuelles donnent l'impression que le moratoire ne finira jamais. »

Benoît Turgeon croit que les producteurs devront prendre les devants et réta-

blir les ponts avec leurs concitoyens pour passer au travers de la crise.

« Comment voulez-vous qu'un producteur de Saint-Germain-de-Kamouraska puisse espérer développer son entreprise? a-t-il demandé aux gens dans la salle en faisant allusion au fait que Roméo Bouchard, de l'Union paysanne, vit dans cette région.

« La loi 54 a quand même ceci de bon qu'elle forcera les gens à se parler, a-t-il poursuivi. Je crois que le problème principal dans le secteur de la production porcine actuellement, c'est le manque de vision à moyen et long terme. Si on planifie sur

un horizon de 10 ans, on aura plus de chance d'arriver à quelque chose. »

Viateur Fournier a conclu le débat en affirmant que les conseillers municipaux manquent présentement d'outils pour gérer les dossiers liés au développement de la production porcine sur leur territoire.

« Les municipalités devront s'appuyer sur des experts avant de prendre leurs décisions », a suggéré un agronome qui assistait au débat.

Le Colloque sur la production porcine en était à sa 25e année.

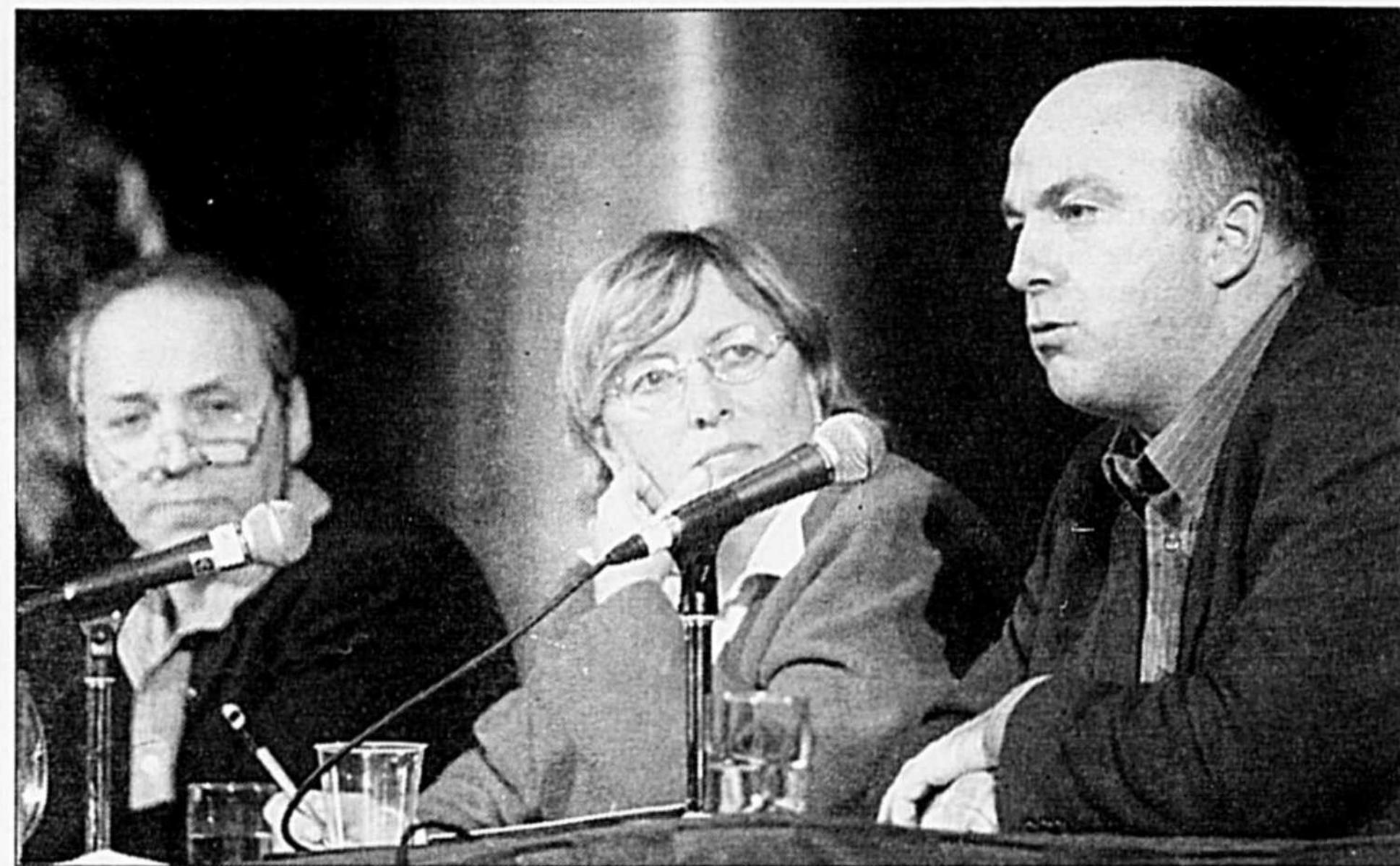


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Dans l'ordre habituel, Viateur Fournier, producteur et conseiller municipal à Lyster, Diane Parent, chercheuse à l'Université Laval et Benoît Turgeon, agronome.

La mammite : une maladie complexe et coûteuse

Denyse Bégin

Le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine (RCRMB) a pour objectif de mobiliser les ressources scientifiques et financières sur la scène nationale et internationale afin de diminuer la fréquence de la mammite et de réduire les pertes économiques liées à cette maladie.

De plus, le Réseau favorise le maintien de la qualité du lait par une recherche concertée et un transfert efficace et rapide des résultats aux producteurs et aux médecins vétérinaires.

Il compte 38 chercheurs provenant de 10 institutions de recherche canadiennes et il est dirigé par le Dr Daniel Scholl de la

Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe.

Récemment, le RCRMB était l'hôte du *Présymposium 2004 sur la mammite* qui a réuni près de 250 personnes sous le thème : « La mammite : un problème, des solutions ». Au lendemain de l'événement, le premier du genre organisé par le réseau mis en place en 2002, le Dr Scholl se disait très satisfait du taux de participation ainsi que des échanges fructueux qui ont eu lieu tout au long de cette journée d'étude.

« La mammite est la maladie la plus fréquente chez le bovin laitier au Canada. Elle est une inflammation de la glande mammaire résultant d'une infection causée par l'entrée et la prolifération de microorganismes dans le pis. La mammite diminue la production laitière et elle a des répercussions directes sur la qualité du lait, puisqu'elle en altère la composition et y augmente le nombre de cellules somatiques, ce qui cause une diminution de la valeur nutritive et commerciale du lait », dit le Dr Scholl.

La National Mastitis Council estime qu'elle coûte au producteur près de 185 \$ US par vache par année, tant en pertes de production que de qualité. De plus, la mammite vient au 2e rang des causes de réforme au Québec. D'après certains chercheurs, la prévention des infections environnementales est la stratégie la plus rentable.

« Pour réussir à gérer les problèmes de la mammite sur les fermes, il faudra revoir tout ce qui concerne la gestion de la production. Il existe une centaine d'espèces bactériennes différentes dont six pathogènes majeurs. Il n'y a donc pas une solution type pour faire face à cette réalité. L'un de nos objectifs à long terme est de diminuer la quantité d'antibiotiques utilisés pour les traitements. « En mettant en commun nos ressources et les résultats de nos recher-

ches, nous atteindrons nos objectifs plus rapidement et de manière plus efficace », précise le Dr Scholl.

Le Présymposium précédait le Symposium sur les bovins laitiers qui a eu lieu lui aussi à l'Hôtel des Seigneurs.



En campagne contre la faim

Les employés de Financement agricole Canada (FAC) de Saint-Hyacinthe ont fait un don de 1000 \$ au Club des petits déjeuners du Québec et plus spécifiquement à l'école Lafontaine. Il s'agissait de l'une des 21 activités organisées par les employés de FAC à l'échelle du Canada pour souligner la Journée mondiale de l'alimentation. « La faim n'est pas seulement un problème associé aux grandes agglomérations », a déclaré Vincent Giard, directeur de district. « Aussi incroyable que cela puisse paraître, des hommes, des femmes et des enfants vivant dans les zones rurales, en plein cœur du centre de production des aliments de notre pays, ont faim tous les jours. Des activités telles que notre participation financière au Club des petits déjeuners du Québec sont peu de choses, mais elles seront, nous l'espérons, une contribution significative aux communautés où nous vivons et travaillons. »



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le Dr Daniel Scholl est d'origine américaine. Il travaille à la Faculté de médecine vétérinaire depuis deux ans et il dirige le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine.

B.D.J.
MENARD INC.

(450) 379-5895 • (450) 776-0615

865, rang Papineau
Saint-Paul-d'Abbotsford

**VENTE
INSTALLATION**

- Chasse-neige
- Sableuses pour camions et tracteurs

♦ L'auto-Courrier ♦



Jeep TJ Unlimited : vers l'infini et plus loin encore...



Marc
BOUCHARD

mbouchard@lecourrier.qc.ca

Si vous n'avez jamais eu l'occasion de vous asseoir dans une Jeep, faites-le au moins une fois dans votre vie. Vous saurez alors rapidement ce que signifie l'expression passe-partout. Car c'est bien là la principale caractéristique des Jeep, on peut les amener à peu près n'importe où.

Si vous avez le moindre doute, la simple conduite de ce genre de véhicule durant quelques heures vous convaincra. Avec un Jeep, les randonnées les plus sauvages sont à votre portée sans la moindre hésitation. Une affirmation qui est encore plus vraie cette année avec l'arrivée du nouveau TJ Unlimited, une version améliorée du célèbre modèle qui sillonne les sentiers depuis plusieurs années.

Attention cependant, la conduite d'un Jeep n'est pas donnée à tout le monde. Il faut avoir une notion un peu élastique du confort et du plaisir de conduite pour pouvoir l'apprécier. Car sur la route, le TJ n'a rien de la berline grand luxe. Ses capacités hors-route sont certes remarquables, mais pour les rendre possibles il a fallu faire de sérieux compromis sur le confort et la tenue de route.

Car le TJ, c'est le vrai Jeep, celui qui sert d'emblème à la marque depuis de nom-

breuses années. Sa silhouette robuste, voire rustaude, le distingue d'emblée de toute la concurrence. Concurrence qui, en fait, est quasi inexistante puisque le nombre de véhicules ayant des capacités de tout-terrain aussi développées, et une aussi grande robustesse, sont assez rares. Si vous ne voulez pas du Jeep, vous devrez vous tourner vers les 4 X 4 nettement plus dispendieux et souvent moins aptes à franchir les obstacles. Bref, le Jeep, c'est encore le roi du tout-terrain.

Avec le modèle TJ, on propose certaines versions plus civilisées (si l'on peut dire) puisque l'on mise davantage sur l'espace et les performances, comme c'est le cas du TJ Unlimited. Ce dernier profite en effet d'un espace supplémentaire important, allant de 254 mm de plus d'emplacement, à 330 mm de plus d'espace utilitaire supplémentaire. Il est presque la familiale de la gamme quand on le compare.

Outre cet espace supplémentaire, on a aussi tenté de rendre le tout plus silencieux en installant davantage de mousse sous les moquettes et sous le tableau de bord, ce qui limite les bruits du moteur dans l'habitacle. Une modification qui est probablement une réussite, mais que je n'ai pas été en mesure de juger puisque le bruit éolien et le bruit de pneus étaient si fort dans mon modèle d'essai (équipé de la capote souple il faut le préciser) que je n'entendais même pas sonner mon téléphone por-



Photo Patrick Roger, Le Courrier

La calandre grillagée du Jeep et sa silhouette rustaude lui donnent une personnalité impossible à dissimuler.

table! Alors le bruit du moteur ne constituait certainement pas une priorité.

Quand on circule sur la route, la suspension rigide et les larges roues conjuguent leur action pour nous faire rebondir en tout sens dès qu'on affronte des bosses trop prononcées. La direction est précise, mais le volant est tellement grand qu'on a l'impression de conduire un autobus. Et la consommation d'essence du moteur 6 cylindres en ligne est à l'avenant, c'est-à-dire assez importante pour calculer soigneusement ses trajets.

Mais une fois ces constats faits, il faut se rendre à l'évidence : conduire une Jeep procure un plaisir inouï. En fait, malgré les bosses et les cahots, on se déplace avec un large sourire aux lèvres dès que l'on prend la route au volant de ce gros véhicule. Les mauvaises langues diront que le vert éclatant de notre modèle d'essai avait le même effet sur ceux qui nous regardaient passer, mais qu'importe. Conduire une Jeep, c'est une perpétuelle récréation.

Le moteur de 4 litres développe 190 chevaux, ce qui peut sembler bien peu pour un véhicule de cette taille, mais le couple de 235 livres-pied, disponible à très bas régime, suffit amplement à déplacer le mastodonte avec une vélocité suffisante, mais surtout avec une puissance digne des géants de ce monde. Jumelé à la transmission manuelle 6 vitesses de série sur le TJ Unlimited, l'engin nous donne l'impression de pouvoir traverser monts et vallées sans jamais s'arrêter tellement on a une sensation de puissance.

Tout le véhicule est d'ailleurs conçu spécialement pour se rendre n'importe où. En fait, trois caractéristiques principales permettent aux explorateurs d'amener leur Jeep avec eux. Ainsi, le système quatre roues motrices Command-Trac^{MC} en prise temporaire achemine le couple de la transmission aux arbres de transmission avant et arrière en proportion égale.

Voir **INFINI** en A32



Photo Patrick Roger, Le Courrier

La version Unlimited dispose de quelque 33 centimètres supplémentaires en espace utilitaire, surtout visible dans le coffre arrière.

Fiche technique :

Moteur : 6-l Power Tech de 4 L

Puissance : 190 chevaux à 4600 tr/min

Couple : 235 livres-pied à 3200 tr/min

Rouage : 4 roues motrices à mode temporaire

Transmission : manuelle 6 vitesses

Freins : disques avant et arrière

Garde au sol : 23,3 cm

Angle d'attaque : 41,8 degrés

Angle de surplomb : 31,3 degrés

Angle de rampe : 22,3 degrés

Prix : de 27 575 \$ à 32 840 \$

Prix du modèle essayé : 30 345 \$

Nouveau Nissan Pathfinder 2005



Le mercredi 27 octobre dernier, avait lieu la présentation officielle du nouveau Pathfinder 2005.

L'équipe des Galeries Nissan était heureuse d'accueillir clients et amis pour cette présentation.



GALERIES NISSAN

3500, rue CUSSON
SAINT-HYACINTHE
(450) 774-1679

INFINI

suite de la page A31

Le système de suspension Quadra-Coil^{MC} colle au terrain avec ses essieux moteurs rigides, ses ressorts hélicoïdaux et ses amortisseurs à gaz. Enfin, à vide, le véhicule possède une impressionnante garde au sol de 23 cm (8,8 po). Concrètement, cela

Forces :

- Capacités hors-routes incroyables
- Allure distinctive
- Sièges avant confortables

Faiblesses :

- Moteur gourmand
- Comportement routier extravagant
- Usage urbain limité

signifie que les risques sont minces que vous restiez pris avec votre Jeep dans les sentiers, à moins de vouloir escalader l'Himalaya!

On ne peut évaluer le TJ selon les mêmes critères que d'autres véhicules. On est loin ici du véhicule idéal en simple conduite urbaine. Et c'est normal, puisque le TJ est un véritable spécialiste du tout-terrain, destiné aux vrais amateurs et à ceux qui font semblant de l'être mais qui sont capables de vivre avec les compromis.

Mais il faut l'admettre, la conduite d'un Jeep a un petit quelque chose de spécial. Se faire fouetter les cheveux l'été lorsque l'on enlève la capote, ou se sentir en toute sécurité en hiver peu importe l'état de la chaussée, valent bien quelques sacrifices. Vous risquez fort de vous en lasser rapidement cependant. Alors choisissez-vous une petite berline bien pépère pour vos sorties du dimanche, mais gardez-vous quelques dollars pour acheter un Jeep : vous saurez alors ce que veut dire plaisir! Si l'aventure ne vous fait pas peur, évidemment.



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Sobre, sans artifices mais avec suffisamment d'accessoires, le tableau de bord de la Jeep est un modèle d'efficacité.



Récemment, les élèves de l'école St-Marcel ont eu la chance de passer une demi-journée dans les ateliers de mécanique auto et de mécanique agricole de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe. Ils se sont familiarisés avec la prise de mesure et l'art de réaliser des soudures sur fil électrique. De plus, ils ont pu procéder à l'installation de certaines pièces sur des automobiles. Tout le groupe a pu réaliser les grandes différences entre ces deux métiers qui sont aussi passionnants l'un que l'autre et qui offrent un excellent taux de placement. Sur la photo, on reconnaît le jeune Stéphane Gaudreau en compagnie de Joël Bergeron, enseignant en mécanique agricole.

RIS et Mystère

Cogeco ajoute deux nouvelles chaînes à son service numérique

Cogeco offre à sa clientèle du service numérique les nouvelles chaînes télévisuelles RIS et Mystère depuis le 21 octobre.

RIS (Réseau Info Sports), c'est le réseau spécialisé de langue française entièrement dédié aux nouvelles sportives.

RIS allie la crédibilité de RDS et la rapidité de rds.ca en présentant de l'information mise à jour à toutes les 15 minutes, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. RIS sera offerte à la position 99, sans frais additionnels pour les clients abonnés au forfait Passeport et à certains autres forfaits du service numérique. La chaîne sera également disponible à la carte au coût de 1,50 \$ par mois pour les clients du service numérique.

Le Passeport est le forfait le plus populaire de la Télé numérique Cogeco. Il est

offert à 31,99 \$ et propose surtout les canaux francophones.

Chaîne Mystère

La chaîne Mystère, quant à elle, est introduite à la position 93 et est offerte en visionnement gratuit à tous les clients du service numérique de Cogeco jusqu'à la fin 2005. Mystère a pour thématique le mystère, l'énigme et le suspense.

Des séries populaires comme Omerta, Fortier, Scoop et plusieurs autres seront présentées sur ses ondes.

De plus, lors de l'entrée en ondes de la chaîne LCN Argent, prévue le 17 janvier 2005, celle-ci sera également introduite dans l'offre numérique de Cogeco.

Cogeco Câble procure environ 1 277 000 unités de service à environ 1 423 000 foyers câblés dans les territoires servis.



Des employés d'Olymel-Flamingo de Sainte-Rosalie remportent 55 276 \$ au Lotto 6/49

L'histoire ne dit pas si le fait de toucher des os de poulet à longueur de journée a apporté la chance à ce groupe de 10 employés d'Olymel-Flamingo de Sainte-Rosalie qui se partage 55 276 \$ depuis le tirage du Lotto 6/49 du 23 octobre. Un gain bien accueilli après avoir joué la même sélection depuis une dizaine d'années! C'est le responsable du groupe, M. Yves Legault, qui a annoncé la nouvelle à quelques gagnants le dimanche matin suivant le tirage. De gauche à droite on aperçoit les heureux gagnants : Hélène Blanchard, de Saint-Hyacinthe; Anne-Marie Carrier, de Marieville; Nathalie Cloutier, Dixie Fafard et Louise Jodoin, toutes trois de Saint-Hyacinthe; Michel Lapierre, de Saint-Hyacinthe; Yves Legault, de Saint-Édouard; Mado Messier, de Saint-Valérien et Étienne Vallée, de Sainte-Julie. M. Richard Plante, de Saint-Hyacinthe, était absent au moment de la photo. Le billet chanceux provient du Magasin général Jean-Denis Hamelin, situé à Saint-Édouard-de-Maskinongé.

LA CONFIANCE : notre outil principal

59⁹⁵\$

Pneus SNOW TRACKER 155-80-13

À partir de **49⁹⁵\$** (Pose en sus)

Vidange d'huile avec filtre et lubrification complète
Pose et balancement des pneus
Inspection gratuite de votre véhicule en 20 points.

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

HYUNDAI Casavant
www.hyundalcasavant.com On est de service

200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 774-6344 (514) 856-7878

Sports

Pas de classement pour Matthieu Côté au Championnat du monde de judo

Mylène Richard

Matthieu Côté, du Club de judo de Saint-Hyacinthe, a participé à un deuxième Championnat du monde junior de judo, les 14 et 15 octobre, à Budapest, en Hongrie.

Il n'a malheureusement pas réussi à se classer chez les 81 kg. En fait, avec les repêchages, seuls les 11 premiers judokas obtiennent un classement officiel.

Après avoir vaincu le Roumain Octavian Boboc par ippon, Côté a vu son parcours s'arrêter à son deuxième combat. Il s'est incliné par ippon face au Coréen Seung-Han Hong.

« Je suis déçu de ma performance, a admis Côté. J'étais dans un pool assez difficile, mais j'aurais pu faire mieux. J'ai déjà failli battre le champion du monde, un Russe, alors je m'attendais à une cinquième place. »

« J'aurais pu battre le Coréen, a poursuivi le judoka québécois. J'ai commis une erreur. J'ai attaqué et je suis tombé sur le côté. J'ai figé pendant un moment, tout comme mon adversaire, mais c'est là qu'il a pris avantage. Dans le premier combat, le Roumain a voulu faire une fausse attaque et j'en ai profité pour l'attaquer. »

Vers l'Europe

Matthieu Côté quittera le Québec le 2 novembre pour prendre part à des compétitions sur le Vieux continent. Les 6 et 7 novembre, il participera à un tournoi B, à Borås, en Suède. Ensuite, il se rendra en Finlande.

Par ailleurs, il aimerait bien s'entraîner plus souvent en Europe. Côté assure qu'il reviendra participer à des compétitions au Canada pendant ce voyage.

« Je voudrais séjourner en Europe au moins pendant six mois à partir du mois de janvier ou de février, a noté le judoka. J'aimerais apprendre d'autres styles et d'autres prises. C'est possible de s'améliorer au Canada, mais le bassin de population d'athlètes n'est pas grand. Au pays, il a peut-être 25 000 judokas, comparé à 500 000 en France. »

Des médaillés du Club de judo

Ce sont cinq judokas du Club de judo de Saint-Hyacinthe qui sont revenus de la coupe de Zone et du Tournoi Mudansha juvénile, avec cinq médailles. Les compétitions ont eu lieu les 23 et 24 octobre à Saint-Jean-sur-Richelieu. À la coupe Zone, Vincent St-Martin (cadet, ceinture orange) a gagné le bronze, Cynthia Laplante (cadette, ceinture jaune) est revenue avec une médaille d'argent et Éliane Fournier (cadette, ceinture orange) a terminé au deuxième rang. Lors du Tournoi Mudansha juvénile, Louis-Marc Lambert (ceinture bleue) a été médaillé d'argent et Marie-Ève St-Amant (ceinture verte) a gagné l'or. L'entraîneur Louis Graveline accompagne les médaillés sur la photo.



2005

L'année de l'Acura



ACURA EL

Bonne et heureuse.

ACURA TL



ACURA MDX



ACURA EL

Location à partir de

255\$*

Comptant	2 895\$	1 625\$	0\$
Paiement	255\$*	285\$*	315\$*

ACURA TL

Location à partir de

435\$*

Comptant	6 995\$	3 655\$	0\$
Paiement	435\$*	515\$*	595\$*

ACURA MDX

Location à partir de

595\$*

Comptant	5 955\$	2 995\$	0\$
Paiement	595\$*	665\$*	735\$*

LE SPORT EN BREF

Kin-ball

L'Association régionale de kin-ball Richelieu-Yamaska est à la recherche d'entraîneurs de 17 ans et plus. Pour plus d'informations sur les cours ou un emploi, contactez Geneviève Bernier au 773-7068.

Assemblée de l'Inter

L'Assemblée générale annuelle du club de soccer de l'Inter Volkswagen de Saint-Hyacinthe se tiendra le mercredi 24 novembre, à 19 heures, au centre communautaire Saint-Sacrement (2420, rue Bourassa). Toute la population y est invitée.

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

ACURA Casavant

www.acuracasavant.com

Local (450) 771-0101

2499 Casavant O Saint-Hyacinthe (sortie 130 autoroute 20)



*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL 2005 (modèle E53565J), l'Acura TL 2005 (modèle UA6625J) neuves et l'Acura MDX 2005 (modèle YD1865JN) neuf. Pour l'Acura EL, un acompte de 2 895\$ vous donne un versement mensuel de 255\$ et un total des paiements de 15 135\$. Un acompte de 1 625\$ vous donne un versement mensuel de 285\$ et un total des paiements de 15 305\$. L'option 0\$ comptant vous donne un versement mensuel de 315\$ et un total des paiements de 15 120\$. Pour l'Acura TL, un acompte de 6 995\$ vous donne un versement mensuel de 435\$ et un total des paiements de 27 875\$. Un acompte de 3 655\$ vous donne un versement mensuel de 515\$ et un total des paiements de 28 375\$. L'option 0\$ comptant vous donne un versement mensuel de 595\$ et un total des paiements de 34 515\$. Un acompte de 2 995\$ vous donne un versement mensuel de 665\$ et un total des paiements de 34 915\$. L'option 0\$ comptant vous donne un versement mensuel de 735\$ et un total des paiements de 35 280\$. Pour tous les modèles, un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12\$ par kilomètre supplémentaire pour la EL, et de 0,15\$ par kilomètre supplémentaire pour la TL et le MDX). Transport et préparation (1 050\$ pour la EL, 1 200\$ pour la TL et le MDX). Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 30 novembre 2004.

Compétition de natation à Granby

Trois premières places pour Laurence Lagacé



Mylène RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Les nageurs du Club de natation de Saint-Hyacinthe ont récolté 24 médailles lors de leur première compétition de la saison, à l'invitation régionale de Granby, les 23 et 24 octobre.

Dans la catégorie « provincial développement », cinq nageurs du CNSH ont grimpé à 18 reprises sur le podium. Chez les 11-12 ans, Laurence Lagacé a réussi trois premières positions, (50m libre, 50m battements et 200m QNI), une deuxième (400m libre) et une troisième place (200m libre). Jérémie Houle a réussi trois deuxième places (50 m battements, 50 m brasse et 200 m libre).

Chez les 13-14 ans, Marc-Antoine Lagacé a excellé avec deux médailles d'or (200m libre et 200m QNI) et trois d'argent (50m battements, 100m QNI et 400m libre). Léo Bessette a grimpé trois fois sur le podium (or au 50m dos, argent au 50m brasse et bronze au 50m libre) et Stéphanie Otis y est allée à deux reprises (or au 400m libre et argent au 50m dos).

Dans la classe « provinciale 1 et 2 », le CNSH a obtenu six médailles. Charlie Benoit a gagné deux fois l'argent (50m brasse et 100m QNI) et deux fois le bronze (100m libre et 50m papillon). Puis, Francis Landry a terminé à deux occasions au troisième rang (50m libre et 50m dos).

Cinq médailles pour Jean-Philippe Houle

Jean-Philippe Houle, Louis-Philippe Landry et Alexandrine Tétreault n'ont pu prendre part à la compétition à Granby, alors ils ont participé à l'invitation Halloween provincial 1 et 2 au club CAMO de Montréal, où il y avait 623 nageurs.

Houle a brillé avec une récolte de cinq médailles, dont deux d'or (100m dos et 400m libre) et trois d'argent (200m libre, 200m QNI et 100m papillon). Landry a grimpé sur la deuxième marche du podium à deux reprises (400m QNI et 200m brasse) et il a obtenu une quatrième place (100m brasse).

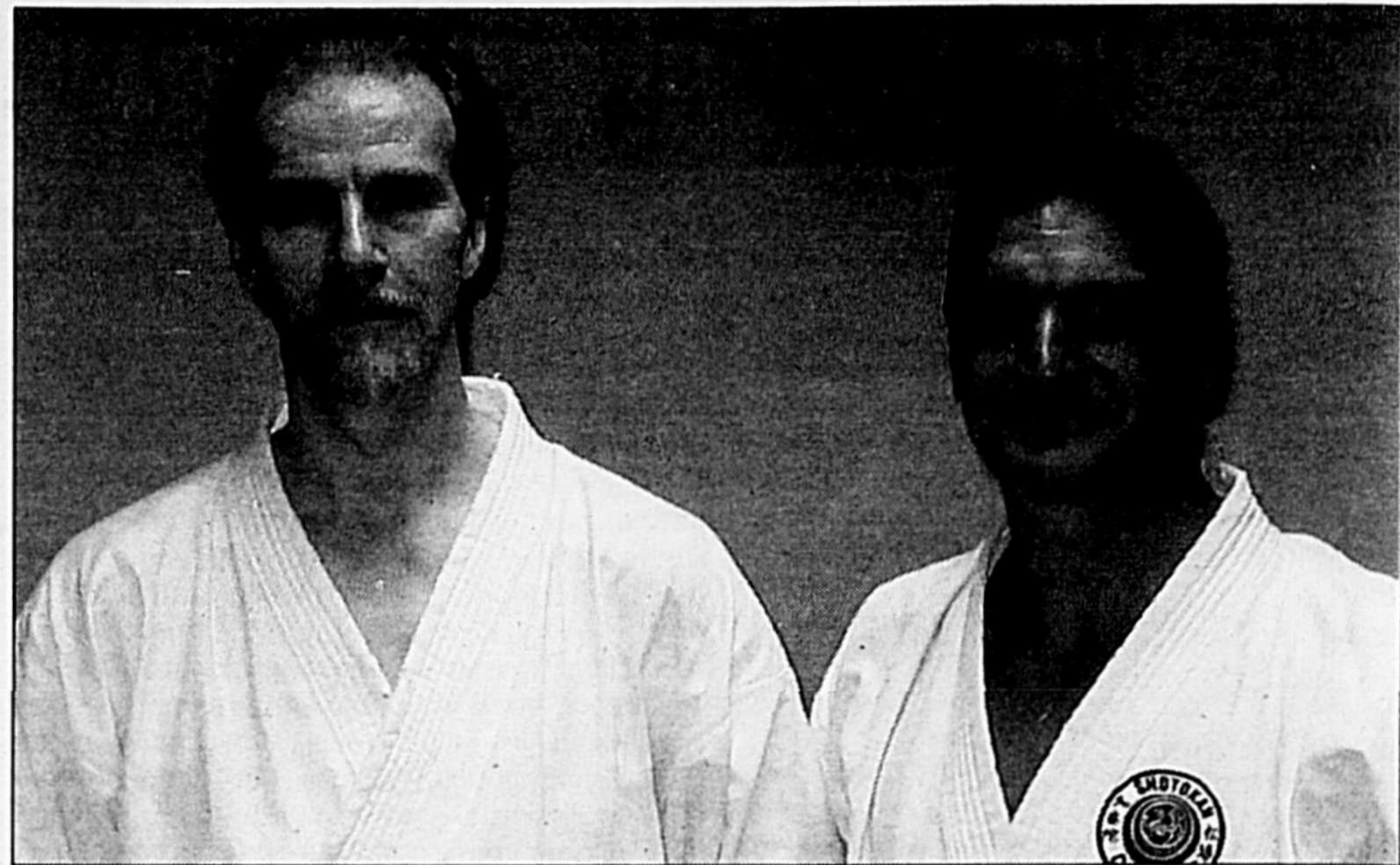
Quant à elle, Tétreault a fini première (100m papillon), troisième (200m QNI) et quatrième (50m libre).

Les trois nageurs ont assisté à des stages de perfectionnement du 22 au 24 octobre. Grâce à leurs performances de la dernière saison, ils ont été sélectionnés sur l'équipe du Québec groupe d'âge, ce qui leur a donné droit à deux stages dans leur spécialité.

Tétreault et Houle ont perfectionné le style papillon à l'Université Laval à Québec et Landry a amélioré sa brasse à Pointe-Claire.

Un grand maître à Saint-Hyacinthe

L'instructeur de karaté, Guy Brodeur, avait une belle surprise pour ses élèves et plusieurs invités, du 14 au 17 octobre. Ils ont eu l'occasion de pratiquer sous le regard attentif du Senseï Steve Ubl de la Californie. Près de 100 personnes ont assisté à un séminaire. Ils ont observé la souplesse, l'explosion et la rapidité de ce professeur, qui compte près de 40 ans d'expérience dans l'art du karaté. Selon Guy Brodeur, ce bain d'humilité fait comprendre qu'il reste encore beaucoup à apprendre, non seulement dans le karaté mais également sur la connaissance et le contrôle de soi-même.



GOOD YEAR
ULTRA GRIP

RABAIS instantané de **30\$***

A L'ACHAT DE 4 PNEUS ULTRA GRIP de 4 octobre au 13 novembre 2004

S'agrippe à toutes les chaussées hivernales

- Adhérence et traction maximales dans la neige et sur la glace
- Excellente maniabilité
- Pneu pouvant recevoir des crampons
- Semelle à sculptures directionnelles
- Excellent kilométrage

GOOD YEAR
EAGLE ULTRA GRIP

RABAIS instantané de **60\$***

A L'ACHAT DE 4 PNEUS EAGLE ULTRA GRIP de 4 octobre au 13 novembre 2004

Haut de gamme d'hiver très performant!

- Radial de performance pour berlines et sportives de luxe
- Fiabilité dans toutes les conditions hivernales
- Stabilité, silence de roulement, confort et maniabilité

GOOD YEAR
ULTRA GRIP ICE

RABAIS instantané de **40\$***

A L'ACHAT DE 4 PNEUS ULTRA GRIP ICE de 4 octobre au 13 novembre 2004

Du mordant tout l'hiver!

- Traction maximale dans la neige et sur la glace
- Durabilité et maniabilité supérieures
- Bande de roulement à composé de silice conçu spécialement pour l'hiver

UNIPNEU **VULCANISATION ROYALE** LTÉE

2500 BOUL. LAURIER EST, SAINT-HYACINTHE, 774-8159

BF Goodrich → DUNLOP → GOOD YEAR → MICHELIN → FIRELLI → DIAY → PNEUS KELLY → TOYO → UNIROVAL → YOKOHAMA



Manon Saint-Sauveur
Votre conseil de la semaine



L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Les pneus d'hiver

Nous avons tous déjà eu une conversation entre amis sur l'importance de l'installation de pneus d'hiver sur notre véhicule. Plusieurs sont convaincus de cette nécessité, tandis que d'autres estiment encore qu'un pneu quatre-saisons est tout à fait adéquat.

Premièrement, il est tout à fait faux de croire qu'un pneu quatre-saisons fournira le même rendement qu'un pneu d'hiver. La technologie du pneu est comme tout ce qui nous entoure. Elle est beaucoup plus avancée qu'elle ne l'était il y a seulement 10 ans. Mais cette technologie n'a fait du pneu quatre saisons qu'un compromis. Plusieurs pneus sont maintenant développés pour effectuer un plus long kilométrage. Mais pour parcourir plus de kilomètres avec un pneu, il a donc fallu contrôler le facteur le plus éprouvant pour le caoutchouc, soit l'adhérence. Et face à cette réalité, les fabricants de pneus se devaient de nous donner des pneus d'hiver plus adaptés aux véhicules que nous conduisons maintenant. Et c'est pourquoi nous avons maintenant à notre disposition des pneus d'hiver beaucoup plus performants sur la glace et sur la neige.

En premier lieu, sachez que le caoutchouc d'un pneu quatre-saisons sera gelé à une température de seulement -10 C, tandis que le caoutchouc du pneu d'hiver de base tolérera -20 C. De plus, avec l'arrivée des pneus avec caoutchouc "à glace", qui améliorent de beaucoup la conduite hivernale, lorsque vous quitterez la maison ou le travail, vous ne roulez pas sur des blocs de glace. Le réchauffement des pneus se fera plus rapidement, et vous aurez ainsi un meilleur contrôle de votre véhicule.

Il a également été prouvé par une étude du Ministère de Transport du Québec que sur une surface recouverte de 3 à 5 cm de neige compactée et glacée par une température de -20 C, la distance de freinage d'une voiture roulant à 50 km/h sera de 50,7 m avec des pneus quatre-saisons et de 39,1 m avec des pneus d'hiver. Il en ira de même avec la distance à parcourir pour revenir à ce 50 km/h.

Ce n'est bien sûr là que quelques informations, mais posez-vous la question : Possédez-vous dans votre garde-robe, un manteau confortable et une paire de chaussures efficaces peu importe la température ? Réfléchissez-y et analysez l'ensemble des déplacements que vous effectuez en hiver.

N'oubliez pas qu'il en va de votre sécurité et de celle de votre famille. Les personnes qui prennent habituellement place dans votre véhicule sont celles qui comptent le plus pour vous.



Docteur PARE-BRISÉ
2530 boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe **774-9371**
Fax: 774-6869

VULCANISATION ROYALE UNIPNEU
2500, BOUL. LAURIER EST, SAINT-HYACINTHE
774-8159

Les entraîneurs sortent de l'ombre



Mylène
RICHARD

mrichard@lecourrier.qc.ca

Afin de souligner la Semaine québécoise des entraîneurs (du 29 octobre au 7 novembre), LE COURRIER a rencontré quelques entraîneurs de la région de Saint-Hyacinthe, dans le but de les faire connaître.

Il s'agit de Benoît Marquis (fastball), de Geneviève Bernier (kin-ball), de Normand Ménard (haltérophilie), de Pascal Demers (tennis), de François Vincent (badminton) et de Michel Mathieu (patinage de vitesse).

Cette semaine est lancée sous le thème « L'entraîneur au cœur du voyage de l'athlète ». Elle souligne l'importante contribution des entraîneurs au développement du sport amateur et la qualité de leurs accomplissements auprès des athlètes de tous les niveaux.

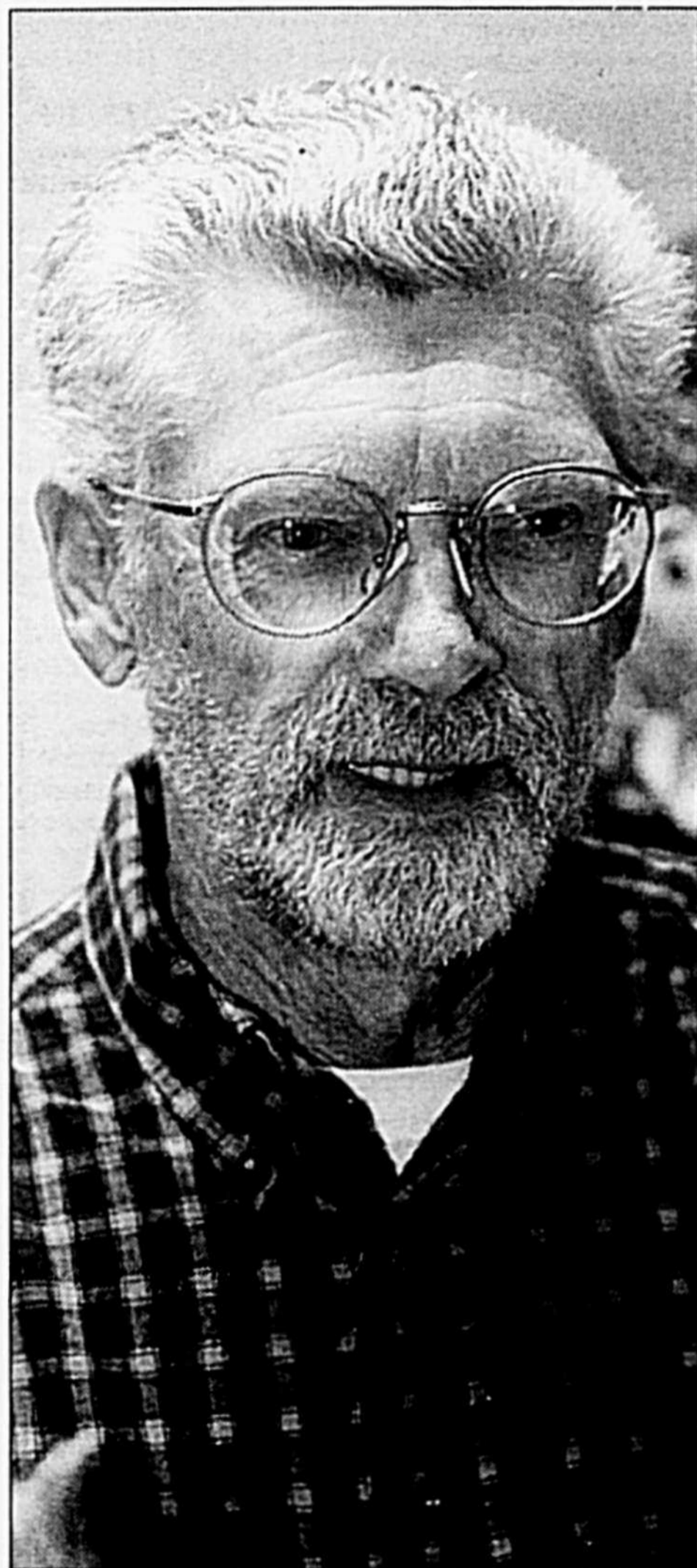


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Normand Ménard, haltérophilie

Normand Ménard est entraîneur d'haltérophilie à Saint-Hyacinthe depuis 1973. Trois ans auparavant, il a aidé au développement de l'athlétisme avec René St-Germain. En haltérophilie, il a accompagné Yvan Darsigny aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Ce dernier a également participé aux Olympiques de 1984, à Los Angeles. Il se souvient que Michel Pietracupa a gagné les Jeux du Québec en 1976, grâce à sa dernière barre. En athlétisme, il se rappelle de la participation de Daniel Lajoie en 1973 aux Jeux du Canada en triple saut. Pierre Flibotte était également membre de l'équipe du Québec.

« Les sports individuels m'ont toujours attiré. On se bat contre soi-même. On a commencé l'haltérophilie à l'école Casavant, avec un peu de matériel et sous l'influence de René St-Germain. J'ai arrêté d'entraîner en athlétisme il y a 17 ans, car je devais faire un choix. Je crois que l'avenir du Club de la Machine rouge en haltérophilie est le levier junior Dominic Lussier. »



Michel Mathieu, patinage de vitesse

Michel Mathieu est entraîneur au Club de compétition de patinage de vitesse depuis maintenant trois ans. Il y a une dizaine d'années, il a patiné avec le club. S'il est revenu vers ce sport, c'est notamment en raison de son fils de 9 ans qui souhaitait pratiquer un sport d'hiver. M. Mathieu termine son cours niveau 2 et par la suite, il s'attaquera au niveau 3.

« Des événements plus forts que d'autres sont arrivés depuis trois ans, comme lorsque le jeune Olivier Godin a battu un record canadien. J'apprécie aussi lorsqu'un de mes athlètes réussit un temps qu'il n'avait jamais réalisé. Ce sont des moments comme ça qui sont ma récompense. » M. Mathieu a aussi été entraîneur de niveau 2 en cyclisme sur route et sur piste pour le Club de Saint-Hyacinthe, de 1990 à 1996. Quelques cyclistes ont participé à des Championnats québécois et canadiens, dont Marie-Claude Lafond et Valérie Demers.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Geneviève Bernier, kin-ball

Geneviève Bernier entame sa troisième année comme entraîneur de kin-ball avec l'Association régionale Richelieu-Yamaska. Déjà, ses équipes s'illustrent aux tournois régionaux. À l'automne 2003, l'équipe novice de La Présentation a remporté l'or. À l'automne 2004, une formation inter d'Acton Vale a terminé au deuxième rang et à l'hiver 2004, un groupe novice de Saint-Damase a terminé en troisième position.

« J'ai été initiée à ce sport par l'ancienne directrice des cadets. J'avais déjà donné des cours dans le mouvement des cadets et elle a cru que cela constituait une bonne expérience. J'ai suivi un stage et le test s'est avéré positif. J'aime travailler avec les enfants et ils m'apportent beaucoup. Je suis tombée en amour avec ce sport et je tente de transmettre cet amour aux enfants. »

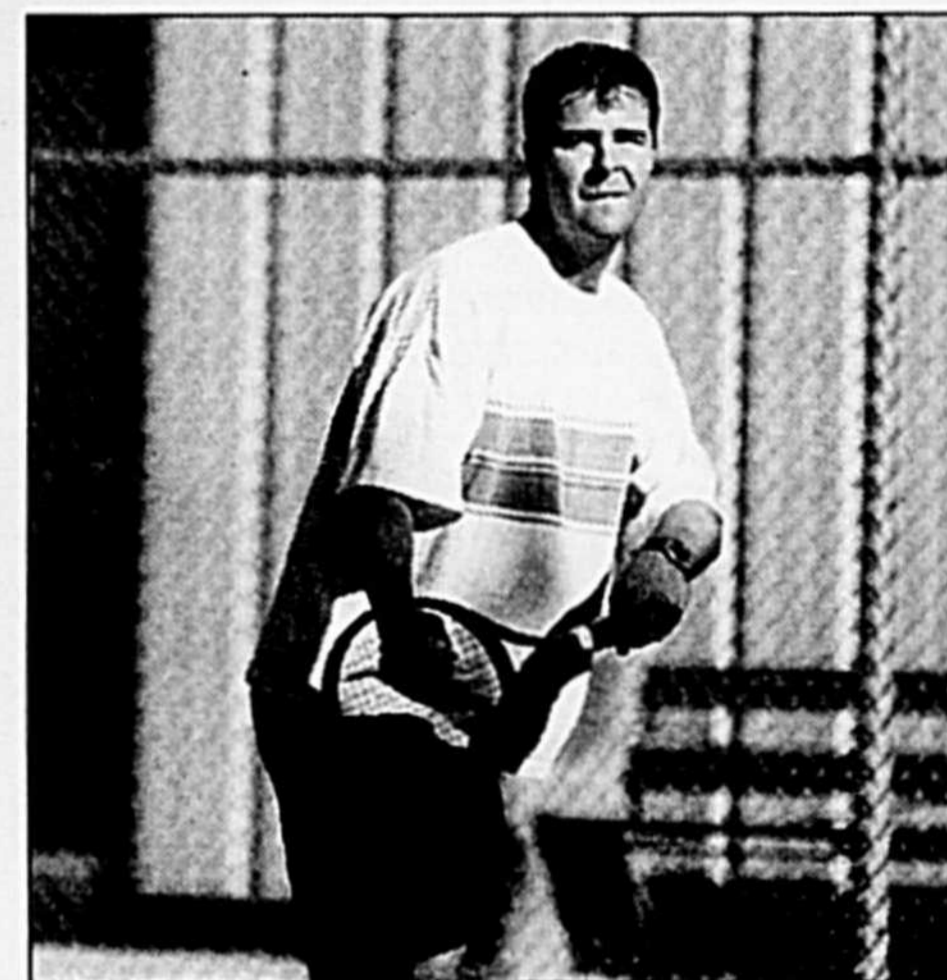


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

François Vincent, badminton

François Vincent est entraîneur de badminton depuis 15 ans. Il est présentement responsable des athlètes du Club de badminton de Saint-Hyacinthe ainsi que de ceux du cégep maskoutain. Il a également entraîné les jeunes au soccer pendant deux ans.

« Je me suis retrouvé entraîneur du CBSH suite au décès de Richard Blais (entraîneur à l'époque) et du départ de Patrick Isabelle. Faute de candidat, je me suis proposé et j'ai hérité du poste. J'étais âgé de 16 ans et je devenais joueur-entraîneur en 1990. Je voulais relever le défi car j'adore enseigner, motiver, mobiliser, écouter et conseiller. » Quelques athlètes du CBSH sont classés parmi les meilleurs au Québec, dont Philippe Gaumont qui est le premier Maskoutain sur l'équipe du Québec, en division relève. M. Vincent a eu la chance de travailler avec les Sébastien Poitras, Karine Provencher, Mélanie Scott ainsi qu'avec les Rémi Poirier, Vincent Bousquet, David Péloquin, Anthony Héneault, Rachel Blanchard, Catherine Plasse-Ferland, Francis Beauregard et Alexandre Choinière.



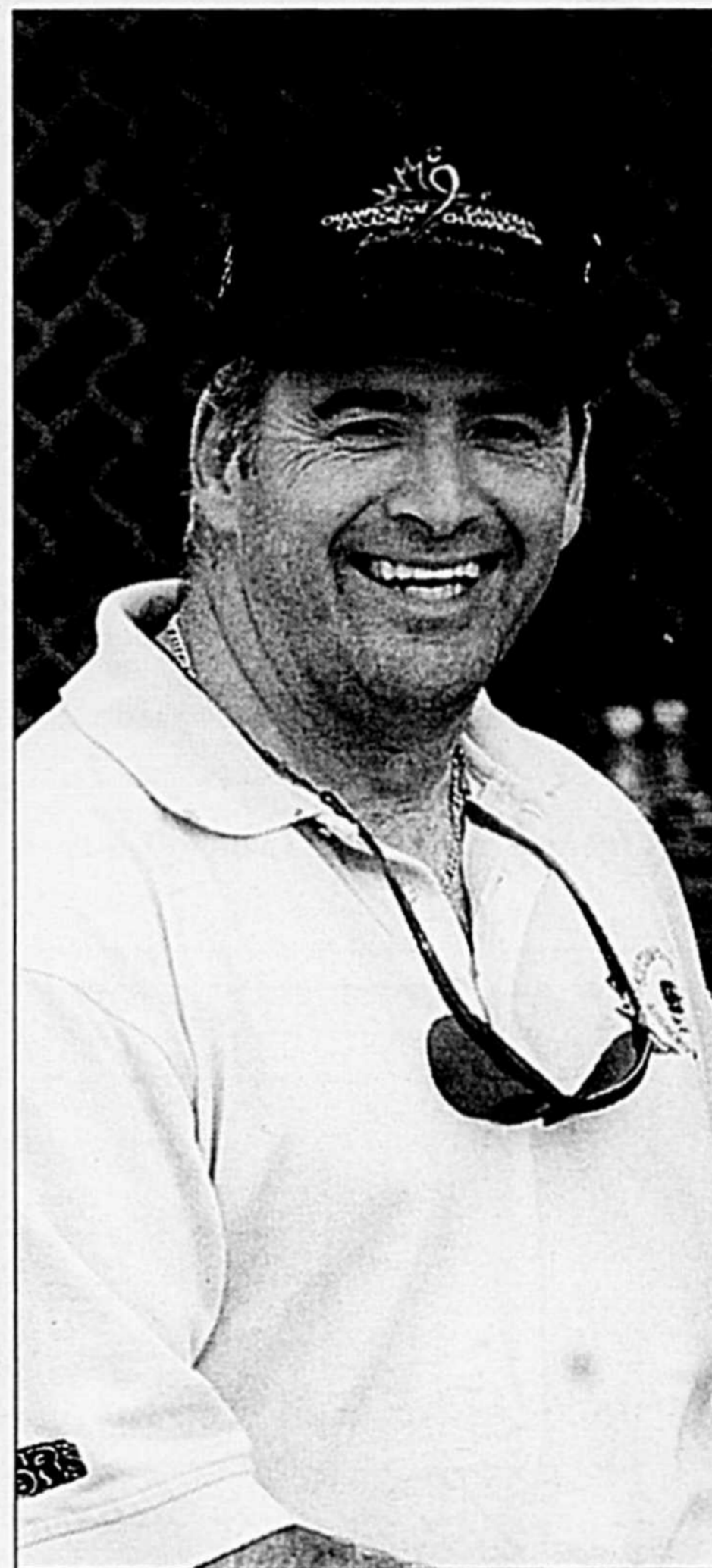
Photothèque, Le Courrier ©

Pascal Demers, tennis

Pascal Demers est entraîneur de tennis depuis 14 ans. Il travaille présentement au Club intérieur à Saint-Hilaire. M. Demers a tout d'abord joué étant enfant et il a pris goût à entraîner les jeunes et à essayer de leur transmettre ses connaissances.

« Un de mes beaux moments remonte à la coupe des Méga-clubs, une compétition provinciale par équipe. Les joueurs de Saint-Hilaire avaient affronté les favoris, Longueuil, et menaient 2 sets à 0. Ils se dirigeaient vers une victoire surprise, mais ils n'y sont pas parvenus. »

Le club a gagné à deux reprises le Tournoi junior de la Ligue Rive-Sud par équipe, dont l'année dernière. Il a également conseillé des athlètes qui ont participé à des Championnats canadiens, comme Nicolas Bousquet qui a terminé parmi les huit meilleurs au pays.



Photothèque, Le Courrier ©

Benoît Marquis, fastball et softball

Benoît Marquis navigue autour du fastball et du softball depuis plus de 20 ans. Il a dirigé des formations lors des Championnats canadiens. Aujourd'hui, il forme des entraîneurs et donne des cours de formation. Il tente de mettre sur pied une ligue féminine mineure de softball à Saint-Hyacinthe. Il est de plus arbitre au niveau international. En tant qu'entraîneur, il a conduit des équipes de ballon balai et de handball aux Jeux du Québec.

« Quand j'étais jeune et qu'on jouait à la balle, il manquait toujours quelqu'un pour transporter l'équipement et faire l'alignement. On m'a dit que j'étais bon là-dedans et au fil des ans, j'y ai pris goût. »

L'U14 féminin AA, l'équipe de l'année chez l'Inter

Mylène Richard

La formation féminine de Michel Martel et de Jean Grégoire, l'Inter Volkswagen U14 AA, a remporté le trophée de l'équipe de l'année, lors du Gala annuel de l'Inter de Saint-Hyacinthe. La soirée a eu lieu le samedi 23 octobre.

Le vice-président de l'Inter, Bernard Lachance, a présenté les faits saillants de la saison du U14F AA : première place au classement de la saison de la Ligue inter-régionale zone 2, médaillé d'argent au tournoi du Vermont, médaillé d'or aux tournois de Saint-Hyacinthe, Longueuil et lors des séries de fin de saison et demi-finaliste à la coupe du Québec.

Le titre de l'entraîneur de la dernière saison a été remis à Nicolas Gagnon, qui a reçu cet honneur des mains de Julie Savignac. Il a entraîné les joueurs d'âge U14 A.

Vincent Cournoyer, membre de l'équipe du Québec U18, a remis le prix du gardien de la saison à Cynthia Leblanc (U14F AAA). Elle a devancé au scrutin Frédéric Vertefeuille (U10M 1) et Mélanie Borduas St-Pierre (U14F AAA).

Le Trophée Marc-Julien est remis à un joueur qui a démontré de la persévérance, du talent et de l'esprit d'équipe. Cette année, c'est Sarah Degragné (U12F)

qui l'a remporté. Gabriel Bienvenue (U10M 1) et Jonathan Tétreault (U11M) ont été considérés.

Joueurs offensifs, défensifs et par excellence

Andréanne Gagné, membre de l'équipe nationale U17, a présenté les joueurs offensifs de la dernière saison. Il s'agit de Katrine Bazinet (U10), Alexandre Desjardins (U10 1), Xavier Choquette Corbeil (U10 2), Jessica Lussier (U11), Vincent Bureau (U11), Sarah Brodeur (U12), Mathieu St-Pierre (U14 A), Roxanne Martel (U14 AA), Julie Savoie (U14 AAA), Vincent Roy (U14 1), Philippe Chartier-Beaulieu (U14 2), Jolène Millier (U16 AAA), Laurence Nault (U18 AA) et Ann Richer (senior D1).

Ensuite, Marie-Claude Pinard, de l'Xtreme de Montréal, a remis les prix aux joueurs défensifs de la dernière campagne. Les lauréats ont été Laurie Pouliot (U10), Olivier Pinette (U10 1), Olivier Godin (U10 2), Andréanne Gilbert (U11), Alec Chicoine (U11), Émilie Couture (U12), Samuel Côté (U12), Jade Darsigny (U14 A), Christina Sinclair (U14 AA), Sabrina Laforest (U14 AAA), Maxime Lagacé-Carter (U14 1), Nicolas Gouin-Fontaine (U14 2), Jessy Casavant (U16 AAA), Valérie



Sylvain Lamarre, Camille Vandenberghe, Jolène Millier, Julie Savoie, Cynthia Leblanc et Frédéric Delage sont accompagnés du joueur de l'Impact, Patrick Leduc, lors du Gala de la Ligue de soccer élite du Québec.

Messier (U18 AA) et Catherine Pouliot (senior D1).

Puis José Teixeira, grand-papa du soccer maskoutain, a honoré les joueurs les plus utiles. Les récipiendaires ont été Laurence Roy (U10), Gabriel Bienvenue (U10 1), Vincent Guilbert (U10 2), Pamela Veilleux (U11), Jonathan Tétreault (U11), Éloïse Darsigny (U12), Étienne Benoît-Brind'Amour (U12), Miléva Camiré (U14 A), Claude-Ève Bonneau (U14 AA), Camille Vandenberghe (U14 AAA), Antoine Ruel-Lachance (U14 1), Francis Pietronéro-Savoie (U14 2), Jade Ritcher et Tania Kmec (U16 AAA), Julie Leblanc (U18 AA) et Janick Martin (senior D1).

De plus, Julien Leblanc et Pierre Gendron ont été reçus membres honoraires de l'Inter.

Gala LSEQ

Le lendemain, la Ligue de soccer élite AAA du Québec tenait son gala provincial

annuel. Quelques membres de l'Inter et certains Maskoutains ont été finalistes. Trois d'entre eux ont reçu les grands honneurs.

Grâce à une récolte de 18 buts, Julie Savoie (U14 AAA) a reçu le Soulier d'or. Sylvain Lamarre (U16 F AAA) a été récompensé pour son travail de gérant et le Maskoutain d'origine, Mathieu Boulay a été nommé le journaliste de l'année (Progrès de Saint-Léonard).

Chez les U14 AAA, Cynthia Leblanc était en nomination pour les Gants d'or et Camille Vandenberghe pour le Ballon d'or, tout comme Jolène Millier dans la catégorie U16 AAA.

Finalement, le Maskoutain Vincent Cournoyer n'a joué que quatre parties avec le FC Sélect de Rive-Sud du Collège Français U18 AAA et il a été considéré pour les Gants d'or. Il a également joué en Europe cet été.

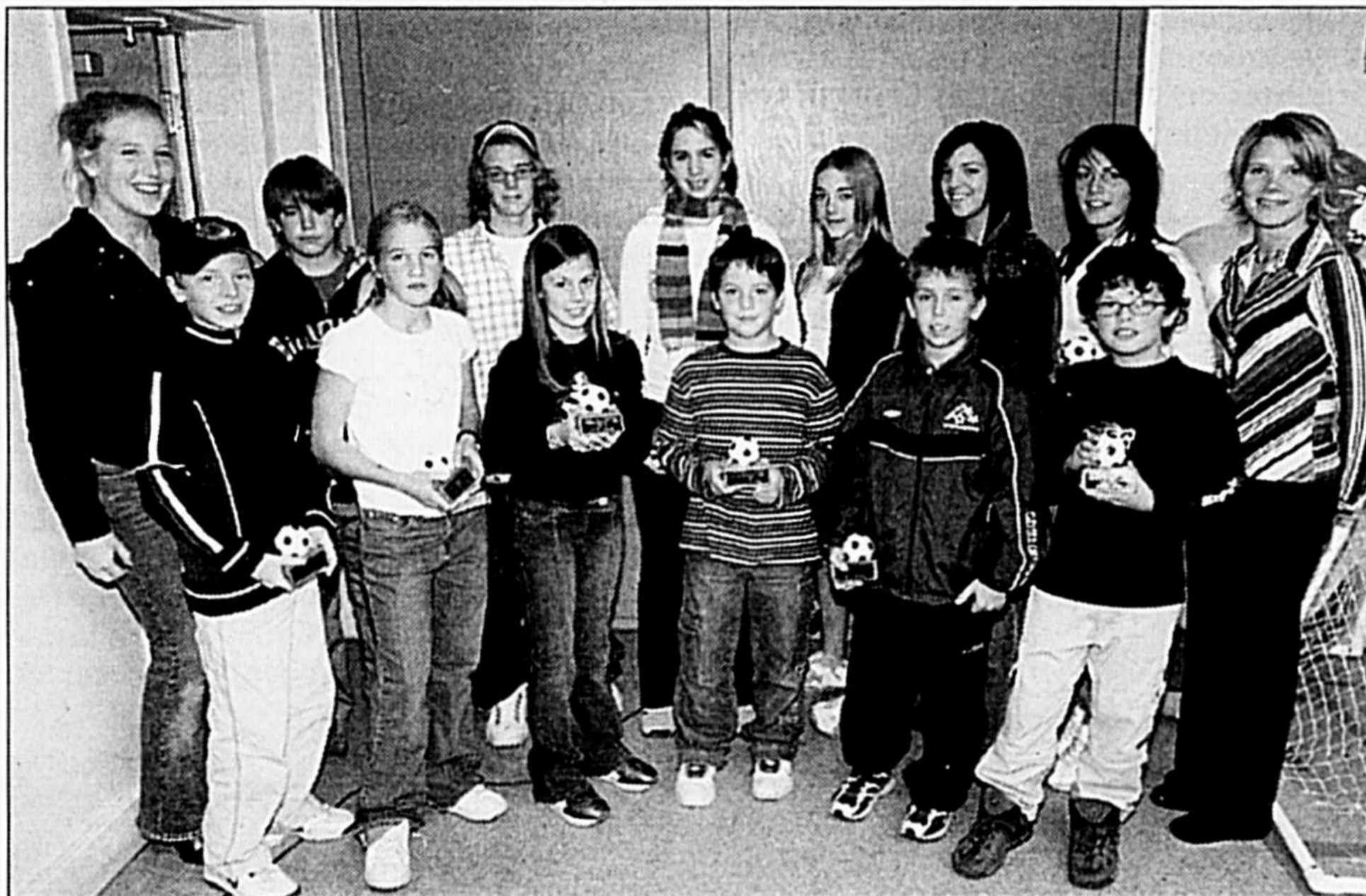


Photo Patrick Roger, Le Courrier

La Maskoutaine et membre de l'Xtreme de Montréal, Marie-Claude Pinard (à droite), a remis les prix aux joueurs défensifs de l'Inter.

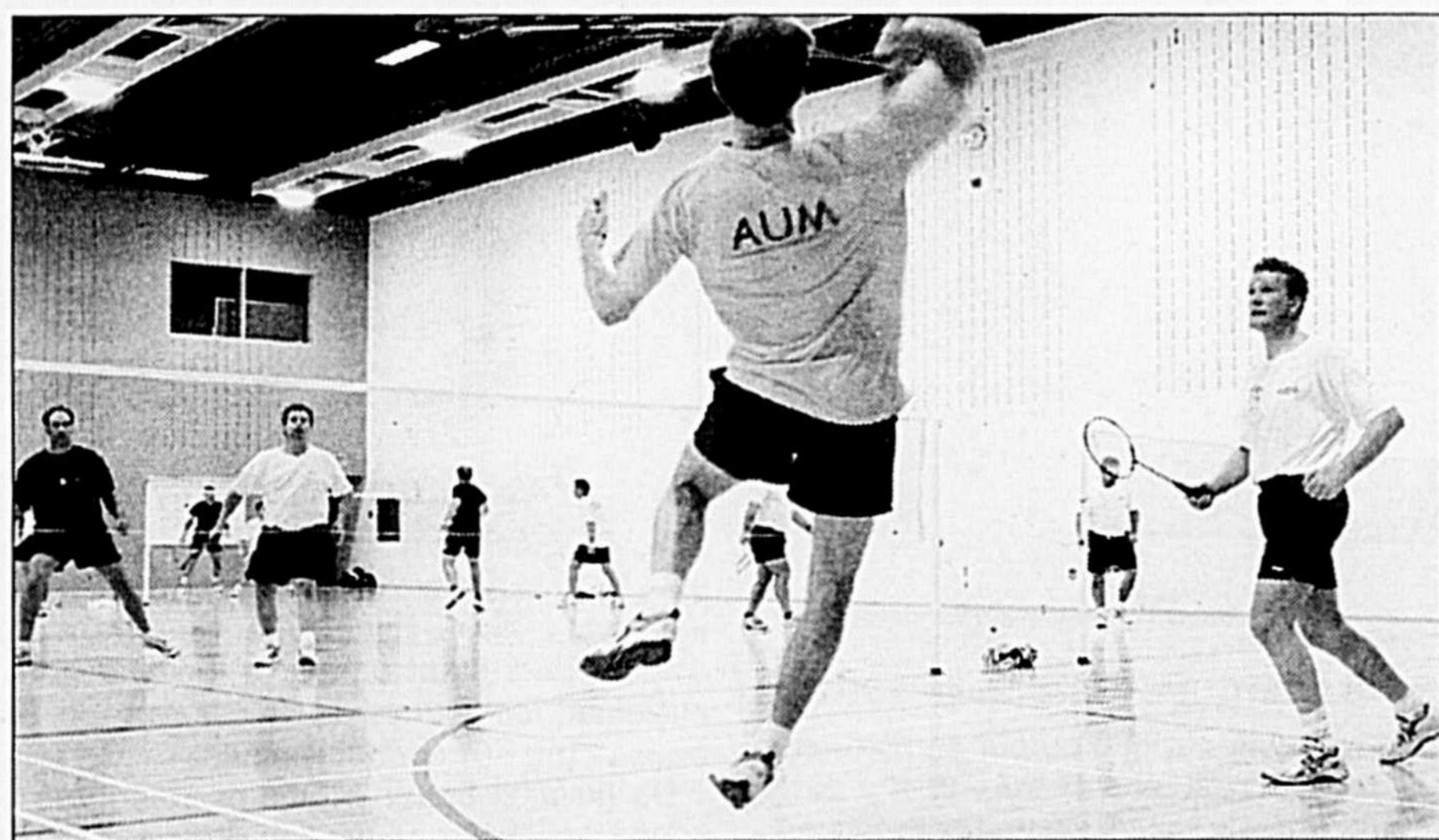


Photo Patrick Roger, Le Courrier

Un premier tournoi de badminton

Près de 70 personnes ont participé au Challenge Black-Knight-CBSH Brola la Source du sport, le 9 octobre, au Cégep de Saint-Hyacinthe. Le calibre était très relevé. Dans la classe A, les gagnants ont été Dominic Beaudoin et Patrick Laneval de Sherbrooke. Ils ont battu Michel Blanchette et Stéphane Beaumont de Montréal. François Vincent et Mélanie Legacy ont eu le dessus sur Robert Marcotte et Michel St-Cyr dans la catégorie B. Lors de la finale de la classe C, Lucie Dion et Dominic Gagnon de Drummondville ont gagné face à François Gauthier et Julie Carrier également de Drummondville. Puis chez les jeunes de 15 ans et moins, Marc-Olivier Breault a terminé au premier rang, suivi de Louis-Philippe Breault et de Simon Savoie.

Les Patriotes benjamins terminent la saison avec un jamboree

L'équipe benjamine de football de l'École secondaire Saint-Joseph, les Patriotes, a conclu sa saison avec une participation à un jamboree, le 31 octobre, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Après le calendrier régulier dans la catégorie benjamine, il n'y a pas de série éliminatoire, mais plutôt un grande fête du football, un jamboree. Chaque équipe joue trois matches de 40 minutes et il n'y a pas de classement.

Les Patriotes ont annulé 0-0 avec l'École de l'Amitié de l'Assomption ainsi qu'avec l'École secondaire Edgar-Hébert de Valleyfield et ils se sont inclinés 7-6 face à l'École secondaire Saint-Jean-Vianney.

Le jamboree a été à l'image de la saison des Patriotes. Ces derniers ont dominé leurs adversaires, sans toutefois atteindre la zone payante, notamment en raison des punitions. L'unique touché de l'ESSJ a été réussi par le quart-arrière Théo Choquette à la suite d'une course d'une verge.

Les joueurs en défensive ont fait un excellent travail et ils ont permis à l'équipe de demeurer dans le match.

Soirée reconnaissance

La soirée reconnaissance pour les équipes de football aura lieu le samedi 20 novembre à l'École secondaire Saint-Joseph.

M.R.



Photo Patrick Roger, Le Courrier

Les Patriotes benjamins lors de leur dernier match de la saison régulière contre l'École secondaire Saint-Stanislas de Joliette.

Éric Lucas sera le président d'honneur

Mylène Richard

L'ex-champion du monde et nouveau propriétaire d'InterBox, Éric Lucas, a accepté la présidence d'honneur du Championnat canadien senior de boxe olympique, qui se tiendra du 20 au 23 janvier à Saint-Hyacinthe.

Le Maskoutain et ancien membre de l'équipe nationale, Sébastien Demers, agira en tant que coprésident d'honneur aux côtés de Lucas.

« Je suis content que Sébastien soit avec moi, a souligné Lucas. Au début, je me suis demandé pourquoi ce n'était pas seule-

ment lui le président d'honneur, car il est de la place. Mais je suis content d'être là. »

Éric Lucas a déjà été champion du monde, même s'il n'a gagné qu'un Championnat canadien, lorsqu'il était d'âge juvénile. Il a aussi remporté une médaille d'argent et une de bronze.

« C'est un événement à vivre en équipe et j'en garde de beaux souvenirs, a ajouté Lucas. Il y aura des boxeurs qui ont le potentiel pour aller aux Olympiques et chez les professionnels. Cet événement sera une qualification pour le Championnat du monde et c'est aussi prestigieux que les Olympiques. »

« Ça ne peut qu'être bon pour la boxe et inciter les jeunes à aller dans les gymnases, a noté Lucas. Les boxeurs amateurs ne sont pas payés comme les pros et leur salaire, ce sont les gens qui assistent aux combats. C'est ce qui les motive. C'est un moment important et les boxeurs doivent se sentir appuyés. »

Demers n'a pas hésité une seconde avant d'accepter l'offre des organisateurs du Championnat canadien senior, soit le Club de boxe de Saint-Hyacinthe, les Apprentis champions et la Fédération de boxe du Québec.

« J'ai dit oui tout de suite, a lancé Demers. Je ferai n'importe quoi pour aider la boxe, surtout à Saint-Hyacinthe. Si je peux aider lors des galas, je vais le faire aussi. » Demers a participé à quatre Championnats canadiens. Il a perdu en finale à deux occasions et il s'est incliné en demi-finale à deux reprises.

« C'est le plus haut calibre de boxe olympique que les amateurs peuvent voir au pays. Il y aura plusieurs Québécois et probablement des Maskoutains. Il y a beaucoup de préjugés sur la boxe, mais c'est un beau sport, qui demande de la discipline et les arbitres protègent bien les athlètes. Les gens pourront découvrir ce sport. »

Demers au Club soda

Ce mercredi 3 novembre, Sébastien Demers montera sur le ring lors du gala Boxe-Rock, au Club soda à Montréal, dès 19 heures. Il affrontera un boxeur de 40 ans de Denver, Benji Marquez. Ce dernier présente une fiche de 28 victoires et 32 défaites.

« Je ne veux pas savoir si je suis capable d'encaisser de forts coups, a commenté Demers. J'ai un bon instinct et je vais attaquer.

Si mon adversaire fléchi, je vais finir ça rapidement, comme lors de mon premier combat. »

Alberta

L'Apprenti champion Jean-Philippe Fraser et Chan Tremblay du Club de Saint-Hyacinthe ont participé à une compétition en Alberta. Les deux représentants de Saint-Hyacinthe ont remporté leur combat.

Fraser a battu aux points McNelly et il a vaincu O'Connell 15-13. Tremblay a gagné 18-16 contre Ken O'Connell et 24-20 face à Angy McNelly.



Marc Seyer, Christian Jacques, Sébastien Demers et Éric Lucas.

Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

LE SPORT EN BREF

Tournoi de hockey-balle Molson-Ex

Le 24e Tournoi de hockey-balle Molson-Ex aura lieu les 13 et 14 novembre, au centre communautaire Drummondville-Sud. Le coût par équipe est de 175 \$ et trois parties sont assurées. La moitié du total des inscriptions sera redistribuée en bourses. Le tournoi récréatif présentera les classes B ouverte (deux joueurs compétitifs maximum par équipe) et C invitation. Informations ou inscriptions : Paulo au (819) 475-3574.

Réseau À-Vie-Forme

Le Réseau À-Vie-Forme, qui regroupe 18 clubs de marche en Montérégie, propose un voyage de 12 jours de randonnées pédestres en Alsace, en France et le groupe partira le 9 juillet. Informations auprès de Fernand Rainville au (450) 926-1852 ou sur <http://pages.infinit.net/marche>.

Le Courrier des Jeux



Des athlètes olympiques présents à Saint-Hyacinthe

À 114 jours de l'ouverture de la 40^e Finale des Jeux du Québec, le Comité organisateur prépare sa troisième activité de financement. Le mercredi 10 novembre, le Comité organise un cocktail-bénéfice de grande envergure. Pour les participants, il s'agit d'une belle occasion de manifester leur engagement dans la réussite sportive de la relève québécoise.

En plus de compter sur la présence de nombreux gens d'affaires maskoutains, plusieurs athlètes d'excellence sont attendus lors de ce cocktail. Nos vedettes olympiques ont à cœur le soutien de la relève sportive, et c'est pourquoi Alexandre Despaties, Émilie Heymans, Jean-Luc Brassard, Annie Martin, Guylaine Dumont, Benoît Gaudet, Marc Gagnon, Stéphane Larouche et Bruno Heppell ont déjà confirmé leur présence. De plus, des anciens joueurs du Canadien comme Pierre Bouchard, Pierre Mondou, Yvon Lambert et Gilbert Delorme seront présents.

La soirée débutera à 18 h 30 à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et sera animée par Didier Schraenen, chroniqueur automobile à RDS. Durant la soirée, les invités pourront participer à une vente aux enchères qui sera animée par Daniel Paul-Hus, encanteur. Les objets vendus aux enchères sont : une loge au centre Bell, un équipement de golf, quatre billets pour le spectacle Notre-Dame de Paris et plusieurs autres.

Les billets sont en vente au coût de 150 \$ par personne. Tous les profits de cette soirée serviront à la réalisation de la 40^e Finale des Jeux du Québec. Pour vous procurer des billets, vous êtes invités à communiquer avec la Maison des Jeux au (450) 250-2005.

Par Justine Gauvin-Marchessault
Service de la promotion financière

Depuis la mi-octobre, Pirouette a visité toute les écoles de la MRC afin de remettre aux jeunes membres du Fan-club, la « mallette du parfait fan » contenant la carte de membre, la photo de Pirouette et l'ensemble scolaire (étui, crayon, gomme à effacer et règle). La distribution se termine le jeudi 4 novembre 2004. Si vous désirez vous inscrire au Fan-club de Pirouette, vous trouverez le formulaire d'inscription au www.jeuxduquebec.com, dans la section Fan-club.

C'est le début de la campagne de recrutement des bénévoles. Si vous désirez entrer dans la grande fête des Jeux, de l'information sera offerte et votre inscription sera possible les 12-13, 19-20, 26-27 novembre aux Galeries St-Hyacinthe.

Pour nous joindre

Maison des Jeux

Tél. : (450) 250-2005

Télé. : (450) 799-2707

Courriel :
info@jeuxhiver2005.com

Site Internet :
www.jeuxduquebec.com

Merci à nos commanditaires majeurs!

- Ministère des Affaires municipales, Sport et Loisir
- Hydro-Québec • RDS • Bell

Le Cousin bat Sherbrooke



Mylène
RICHARD

mrichard@lecourrier.qc.ca

Le Cousin a célébré l'Halloween en battant le Saint-François de Sherbrooke, 5-4 en fusillade, au Stade L.-P.-Gaucher. Simon Laliberté a déjoué Hugo Hamelin en tirs de barrage pour le but gagnant.

Les hommes forts ont débuté le match sur la glace et trois bagarres ont éclaté en moins de sept secondes. Manuel Fréchette, Jeremy Knight et Josh Bennett ont jeté les gants.

Le Saint-François a ouvert la marque lorsque Greg Davis était au cachot pour bâton élevé. Le Cousin a répliqué avec quatre buts. Éric Normandin a compté en avantage numérique et Davis, Laliberté et Alexander Kuzminski, avec son premier filet, ont donné les devants aux locaux et chassé le gardien Luc Bélanger du match.

Sherbrooke est revenu dans le match, grâce notamment à une mauvaise punition de Normandin pour double-éché. La prolongation n'a pas fait de maître et en fusillade, Francis Nault et Laliberté ont marqué. Patrick Labrecque n'a accordé qu'un but en tirs de barrage, celui de Martin Duval, qui a amassé trois passes.

« C'est décevant d'avoir laissé filer une avance de 4-1, a lancé Laliberté après la

rencontre. On va prendre toutes les victoires. Depuis le début de la saison, on perdait les matches serrés et là, on l'a eu. On joue bien depuis trois rencontres. »

« Les gars on su se tenir ensemble, a expliqué fièrement l'entraîneur Daniel Shank. Ils veulent embarquer dans le système. Nos efforts sont récompensés. Depuis le début de l'année, c'est le trio de Davis, Laliberté et Éric Bellerose qui traîne l'équipe. Aujourd'hui, ils ont été plus tranquilles, mais tout le monde a contribué à la victoire. »

Le réveil de Nault

Les partisans du Cousin ont peut-être assisté au réveil du défenseur Nault. Il a marqué un but vendredi à Verdun, amassé deux aides dimanche, en plus de compter en fusillade.

« Je suis à 100 %, a déclaré Nault, qui pédalait sur un vélo. Je n'ai pas ressenti de douleur. Le début de la saison n'est pas facile. Il faut apprendre à connaître ses coéquipiers, à savoir quand je peux monter la rondelle. En plus, je n'ai pas participé au camp et mes études prennent beaucoup de mon temps. L'an dernier, j'étais arrivé plus en forme, car je revenais de la Ligue américaine. »

Revers à Verdun

Vendredi, les joueurs de Shank se sont inclinés 4-3 face aux Dragons de Verdun, même s'ils ont lancé 53 tirs en direction de

Martin Villeneuve, dont 24 en première période. Labrecque était devant le filet du Cousin.

Le Cousin tirait de l'arrière 4-1 à la fin du deuxième engagement. Bellerose et Nault ont réduit l'écart, mais les Dragons se sont sauvés avec la victoire. Sénéque

Hyacinthe avait réussi son premier filet, en avantage numérique.

« À Verdun, on a joué une moyenne première période, une affreuse deuxième et une excellente troisième, a analysé Shank. On a dominé le dernier tiers. Notre échec avant 2-1-2 a aussi bien servi. »



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Simon Laliberté a marqué le but vainqueur en fusillade contre Sherbrooke.

« Bissonnette se cache »

-Daniel Shank

Daniel Shank ne sait pas s'il permettra à ses joueurs de se battre et de donner un bon spectacle, vendredi prochain à Sherbrooke. Lorsque le Saint-François s'est présenté à Saint-Hyacinthe, il n'a pas été très généreux en poings.

« L'entraîneur de Sherbrooke, Daniel Bissonnette, s'est encore caché sous sa couverture, a soupiré Shank. J'ai répondu avec mon trio d'hommes forts en début de match, car je savais que ce serait la seule occasion. Quand il est chez lui, il veut donner un spectacle et mes joueurs embarquent. Mais nos partisans ne méritent pas qu'il se cache. Je vais y repenser pour le match à Sherbrooke. »

Samedi, le Cousin affrontera pour une première fois cette saison le Garaga, à Saint-Georges. Puis dimanche après-midi, il sera de retour à Saint-Hyacinthe et tentera d'obtenir une première victoire cette saison face à Verdun.

Le Cousin a mis sous contrat Marc Légaré et a retiré Jérôme Tremblay et Olivier Lefebvre de sa liste de protection de 35 joueurs. Le sort de Lefebvre sera discuté cette semaine. Tremblay évolue à Shawinigan (AA).

Légaré, qui a joué au niveau AA, était en uniforme lors des deux derniers matches. Il s'est battu à Verdun. Il n'a pas sauté sur la glace dimanche. Selon Shank, il

n'a pas froid aux yeux et peut aider l'équipe contre des équipes robustes.

Au moment de signer Alexander Kuzminski, le Cousin a libéré Brendan Tedstone. Les blessés chez le Cousin sont Simon Rizk, Rony Valenti et Samuel Gagnon. Les deux derniers pourraient revenir au jeu ce week-end.

Daniel Gauthier a été laissé de côté, tout comme Alexandre Dandenault, qui serait possiblement blessé. La direction du Cousin attend des nouvelles d'Ugo Bouthillier et François Miville s'entraîne avec l'équipe.

Éric Laplante, un choix de troisième ronde des Sharks de San Jose en 1998, de-

vrait être en uniforme bleu et blanc lors des trois parties du Cousin ce week-end. Il a dû s'absenter afin de régler des problèmes familiaux.

L'ambiance était bonne au Stade L.-P.-Gaucher, dimanche dernier. Quelques personnes s'étaient déguisées pour l'occasion. Les partisans ont pu visiter le vestiaire vers 11 heures, ils ont gagné des prix de présence, les enfants ont été maquillés et pris en photo avec les joueurs du Cousin.

Dave Morissette n'était pas derrière le banc du Cousin contre Sherbrooke, mais il demeure l'assistant de Shank. Il était absent pour des raisons familiales.

Les Gaulois s'emparent du premier rang

Mylène Richard

Les Gaulois ont profité d'un voyage à Amos pour battre les Forestiers à deux occasions et se hisser seuls au premier rang du classement général de la Ligue midget AAA, avec 29 points. Le capitaine Guillaume Monast a grandement aidé avec une récolte d'un but et deux aides. Il a été choisi la première étoile à deux reprises.

Samedi soir, Nicola Riopel a arrêté les 20 lanciers dirigés vers lui et les Gaulois ont blanchi Amos au compte de 3-0.

Au premier vingt, Olivier Donais (1b-1a) et Michaël Lecomte (1b-1a) en avantage numérique ont donné les devants aux Gaulois. Puis, le défenseur Monast a complété le pointage avec l'avantage d'un joueur en milieu de troisième.

Le lendemain, la troupe de Mario Pouliot a vaincu les Forestiers par la marque de 6-2. Matthew Ménard a inscrit ses quatrième et cinquième buts de la saison, l'un en supériorité numérique et le second en désavantage numérique.

Les autres marqueurs ont été Olivier Bélanger, Jonathan Provencher, Donais et

David Taylor (1b-1a). Monast a amassé deux aides dans cette victoire. Le gardien Marc-André Perron a fait face à 26 tirs.

« Le voyage a été excellent, a affirmé Pouliot. Les Forestiers n'avaient perdu que deux matches depuis le début de la saison et aucun en temps réglementaire à domicile. Ils étaient au premier rang de la ligue avant ces parties. C'était un bon défi. »

« Si plusieurs joueurs veulent accéder à un niveau supérieur dans le hockey, ils auront vécu l'expérience de sept heures d'autobus, jouer une partie le soir même ainsi qu'une le lendemain. »

Selon l'entraîneur-chef, les Gaulois ont bien joué dans les deux sens de la patinoire et ils ont profité des occasions de marquer. Les deux gardiens ont été excellents.

« Je lève mon chapeau pour la discipline de mes gars, pour leur maturité et leur exécution. Les Forestiers étaient frustrés et on a pris les coups pour revenir avec quatre points. Monast a été un général à la ligne bleue et Dimitri Levin a également bien fait. À l'attaque, Donais et Lecomte ont donné le ton et tout le monde a mis l'épaule à la roue. »

Encore sur la route

Les Gaulois ne seront pas de retour au Stade L.-P.-Gaucher avant le 14 novembre. D'ici là, ils visiteront les Élités de Jonquière samedi après-midi et les Prédateurs de l'École Édouard-Montpetit, dimanche soir.



Michaël Lecomte est le joueur offensif et par excellence du mois.

Monast et Lecomte à l'honneur

Monast a été nommé le joueur défensif du mois d'octobre chez les Gaulois. En dix rencontres, il a récolté neuf points et obtenu un différentiel de +3.

Lecomte a été nommé le joueur offensif et joueur par excellence REEBOK du mois. Il a mené l'attaque des Gaulois avec 15 points.



Le capitaine Guillaume Monast est le joueur défensif du mois d'octobre.

LE SPORT EN BREF

Cross-country

François-Charles Malo du Collège Antoine-Girouard s'est classé en 38^e position (sur 83 participants) au Championnat provincial de cross-country, présenté à Lorrainville, en Abitibi, le 23 octobre. Lors du Championnat régional, tenu le 16 octobre à la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farham, il avait terminé quatrième chez les cadets (4 km) avec un temps de 16 : 04 minutes, soit à sept secondes du grand vainqueur.

Patinage artistique

Sophie Lemonde, du club de Patinage artistique de Saint-Hyacinthe, a participé au Championnat provincial à Gatineau. Elle a terminé au sixième rang du programme court et au 11^e rang du programme long, pour une 10^e position au cumulatif junior. Cependant, seulement les huit premières patineuses prenaient part à la finale.

Badminton

Rachel Blanchard, du Club de badminton de Saint-Hyacinthe, a terminé au premier rang en double mixte, lors d'une compétition provinciale à Charny, près de Québec, le week-end dernier. Elle a également remporté l'argent en simple cadet féminin (U16). Alexandre Tassé a pris le troisième rang en double aînés qu'en double mixte cadet. Puis, Anthony Deblonde a fini cinquième en simple benjamin (U14) et quatrième en mixte avec sa partenaire Caroline Beauregard.

Golf

Maurice Bachant, Louis Nagy, Robert Cusson et Richard Messier sont les nouveaux champions du Club de golf Saint-Simon. Lors du tournoi de fin de saison, sous une formule vegas, ils ont réussi une ronde de 65, le 2 octobre.

VTT

La saison du club d'accélération Drag VTT Rive-Sud s'est terminée le 23 octobre, à Richelieu. Les champions de la saison sont Alain Barré (267cc), Alexandre Hade (382cc gaz), Steve Boisvert (382cc méthanol), Sébastien Laperle (450cc 4 temps), Marco Poirier (720cc 4 temps) et Marco Ouellette (super modifié).

Hockey féminin

Les Mousquetaires junior B l'ont emporté 4-2 contre les Harfangs de Varennes. La capitaine Bianca Flibotte a dirigé l'attaque des siennes avec deux buts. Véronique Turcotte et Marie-Ève Audette ont complété la marque. La formation bantam A s'est inclinée au compte de 4-2 face aux Rebelles de Laval. Jescika Lauzière et Julie Savoie ont marqué. Maguy Deslauriers a amassé deux aides.

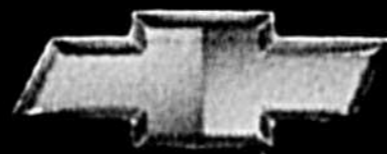
Soccer senior

Les équipes féminine et masculine senior D1 de l'Inter Volkswagen de Saint-Hyacinthe ont atteint les finales de fin de saison. Les filles se sont inclinées 3-1 et les gars 2-1. La formation féminine était composée de Martine Leblanc, Élise Beaudet-De-mers, Karine Plante, Corinne Bourgeois, Catherine Pouliot, Sophie Ménard, Karine Tanguay, Ann Richer, Joëlle Tremblay, Julie Leblanc, Mylène Lecours, Janick Martin, Roxanne Archambault, Geneviève Lemieux, Nathalie Grenon, Karine Asselin, Joanie St-Pierre et de la gardienne Manon Poulin.

L'équipe masculine était formée de Nicolas Gagnon, Hyacinthe Laurie, Daniel Lambert, Benoit Lemelin, Kevin Latulippe, Olivier Moreau, Frédéric Delage, Christopher Gabriel, Nicolas Lefebvre, François Lemelin, Martin Beauregard, Antoine Guilbert, David Lachapelle, Jimmy Tardif et du gardien Mathieu Messier.

Ligue de hockey balle maskoutaine

La Ligue de hockey balle maskoutaine est à la recherche d'une dernière équipe pour compléter ses inscriptions ainsi que de joueurs autonomes. Informations auprès de Patrick au 799-2638.



CHEVROLET

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE COLLECTION 2005



299 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 \$

dépôt
de sécurité

0 %

de financement
à l'achat*

Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique à 5 vitesses avec surmultipliée

- Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex
- Système de panneau de chargement multifonctionnel à niveaux multiples • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares antibrouillard • Régulateur de vitesse • Glaces arrière teintées foncé



259 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 \$

dépôt
de sécurité

0 %

de financement
à l'achat*

Moteur 2,2 L ECOTEC 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Glaces, portes, rétroviseurs et réglage en hauteur du siège conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Lecteur CD • Démarreur à distance installé en usine



289 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 \$

dépôt
de sécurité

0 %

de financement
à l'achat*

Moteur V6 3,5 L de 200 HP • Toit vitré fixe au-dessus du siège des passagers arrière avec pare-soleil • Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex • Démarreur à distance installé en usine • Glaces, portes, rétroviseurs et pédales à commandes électriques • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium



259 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 \$

dépôt
de sécurité

0 %

de financement
à l'achat*

Moteur Vortec 2800 L4 de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • Commande automatique des phares avant • Instruments comprenant tachymètre • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po en acier



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock suivants : Equinox (1LF26/R7D), Malibu (1ZS69/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Colorado (CS15653/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (Equinox : 4 787 \$, Malibu : 2 579 \$, Malibu Maxx : 2 973 \$ et Colorado : 2 380 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison et dépôt de sécurité (Colorado : 300 \$). Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois. *Aucun achat requis. Valeur approx. : 9 000 \$ ch. (taxes incluses). Bulletins disponibles chez les 87 concessionnaires participants jusqu'au 19 novembre 2004, ou jusqu'à épuisement des quantités. Concours ouvert aux résidents du Québec de 18 ans et plus. Chaque prix sera attribué par tirage chez un concessionnaire présélectionné au hasard, les 1^{er}, 15 et 29 octobre et les 5 et 19 novembre 2004. Date limite : 19 novembre 2004. Règlement au 1 800 463-7483 et chez les concessionnaires participants. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



COURTEMANCHE

ET FRÈRE

le nom qui *fait* sa marque !

RECEVEZ UNE CARTE À ESSENCE† DE



50\$

À L'ACHAT DE 4 PNEUS*
D'HIVER MICHELIN^{MD}

DU 18 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2004

* Pneus admissibles : X-IceMC, LatitudeMC X-IceMC et PilotMD AlpinMD.
† Renseignez-vous auprès de votre détaillant participant autorisé MichelinMD
ou visitez www.michelin.ca.



NOUVEAU PNEU MICHELIN^{MD} X-ICE

Adhérence **extrême** sur pavé glacé ou enneigé
Freinage, adhérence et **tenue de route hors pair**
dans des conditions hivernales

Durabilité **prolongée** et usure **uniforme**
Excellente confiance sur pavé mouillé ou sec
Aussi disponible pour véhicules utilitaires sport

MICHELIN

www.robertbernard.com

COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER
UNE CROISIÈRE AUX CARAÏBES
(DU 11 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2004)
aucun achat requis / détails sur place



Courtemanche ET FRÈRE

875, RUE DESSAULLES (450) **773-4855**
ST-HYACINTHE